



RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DECEMBRE 2015

CHIFFRES CLES CONSOLIDES	2
FAITS MARQUANTS	3
RAPPORT D'ACTIVITE	3
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDES	18
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	108

Chiffres clés consolidés

En 2015, les chiffres-clés du groupe Casino ont été les suivants :

Activités poursuivies (en millions d'euros)	2014	2015	Variation (%)	Variation organique ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires consolidé HT	48 493	46 145	-4,8%	+0,3% ⁽²⁾
Marge commerciale	12 092	11 165	-7,7%	
EBITDA ⁽³⁾	3 191	2 343	-26,6%	-22,1%
Dotations aux amortissements nettes	(960)	(897)	-6,6%	
Résultat opérationnel courant (ROC)	2 231	1 446	-35,2%	-30,6%
Autres produits et charges opérationnels	(494)	(478)		
Résultat financier, dont :	(678)	(818)	-20,7%	
Coût de l'endettement financier net	(640)	(569)	+11,1%	
Autres produits et charges financiers	(38)	(249)	n.s.	
Résultat avant impôts	1 059	150	-85,9%	
Impôts sur les bénéfices	(310)	(61)	+80,3%	
Quote-part de résultats des sociétés mises en équivalence	77	66	-15,3%	
Résultat net des activités poursuivies	826	154	-81,4%	
dont part du Groupe	253	(47)	n.s.	
dont intérêts minoritaires	573	201	-64,9%	
Résultat net de l'ensemble consolidé	824	158	-80,9%	
dont part du Groupe	251	(43)	n.s.	
dont intérêts minoritaires	573	201	-64,9%	
Résultat net normalisé, Part du Groupe ⁽⁴⁾	556	412	-25,8%	

(1) A périmètre comparable, taux de change constants et hors impact des cessions immobilières (OPCI).

(2) Hors essence et calendrier

(3) EBITDA = ROC + dotations nettes aux amortissements opérationnels courants

(4) Le résultat net normalisé correspond au résultat net des activités poursuivies, corrigé des effets des autres produits et charges opérationnels et des effets des éléments financiers non récurrents, ainsi que des produits et charges d'impôts non récurrents (cf. annexe).

Faits marquants

- Le **9 janvier 2015**, Leader Price a inauguré son 1 001^{ème} magasin et a annoncé le lancement du nouveau concept Leader Price Express.
- Le **4 mai 2015**, le groupe Casino a signé une promesse unilatérale d'achat avec le groupe Gastronome (groupe Terrena) pour l'acquisition de sa filiale Gastronome-Luché, qui exploite un site à Luché-Pringé, dans la Sarthe. Cette opération permet au groupe Casino d'intégrer une filière volaille de produits de grande qualité et de maîtriser ainsi toute la chaîne d'approvisionnement.
- Le **12 juin 2015**, Géant Casino a annoncé pour la rentrée 2015 les rénovations de ses façades avec l'implantation de nouveaux concepts, et le déploiement de synergies avec les autres filiales du Groupe (notamment Cdiscount sur le multi-canal et Éxito sur le textile et la maison).
- Le **30 juin 2015**, Starbucks Coffee Company et Casino Restauration (filiale du groupe Casino) ont signé un contrat de partenariat de licence. Ce contrat prévoit l'ouverture de salons de café Starbucks au sein des hypermarchés Géant Casino et Supermarchés Casino à travers toute la France.
- Le **30 juillet 2015**, le groupe Casino a fait évoluer son organisation par un regroupement de l'ensemble de ses activités en Amérique Latine. Cette nouvelle organisation est constituée autour de la filiale colombienne Éxito et optimisera la croissance future du Groupe en Amérique Latine. Le groupe Casino a signé un contrat avec Éxito prévoyant la cession à cette dernière de 50 % du capital de sa holding en France qui détient les actions avec droit de vote de sa filiale brésilienne GPA soit environ 18,8 % du capital et de 100 % de Libertad (filiale du Groupe en Argentine).

Préalablement, la filiale colombienne avait renforcé son périmètre en prenant le contrôle de Disco en Uruguay à partir du 1^{er} janvier 2015 et avait finalisé l'acquisition du réseau Super Inter le 15 avril 2015 par l'exercice d'une option d'achat portant sur 29 magasins.

- Le **18 août 2015**, Éxito a obtenu l'approbation de l'Assemblée générale de ses actionnaires concernant l'acquisition auprès du groupe Casino de 50% des actions avec droit de vote de sa filiale GPA au Brésil et de 100% de Libertad. Le 20 août 2015, Éxito réalise l'acquisition. Un pacte d'actionnaires est conclu permettant d'organiser le contrôle de GPA.
- Le **30 novembre 2015**, les groupes Casino et DIA ont conclu une alliance stratégique internationale dans les achats et les services. Les deux groupes ont convenu de coordonner les négociations d'achats de leurs Marques Distributeurs en Europe, en visant à terme une massification de près de 50 % des volumes.
- Le **15 décembre 2015**, le groupe Casino a annoncé renforcer sa flexibilité financière par un plan de désendettement de plus de 2 Mds€ en 2016 incluant le projet de céder les activités du Groupe au Vietnam. Ce plan a été porté à 4 Mds€ en 2016 suite à l'annonce en février de la cession de Big C Thaïlande.
- Le **18 décembre 2015**, le Conseil d'administration de Cnova a annoncé qu'il mandatait des consultants externes pour l'aider dans une enquête, portant notamment sur des irrégularités présumées commises par des employés dans le cadre de la gestion des stocks de sa filiale brésilienne au sein de ses centres de distribution. Au cours de cette enquête, la filiale a également identifié des anomalies relatives à des montants de dettes fournisseurs, de créances et de marchandises en transit chez des transporteurs.

Les notes 2 et 3 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent l'impact comptable des principaux événements de l'exercice.

Rapport d'activité

Les commentaires du Rapport Financier annuel sont réalisés en comparaison à l'année 2014.

Principales variations du périmètre de consolidation et effets associés :

- Consolidation en intégration globale de Super Inter en Colombie à partir du 16 octobre 2014
- Consolidation en intégration globale de Disco en Uruguay à compter du 1^{er} janvier 2015
- Consolidation des groupes Europrice, Leader Centre Gestion et Parfidis (Franprix Leader Price) sur 2015
- Cession de 110 magasins Franprix Leader Price à deux masterfranchisés sur le second semestre 2015

Effets de change :

En comparaison par rapport à 2014, les monnaies des pays d'Amérique latine dans lesquels le Groupe opère se sont dépréciées de façon significative face à l'euro (dépréciation moyenne de -15,7 % pour le real brésilien et -13,0% pour le peso colombien). A l'inverse, le baht thaïlandais s'est apprécié de +13,5%. A taux de changes constants (TCC), les principaux agrégats du compte de résultat consolidé auraient évolué comme suit :

Activités poursuivies (en M€)	2014	2015 à TCC
Chiffre d'affaires	48 493	49 246
EBITDA	3 191	2 499
ROC	2 231	1 553
Résultat Net normalisé, Part du Groupe	556	416

- L'année 2015 est caractérisée par :
 - En France, le redressement de l'activité et des résultats au deuxième semestre 2015 :
 - Poursuite de la nouvelle stratégie commerciale :
 - Repositionnement prix majeur en 2013 et 2014 chez Géant Casino et Leader Price
 - Déploiement de nouveaux concepts chez Géant Casino et Franprix et rénovation du parc de magasins
 - Développement commercial de Monoprix avec des ouvertures en province
 - Accélération du redressement de l'activité au second semestre 2015
 - Gains de part de marché continus sur le S2 2015 par le Groupe et notamment pour Géant Casino et Leader Price⁽¹⁾
 - Signature d'un partenariat aux achats avec Dia et extension de l'accord existant avec Intermarché
 - Rentabilité en forte progression au S2 2015 avec un ROC de 390 M€ en augmentation de +34,1% par rapport au S2 2014 après les investissements en prix et en coût consentis sur le premier semestre 2015 ayant pesé sur le ROC, notamment, de Géant et Leader Price
 - A l'international, adaptation rapide des filiales à l'évolution de la conjoncture :
 - Bonnes performances d'Éxito en Colombie, Uruguay et Argentine
 - Au Brésil, bonne tenue de GPA Food et croissance de la part des formats les plus porteurs dans le mix :
 - Multivarejo :
 - Marge élevée à 7,7%⁽²⁾, dont 9,2%⁽²⁾ au T4
 - Gains de parts de marché chez Pão de Açúcar et en proximité
 - Renforcement des équipes depuis le S2 2015 et poursuite des rénovations de magasins Extra

⁽¹⁾ Données Kantar

⁽²⁾ Chiffres communiqués par la filiale

- Assaï :
 - Accélération de la croissance au T4 (+27,8% en organique⁽²⁾) tirée par les ventes et par l'expansion
 - Gains de parts de marché : +2%⁽²⁾ par rapport à 2013
 - Retrait de l'activité de Via Varejo en lien avec le recul de la consommation au Brésil
 - Regroupement des activités du Groupe en Amérique latine
 - Prise de contrôle par Éxito par acquisition de 50 % des actions à droit de vote de GPA détenues par Casino et 100% de Libertad en août 2015
 - Synergies significatives : création de valeur de + 50 bp sur la marge nette d'Exito (c. 160 M\$)
 - Très bonne performance de Big C en Thaïlande et au Vietnam
 - Résultat déficitaire de Cnova imputable notamment à Cnova Brazil impactée par l'environnement macroéconomique et par une fraude détectée. La performance opérationnelle de Cdiscount est satisfaisante
 - Impact négatif de l'effet change
- Un plan de désendettement pour renforcer la flexibilité financière du Groupe
 - Rééquilibrage de la dette au sein du Groupe en 2015 permettant une baisse sensible à fin 2015 de la DFN de Casino en France⁽¹⁾
 - Annonce d'un plan de désendettement de l'ordre de 4 Mds€ avec une première étape significative réalisée au premier trimestre 2016
 - Projet de cession des activités de Big C Vietnam annoncé fin 2015
 - Cession de la participation du Groupe dans Big C Thaïlande annoncée le 7 février 2016
 - Les produits de cession seront consacrés à la poursuite du désendettement de Casino en France⁽¹⁾
- En 2015, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est en baisse de -4,8% et en hausse de +1,6% à TCC. Les variations de périmètre contribuent positivement à hauteur de +1,4%. Les variations de change ont un effet négatif de -6,4%.
- La croissance des ventes en organique hors essence et calendaire s'élève à +0,3% :
 - En France, la croissance des activités de distribution alimentaire s'établit à +1,1% en organique hors essence et calendaire, dont +2,7% au T4 2015. La reprise commerciale est confirmée en France par les gains de parts de marché⁽²⁾ récurrents.
 - Géant Casino affiche un chiffre d'affaires en croissance soutenue et l'enseigne continue de gagner des parts de marché
 - Leader Price connaît une expansion soutenue avec des ventes en fort redressement et une part de marché en hausse
 - Les autres enseignes du Groupe enregistrent de bonnes performances.
 - A l'international,
 - Les ventes des activités de distribution alimentaire en Amérique Latine affichent une bonne croissance organique à +5,8% en 2015 hors essence hors calendaire, tirée par la résistance des ventes au Brésil et les bonnes performances de l'ensemble des pays du groupe Exito
 - Les ventes de Via Varejo s'inscrivent en retrait tout au long de l'année mais de manière plus modérée au dernier trimestre
 - La croissance organique hors essence et calendaire de l'Asie s'établit à -0,8% sur l'année.
- La croissance organique de l'activité E-commerce s'élève à +6,6% en 2015.

⁽¹⁾ Périmètre holding du Groupe Casino, incluant notamment les activités françaises et les holdings détenues à 100%

⁽²⁾ Données Kantar

- Le résultat opérationnel courant est en repli sous l'effet des baisses de prix passées en France et du ralentissement économique au Brésil impactant Via Varejo et Cnova Brazil. Le ROC Groupe 2015 s'élève à 1 446 M€ contre 2 231 M€ en 2014 et à 1 553 M€ à taux de change constant en 2015.

- En France, le ROC s'inscrit en repli par rapport à 2014 à 337 M€. Les résultats opérationnels sont marqués par les derniers effets significatifs au S1 des baisses de prix principalement chez Géant Casino et Leader Price et par la reprise de la croissance du chiffre d'affaires au S2 2015. Monoprix et Franprix enregistrent de bonnes performances opérationnelles. Le ROC de la France, en redressement marqué au S2 2015 (390 M€), progresse de +34,1% par rapport au S2 2014 (291 M€).

En France, Casino mène des opérations immobilières dans le cadre du déploiement de son modèle dual et a engagé 21 projets, principalement avec la foncière Mercialis, de promotion immobilière dont 10 sites Géant Casino et 5 sites Monoprix représentant plus de 75 000 m² de surfaces en développement. Les opérations immobilières ont généré un EBITDA comparable sur les deux derniers exercices annuels : 167 M€ en 2015 vs 162 M€ en 2014

- Le ROC du Latam Retail s'inscrit en repli par rapport à 2014 à 703 M€. Au Brésil, l'inflation des coûts pèse sur la marge de l'année, dans un contexte de faible croissance du chiffre d'affaires. La marge opérationnelle des activités de distribution alimentaire en Amérique latine se maintient à un niveau élevé à 4,8%. Les performances de la Colombie, de l'Argentine et de l'Uruguay sont très satisfaisantes.
 - Le ROC du Latam Electronics est en baisse par rapport à 2014 à 271 M€ impacté par la forte contraction de l'activité depuis le T2 2015. Le nouveau management chez Via Varejo a mis en place des plans d'action de relance de la compétitivité prix, permettant ainsi à la filiale de finir l'année avec des ventes moins dégradées en séquentiel et des gains de part de marché.
 - Le ROC de l'Asie s'élève à 277 M€. La marge est en léger retrait (-27 bp) malgré une très bonne maîtrise des coûts. Le Groupe a annoncé le projet de cession de ses activités en Thaïlande et au Vietnam.
 - L'EBITDA du segment E-commerce est négatif en 2015. La performance opérationnelle de Cdiscount est satisfaisante avec un EBITDA positif au S2 2015. La performance au Brésil est impactée par l'environnement macroéconomique et par une fraude détectée chez Cnova Brazil portant sur la gestion des stocks retours au sein de ses centres de distribution et sur des anomalies relatives à des montants de dettes fournisseurs et de créances et de marchandises en transit chez des transporteurs (note 2 de l'annexe aux comptes consolidés).
- La marge opérationnelle courante est en retrait à 3,1% (-147bp au total). En comparaison des chiffres 2014 :
 - La marge opérationnelle courante du segment France Retail est en léger retrait à 1,8%
 - La marge opérationnelle courante du segment Latam Retail est en recul à 4,8%
 - La marge opérationnelle courante du segment Latam Electronics est en repli à 5,2%
 - La marge opérationnelle courante du segment Asie est en léger retrait à 7,0%
 - La marge opérationnelle courante du segment E-Commerce est en baisse à -4,2%

- Organigramme simplifié du Groupe :



FRANCE 	BRÉSIL 	AMÉRIQUE LATINE (hors Brésil)	ASIE
Casino France 100 %	GPA Food 38,4 % 32,8 %	 Éxito (Colombie) 54,8 %	 Big C Thaïlande (Thaïlande) 58,6 %
FP - LP 100 %		 Libertad (Argentine) 84,9 % 54,8 %	
Monoprix 100 %	Via Varejo 16,7 % 14,2 %	 Devoto (Uruguay) 54,8 %	 Big C Vietnam (Vietnam) 100 % ⁽¹⁾
		 Disco (Uruguay) 34,2 %	
E-COMMERCE		% QP d'intérêt moyen en 2015 ⁽²⁾	
Cnova 57,1 % 55,2 %		% QP d'intérêt en fin d'exercice	

⁽¹⁾ Incluant des intérêts minoritaires limités dans des filiales opérationnelles en-dessous de la holding détenue à 100 %

⁽²⁾ Moyenne des taux de détention mensuels

FRANCE RETAIL

<i>en millions d'euros</i>	2014	2015
Chiffre d'affaires HT	18 848	18 890
EBITDA	836	726
Marge d'EBITDA	4,4%	3,8%
Résultat opérationnel courant	397	337
Marge opérationnelle courante	2,1%	1,8%

Le chiffre d'affaires des activités de distribution alimentaire en France s'élève à 18 890 millions d'euros en 2015 contre 18 848 millions d'euros en 2014. En organique hors essence et calendaire, les ventes s'inscrivent en croissance de +1,1% dont +2,7% au T4 2015. Le second semestre 2015 est marqué par la reprise de la croissance du chiffre d'affaires.

Le ROC France Retail s'établit à 337 millions d'euros, en repli par rapport à 2014 compte tenu des derniers effets significatifs de baisses de prix principalement chez Géant Casino et Leader Price. Monoprix et Franprix enregistrent de bonnes performances opérationnelles.

La contribution des activités de promotion immobilière à l'EBITDA est comparable entre 2014 (162 M€) et 2015 (167 M€). Au S2 2015, ces opérations de promotion ont contribué pour 86 M€ (y compris projets sur 5 sites Monoprix cédés à Mercialis) contre 93 M€ au S2 2014.

La marge opérationnelle courante des activités de distribution alimentaire en France s'établit à 1,8% en 2015.

Par format, on notera les points suivants sur l'année :

- Chez **Géant Casino**⁽¹⁾, l'année est marquée par un retour à la croissance du chiffre d'affaires en organique et en comparable à +2,0% hors essence et calendaire. Grâce à un positionnement prix compétitif et à la poursuite des actions contribuant au renforcement de l'assortiment et à une meilleure expérience en magasins, l'enseigne gagne des parts de marché⁽²⁾ en continu et affiche des volumes et un trafic client bien orienté. Au second semestre, les ventes alimentaires enregistrent de bonnes performances et les ventes non-alimentaires sont en amélioration par rapport au S1 2015.
- Les ventes organiques de **Leader Price** progressent de +3,9% sur l'année dont +7,5% au T4 2015 hors essence et calendaire. Le trafic client est en progression depuis le T2 2015 pour atteindre +6,7% au T4 2015. Leader Price poursuit ses plans d'actions avec l'amélioration du service en magasins par la fluidité en caisse, l'amplitude des horaires d'ouvertures, l'adaptation de sa structure de coûts et un travail sur les assortiments et les offres de promotions ciblées.
- **Monoprix** affiche une croissance continue des ventes alimentaires en comparable en 2015. La performance des ventes textile et maison est bonne grâce aux nombreuses opérations commerciales et collaborations créateurs lancées tout au long de l'année. La croissance organique est tirée par une expansion très dynamique : 84 ouvertures brutes de magasins en 2015. Les formats porteurs, Monop' et Naturalia, accélèrent leur développement.
- Les **Supermarchés Casino** affichent un chiffre d'affaires positif à magasins comparables depuis le T3 2015. Le trafic client est positif sur l'ensemble du second semestre. L'enseigne poursuit ses actions sur l'attractivité des magasins par l'amélioration du confort client et le lancement d'un nouveau programme de fidélité.
- **Franprix** affiche des ventes positives à magasins comparables sur l'ensemble du second semestre et maintient une rentabilité élevée dans un contexte de transformation profonde des magasins. Le nouveau concept Mandarine permet une progression significative du trafic client et du chiffre d'affaires dans les magasins rénovés.

⁽¹⁾ Hors activité essentiellement de la société Codim (4 hypermarchés) en Corse

⁽²⁾ Kantar

- La **Proximité** affiche des ventes en croissance de +7,0% en comparable hors essence et calendaire sur l'année. L'enseigne poursuit la rénovation de ses magasins intégrés et le réseau franchisé affiche un fort dynamisme grâce à une offre plus compétitive et à un parc de magasins rénovés.

LATAM RETAIL

<i>en millions d'euros</i>	2014	2015 à TCC	2015
Chiffre d'affaires HT	15 422	17 033	14 714
EBITDA	1 215	1 148	993
Marge d'EBITDA	7,9%	6,7%	6,7%
Résultat opérationnel courant	895	810	703
Marge opérationnelle courante	5,8%	4,8%	4,8%

Le chiffre d'affaires du segment Latam Retail s'établit à 14 714 millions d'euros en 2015, en hausse de +5,8% en organique hors essence et calendaire.

Les ventes des enseignes alimentaires de **GPA au Brésil** sont soutenues avec une croissance organique élevée en 2015 à +6,4% hors essence et calendaire (+7,1% publié par la filiale, y compris essence et calendaire). Le Groupe poursuit l'adaptation du mix de formats aux évolutions des besoins des consommateurs.

Multivarejo enregistre des ventes stables en organique en 2015 et poursuit son expansion sur les formats premium et de proximité avec l'ouverture de 79 magasins. Le Groupe poursuit la rénovation des magasins Extra.

Assaí affiche une croissance organique élevée à +25,5% sur l'année avec l'ouverture de 11 magasins pour un total de 95 magasins à fin 2015.

Exito (hors Brésil) accélère sa croissance avec des ventes organiques de +4,0% en 2015 hors essence et calendaire, dont +6,6% au T4 2015. En 2015, la Colombie poursuit son expansion avec l'ouverture brute de magasins (656 magasins dont 610 Surtimax Aliados) et le développement continu de l'immobilier. L'Argentine et l'Uruguay enregistrent une forte croissance.

Le ROC du Latam Retail se maintient à un bon niveau en dépit de l'effet de l'inflation des coûts et de l'effet change dans un contexte de faible croissance du chiffre d'affaires. La marge se maintient à un niveau élevé grâce à de nombreux plans d'action sur la marge et les coûts. Les performances de l'Argentine et de l'Uruguay sont très soutenues.

LATAM ELECTRONICS

<i>en millions d'euros</i>	2014	2015 à TCC	2015
Chiffre d'affaires HT	7 245	6 150	5 187
EBITDA	737	396	334
Marge d'EBITDA	10,2%	6,4%	6,4%
Résultat opérationnel courant	677	322	271
Marge opérationnelle courante	9,3%	5,2%	5,2%

Le chiffre d'affaires du segment Latam Electronics s'élève à 5 187 millions d'euros en 2015. Les ventes de Via Varejo sont fortement impactées depuis le 2^{ème} trimestre par la récession dans le secteur des biens d'équipement au Brésil. Les ventes du T4 2015 sont en retrait plus modéré par rapport à 2014 qu'aux trimestres précédents. L'enseigne gagne des parts de marché au T4 2015.

Le ROC du segment Latam Electronics est en baisse par rapport à 2014 à 271 M€, impacté par la forte contraction de l'activité à partir du T2 2015. Via Varejo a mise en place des plans d'actions pour améliorer

la compétitivité prix et renforcer l'efficacité des promotions, baisser la base de coûts opérationnels et fermer les magasins non rentables. Un nouveau management est en place depuis octobre 2015.

ASIE

<i>en millions d'euros</i>	2014	2015 à TCC	2015
Chiffre d'affaires HT	3 513	3 487	3 973
EBITDA	361	346	394
Marge d'EBITDA	10,3%	9,9%	9,9%
Résultat opérationnel courant	255	243	277
Marge opérationnelle courante	7,2%	7,0%	7,0%

Le chiffre d'affaires du segment Asie s'établit à 3 973 millions d'euros contre 3 513 millions d'euros en 2014, en croissance de +13,1%, tirée par les effets de change favorable.

En **Thaïlande**, l'expansion est dynamique avec 98 ouvertures nettes dont 69 au S2 2015. Les activités immobilières sont bien orientées en 2015 avec notamment une progression de +4,8%⁽¹⁾ des revenus de location au T4 2015.

Le **Vietnam** poursuit son expansion tant en magasins qu'en galeries commerciales.

Le **ROC de l'Asie** est en amélioration par rapport à 2014 à 277 M€ grâce à l'effet change. La marge est en léger retrait de -27 bp. Le Groupe a annoncé le projet de cession de ses activités en Thaïlande et au Vietnam.

⁽¹⁾ Donnée publiée par la filiale, en vision locale

E-COMMERCE (CNOVA)

<i>en millions d'euros</i>	2014	2015
GMV (volume d'affaires) publié par Cnova	4 487	4 835
EBITDA	41	(104)
<i>Dont Cdiscount en France</i>	8	6
<i>Dont sites internationaux</i>	(16)	(22)
<i>Dont Holdings</i>	(1)	(9)
<i>Dont Cnova Brazil</i>	50	(79)

Le volume d'affaires (GMV) du E-commerce s'établit à 4 835 millions d'euros, en croissance de +16,4% à taux de change constant en 2015 grâce à la progression élevée des marketplaces dont la quote-part rapportée au volume atteint 20,5%.

En **France**, Cdiscount enregistre de bonnes performances avec une croissance de la GMV de +18,9% et une quote-part de la marketplace de 27,5% à fin 2015. Au T4 2015, Cdiscount gagne +130 pb de parts de marché pour atteindre 27,4%.

Au **Brésil**, la performance de Cnova Brazil est impactée par la récession et par la fraude détectée.

Cnova a annoncé la vente ou la fermeture des sites opérant dans les pays suivants : Thaïlande, Vietnam, Panama, Equateur, ainsi que la fermeture de quelques sites verticaux.

Cnova a publié ses comptes 2015 en intégrant l'impact provisoire d'une fraude détectée dans ses centres logistiques. Compte tenu de l'incidence non significative de celle-ci sur les agrégats consolidés, le Groupe a comptabilisé l'impact en résultat de la période conformément à IAS8 sans retraiter les exercices antérieurs, soit - 25 M€ en EBITDA et - 23 M€ en autres charges opérationnelles

L'EBITDA du segment E-commerce est négatif en 2015. La performance opérationnelle de Cdiscount est satisfaisante avec un EBITDA positif au S2 2015. La performance au Brésil est impactée par l'environnement macroéconomique et par une fraude détectée dans des centres logistiques chez Cnova Brazil.

Commentaires sur les comptes consolidés du Groupe

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Casino sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration qui sont applicables au 31 décembre 2015.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les méthodes comptables décrites dans l'annexe aux comptes consolidés ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, après prise en compte des nouvelles normes et interprétations. Cette prise en compte n'a pas eu d'incidence significative sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Pour mémoire, le Groupe avait appliqué par anticipation l'interprétation IFRIC 21 – Droits ou taxes dans ses états financiers consolidés annuels clos le 31 décembre 2014.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires HT consolidé de 2015 s'élève à 46 145 millions d'euros, contre 48 493 millions d'euros en 2014, soit une baisse de -4,8%.

L'impact des variations de périmètre sur le chiffre d'affaires est positif de +1,4%. L'impact du change a été légèrement défavorable de -6,4%.

L'examen détaillé de l'évolution du chiffre d'affaires a été effectué plus haut dans les commentaires sur l'activité de chacun des 5 segments du Groupe.

Résultat opérationnel courant (ROC)

Le résultat opérationnel courant en 2015 s'élève à 1 446 millions d'euros, en baisse de -35,2% par rapport à 2014.

Les variations de périmètre ont eu un impact de +0,2% et les variations de change de -4,8%.

Retraité de ces effets, le résultat opérationnel courant est en retrait de -30,6% en organique.

L'examen détaillé de l'évolution du résultat opérationnel courant a été effectué plus haut dans les commentaires sur l'activité de chacun des 5 segments du Groupe.

Résultat opérationnel

Les **autres produits et charges opérationnels** font apparaître une charge nette de -478 millions d'euros en 2015 contre une charge nette de -494 millions d'euros en 2014.

La charge nette de -478 millions d'euros en 2015 concerne principalement :

- des provisions et charges pour restructuration pour 309 millions d'euros dont 193 millions d'euros en France et 86 millions d'euros au Brésil
- des provisions et charges pour taxes, risques et litiges pour 131 millions d'euros, concernant essentiellement GPA au Brésil (148 millions d'euros)
- des produits nets liés à des opérations de périmètre pour 47 millions d'euros composés principalement de la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue de Disco lors de sa prise de contrôle pour 262 millions d'euros ainsi que des frais et incidences liés à des opérations de périmètre pour -133 millions d'euros
- De diverses charges pour 71 millions d'euros, principalement constituées de -23 millions d'euros constatées sur l'exercice 2015 au titre de la fraude dans la filiale Cnova Brazil

La charge nette de -494 millions d'euros en 2014 comprenait principalement :

- des provisions et charges pour restructuration pour 197 millions d'euros dont 34 millions d'euros au Brésil
- des provisions et charges pour risques et litiges pour 97 millions d'euros, concernant essentiellement GPA au Brésil (84 millions d'euros),
- des charges nettes liées à des opérations de périmètre pour 136 millions d'euros dont 31 millions d'euros pour le groupe GPA au Brésil, 47 millions d'euros pour les sociétés françaises ainsi que 26 millions d'euros de frais d'IPO

Après impact des autres produits et charges opérationnels, **le résultat opérationnel** s'établit à 967 millions d'euros en 2015 contre 1 736 millions d'euros en 2014.

Résultat financier et Résultat avant impôt

Le **Résultat financier** de la période fait apparaître une charge nette de 818 millions d'euros (contre une charge nette de 678 millions d'euros en 2014) qui est composée :

- du coût de l'endettement financier net de 569 millions d'euros, en amélioration de 11,1% par rapport à 2014 (640 millions d'euros)
- des autres produits et charges financiers pour une charge nette de 249 millions d'euros (contre une charge nette de 38 millions d'euros en 2014), impactée principalement par la variation de valeur des dérivés sur des activités de filiales du Groupe (titre GPA : note 11.4 de l'annexe aux comptes consolidés)

Le **Résultat avant impôt** s'élève à 150 millions d'euros en 2015 (contre 1 059 millions d'euros en 2014).

Résultat Net Part du Groupe

L'**impôt sur les bénéfices** s'est élevé à 61 millions d'euros, représentant 40,9% du résultat avant impôt (contre 310 millions d'euros en 2014). Après retraitement des éléments exceptionnels non récurrents, le taux normatif d'impôts s'élève à -30,4%, vs -29,0% en 2014.

Le **Résultat des sociétés mises en équivalence** s'inscrit à 66 millions d'euros (contre 77 millions d'euros en 2014).

Les **intérêts minoritaires** s'établissent à 201 millions d'euros contre 573 millions d'euros à la même période en 2014. Après retraitement des éléments exceptionnels non récurrents, les intérêts minoritaires normalisés s'établissent à 330 millions d'euros contre 665 millions d'euros en 2014.

Le **Résultat Net Part du Groupe des activités poursuivies** est négatif à -47 millions d'euros, en retrait sous l'effet principalement des baisses de prix passées en France et du ralentissement au Brésil.

Le **Résultat Net Part du Groupe de l'ensemble consolidé** s'élève à -43 millions d'euros,

Le **Résultat Net normalisé Part du Groupe** des activités poursuivies ressort à 412 millions d'euros. Les retraitements du Résultat Net qui permettent d'établir le Résultat Net normalisé figurent en annexe.

Situation financière

La **Dette financière nette du Groupe Casino** au 31 décembre 2015 s'établit à 6 073 millions d'euros contre 5 733 millions d'euros au 31 décembre 2014⁽¹⁾.

La **Dette financière nette de Casino en France** au 31 décembre 2015 s'établit à 6 081 M€, en réduction de 20% sous l'effet de la réorganisation des actifs du Groupe en Amérique Latine.

Tableau de financement de Casino en France (en M€)

	2015
Cash-flow opérationnel après impôts des activités françaises détenues à 100% ⁽²⁾	838
Capex nets	(498)
Dividendes reçus des filiales internationales et des sociétés mises en équivalence	194
Dividendes payés et coupons des titres perpétuels	(400)
Frais financiers nets payés	(130)
Free cash-flow après frais financiers et dividendes	6

Le cash-flow opérationnel après impôts des activités françaises s'élève à 838 M€ et les dividendes reçus à 194 M€. Il couvre les capex nets (498 M€), les frais financiers (130 M€) et les dividendes versés aux actionnaires et aux porteurs de titres subordonnés de Casino (400 M€).

Au 31 décembre 2015, **Casino en France**⁽³⁾ dispose de 5,5 Mds€ de liquidités. Cette liquidité se compose d'une forte position de **trésorerie brute** de 1,7 Mds€ et de **lignes de crédit confirmées et non tirées** de 3,9 Mds€. A cette même date, l'encours de papier commercial est de 424 M€.

Casino est noté BBB- par Standard & Poor's (sous Credit Watch négatif depuis le 15 janvier 2016) et par Fitch Ratings (perspective stable).

Le groupe a annoncé un **plan de désendettement** de 4 Mds€ avec une première étape dès le T1 2016 marquée par la cession de Big C en Thaïlande pour 3,1 Mds€ (3,3 Mds€ y compris dette).

Les **capitaux propres** du Groupe s'élèvent à 12 419 millions d'euros, contre 15 608 millions d'euros au 31 décembre 2014 et 14 813 millions d'euros au 30 juin 2015.

⁽²⁾ Avant dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et des filiales internationales, lesquels sont présentés de manière séparés dans ce tableau

⁽³⁾ Le Groupe a revu en 2015 la définition de la dette financière nette au regard principalement des actifs nets destinés à être vendus en relation avec son plan de désendettement et des dettes de « Puts minoritaires ».
La DFN 2014 a été retraitée suivant cette nouvelle définition

⁽³⁾ Périmètre holding du Groupe Casino, incluant notamment les activités françaises et les holdings détenues à 100%

Perspectives et conclusions

Les **perspectives** du Groupe sont les suivantes :

- Un désendettement significatif

Le Groupe accélère son désendettement et en particulier en France⁽¹⁾ avec la réorganisation de la structure du Groupe en Amérique latine et l'annonce d'un plan de cessions d'environ 4 Mds€, dont les produits de cession seront consacrés au désendettement de Casino en France⁽¹⁾. Les filiales du Groupe en Amérique latine disposent de bilans solides.

- Une stratégie de rotation des actifs

Le Groupe mène depuis 10 ans une politique constante d'acquisition d'actifs clés et de cession d'actifs matures. Ces opérations, à l'instar de la cession des activités en Thaïlande et au Vietnam, surviennent pour la plupart après des phases d'intensification de la croissance ayant conduit à une maximisation de la valeur des actifs.

- Une croissance rentable en France

Le groupe Casino dispose de positions de leadership autour de marques et de formats diversifiés en France et poursuit sa stratégie autour de 3 formats qui répondent aux besoins actuels et futurs des consommateurs : discount, premium et proximité.

Le Groupe a mis en place des plans d'amélioration de sa rentabilité en 2016 avec une hypothèse de croissance comparable supérieure à +1,5% et une cible annuelle de gains de plus de 100 bp de sa marge commerciale et de plus de 30 bp dont environ 10 pb d'effet report.

- En E-commerce, poursuite de la croissance et amélioration de la rentabilité

Poursuite de la croissance sur les marchés porteurs et réduction des pertes, avec un objectif de ROC 2016 de Cdiscount en amélioration par rapport à 2015 et une ambition de rapprocher l'EBITDA de Cnova Brazil de l'équilibre en 2016. En France, le Groupe poursuit la forte dynamique de croissance de Cdiscount. A l'international, Casino réduit ses pertes et se recentre sur Cnova Brazil.

- Consolidation du leadership et croissance en Amérique Latine

Suite à la consolidation de ses positions stratégiques en 2012 et 2015, le groupe Casino dispose de positions de leadership en distribution alimentaire et en immobilier commercial. Sur cette zone, le Groupe a accès à 300 millions de clients potentiels. Le potentiel du Groupe y est fort tant en distribution qu'en immobilier commercial.

Les filiales cotées ont chacune communiqué leurs objectifs et perspectives à l'occasion de leurs résultats annuels

S'agissant de la France, le Groupe **confirme les objectifs** suivants en 2016 :

- EBITDA d'environ 900 M€
- ROC supérieur à 500 M€
- Free cash-flow⁽¹⁾ après frais financiers et paiement du dividende⁽²⁾ d'au moins 200 M€

⁽¹⁾ Périmètre holding du groupe Casino, incluant notamment les activités françaises et les holdings détenues à 100%

⁽²⁾ Cash-flow opérationnel après IS des activités françaises – Capex des activités françaises + dividendes reçus des filiales internationales et des SME – dividendes payés (y compris coupons de la dette hybride) – frais financiers nets

Evènements récents

Le Groupe a annoncé le 7 février 2016 la **cession sa participation de 58,6 % dans Big C Thaïlande** pour un total de 3,1 Mds€. Le prix de cession est de 252,88 THB par action. Cette transaction valorise Big C à 1,7 x le chiffre d'affaires et à 16,8 x l'EBITDA. Le closing aura lieu au plus tard le 31 mars 2016.

Le Groupe a par ailleurs engagé le **projet de cession de l'ensemble des actifs de Big C Vietnam** soit: 32 hypermarchés (avec 29 galeries commerciales), 10 magasins de proximité et des corners de cash & carry au 31 décembre 2015, présents dans 15 des 17 plus grandes villes.

En janvier 2016, trois actionnaires individuels ont entamé chacun trois recours s'inscrivant dans le cadre présumé d'une action de groupe dite « class action ». Ces actions sont intentées contre Cnova N.V., certains de ses dirigeants et administrateurs ainsi que les établissements financiers garants de son introduction en bourse en novembre 2014. Ces plaignants allèguent une violation du droit boursier américain. Pour deux des cas, les procédures ont été portées devant le tribunal de District des Etats-Unis (District sud de New York), pour le troisième cas, devant la Cour Suprême de l'Etat de New York. Ce dernier cas a été renvoyé devant le tribunal de District des Etats-Unis. Cnova N.V. a fait savoir que ces plaintes apparaissent sans fondement et entend se défendre vigoureusement.

Dans le contexte des difficultés rencontrées par les pays émergents et la récession que connaît le Brésil, Standard & Poor's souhaite mettre à jour son appréciation du crédit Casino. L'agence a ainsi mis la notation BBB- du Groupe en CreditWatch (« mise sous revue ») négatif le 15 janvier 2016. Standard & Poor's conduit en liaison avec le management de Casino, une revue de la notation financière du Groupe.

Les agences Standard & Poor's et Fitch Ratings avaient précédemment confirmé mi-décembre 2015 le rating BBB-/Perspective Stable de Casino.

L'amélioration des performances opérationnelles attendues en France en 2016 et l'ampleur du programme de cessions engagé sont des éléments importants qui renforceront la structure financière du Groupe.

Indépendamment de ce plan de cessions, Casino dispose d'une très bonne liquidité qui lui permet de faire face à tous ses remboursements de dette dans les années à venir.

Annexe : Passage du résultat net publié au résultat net normalisé

Le résultat net normalisé correspond au résultat net des activités poursuivies, corrigé des effets des autres produits et charges opérationnels tels que définis dans la partie “Principes comptables” de l’annexe annuelle aux comptes consolidés et des effets des éléments financiers non récurrents, ainsi que des produits et charges d’impôts non récurrents.

Les éléments financiers non récurrents regroupent certains instruments financiers constatés en résultat dont la juste valeur peut être très volatile. À titre d’exemple, les variations de juste valeur des instruments financiers non qualifiés de couverture et des dérivés indexés sur le cours d’actions cotées du Groupe sont ainsi retraitées du résultat net normalisé.

Les produits et charges d’impôts non récurrents correspondent aux effets d’impôt directement liés aux retraitements précédents ainsi que les effets directs d’impôt non récurrents. Ainsi la charge d’impôt rapportée au résultat normalisé avant impôt correspond au taux d’impôt moyen normatif du Groupe. Cet agrégat permet de mesurer l’évolution du résultat récurrent des activités.

en millions d’euros	2014	Eléments retraités	2014 normalisé	2015	Eléments retraités	2015 normalisé
Résultat opérationnel courant	2 231		2 231	1 446		1 446
Autres charges et produits opérationnels	(494)	494		(478)	478	
Résultat opérationnel	1 736	494	2 231	967	478	1 446
Coût de l’endettement financier net	(640)		(640)	(569)		(569)
Autres produits et charges financiers ⁽¹⁾	(38)	58	20	(249)	344	95
Charge d’impôt ⁽²⁾	(310)	(157)	(467)	(61)	(234)	(296)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	77		77	66		66
Résultat net des activités poursuivies	826	395	1 221	154	588	742
dont intérêts minoritaires ⁽³⁾	573	93	665	201	128	330
dont part du Groupe	253	303	556	(47)	459	412

⁽¹⁾ Sont retraitées des autres produits et charges financiers, principalement les effets d’actualisation monétaire des passifs fiscaux au Brésil (-25 M€ en 2014 et -15 M€ en 2015), ainsi que les variations de juste valeur des Total Return Swaps portant sur les actions GPA, Big C, des forwards et calls GPA (-33 M€ en 2014 et -334 M€ en 2015).

⁽²⁾ Sont retraités de la charge d’impôt, les effets d’impôt correspondants aux éléments retraités ci-dessus, ainsi que les produits et charges d’impôts non récurrents.

⁽³⁾ Sont retraités des intérêts ne donnant pas le contrôle les montants associés aux éléments retraités ci-dessus.



CASINO, GUICHARD-PERRACHON

COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2015

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	3
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE.....	4
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE.....	5
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....	6
ETATS DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	7
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	8

ETATS FINANCIERS

Compte de résultat consolidé

en millions d'euros	Notes	2015	2014
ACTIVITES POURSUIVIES			
Chiffre d'affaires, hors taxes	6.1	46 145	48 493
Coût d'achat complet des marchandises vendues	6.2	(34 980)	(36 401)
Marge commerciale		11 165	12 092
Autres revenus	6.1	540	568
Coûts des ventes	6.3	(8 746)	(8 857)
Frais généraux et administratifs	6.3	(1 514)	(1 573)
Résultat opérationnel courant	5.1	1 446	2 231
<i>Exprimé en % du CA HT</i>		3,1%	4,6%
Autres produits opérationnels	6.5	499	244
Autres charges opérationnelles	6.5	(977)	(738)
Résultat opérationnel		967	1 736
<i>Exprimé en % du CA HT</i>		2,1%	3,6%
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		166	204
Coût de l'endettement financier brut		(735)	(844)
Coût de l'endettement financier net	11.4.1	(569)	(640)
Autres produits financiers	11.4.2	238	152
Autres charges financières	11.4.2	(487)	(190)
Résultat avant impôt		150	1 059
<i>Exprimé en % du CA HT</i>		0,3%	2,2%
Charge d'impôt	9.1	(61)	(310)
Quote-part de résultat net des entreprises associées et coentreprises	3.3.4	66	77
Résultat net des activités poursuivies		154	826
<i>Exprimé en % du CA HT</i>		0,3%	1,7%
dont, part du Groupe		(47)	253
dont, intérêts ne donnant pas le contrôle		201	573
ACTIVITES ABANDONNEES			
Résultat net des activités abandonnées		4	(2)
dont, part du Groupe		4	(2)
dont, intérêts ne donnant pas le contrôle		-	-
ENSEMBLE CONSOLIDE			
Résultat net de l'ensemble consolidé		158	824
dont, part du Groupe		(43)	251
dont, intérêts ne donnant pas le contrôle	12.8	201	573

Résultat net par action

en euros	Notes	2015	2014
Des activités poursuivies, part du Groupe			
de base	12.10.3	(0,84)	2,06
Dilué (*)		(1,22)	1,68
De l'ensemble consolidé, part du Groupe			
de base	12.10.3	(0,81)	2,04
Dilué (*)		(1,19)	1,67

(*) Conformément à IAS 33, le calcul du résultat net par action dilué prend en compte l'effet dilutif maximum lié aux ORA Monoprix émises le 27 décembre 2013. Le Groupe disposant d'une option d'achat sur ces ORA, cette dilution maximale représentant à fin 2015 0,38 euro par action serait ramenée à 0 en cas d'exercice de cette option

Etat du résultat global consolidé

en millions d'euros	2015	2014
Résultat net de l'exercice	158	824
Eléments recyclables ultérieurement en résultat	(2 874)	33
<i>Couvertures de flux de trésorerie</i>	-	32
<i>Ecart de conversion (*)</i>	(2 844)	19
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	-	(12)
<i>Couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger</i>	(2)	-
<i>Quote-part des éléments recyclables issus des entreprises associées et coentreprises</i>	(30)	-
<i>Effets d'impôt</i>	2	(7)
Eléments non recyclables en résultat	(23)	(1)
<i>Ecart actuariel</i>	(34)	(2)
<i>Effets d'impôt</i>	12	1
Autres éléments du résultat global au titre de l'exercice, nets d'impôt	(2 897)	31
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de l'exercice, nets d'impôt	(2 739)	856
<i>Dont part du Groupe</i>	(1 269)	261
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	(1 470)	595

(*) La variation négative de l'exercice 2015 de 2 844 millions d'euros résulte essentiellement de la dépréciation des monnaies brésilienne et colombienne pour respectivement 2 381 et 414 millions d'euros. En 2014, la variation positive de 19 millions d'euros résultait principalement d'une compensation entre la dépréciation de la monnaie colombienne (-236 millions d'euros) et l'appréciation des monnaies thaïlandaise (144 millions d'euros) et brésilienne (69 millions d'euros).

Les mouvements de chaque exercice sont présentés à la note 12.7.2.

Etat de la situation financière consolidée

ACTIFS			
en millions d'euros	Notes	2015	2014
Goodwill	10.1	10 351	11 009
Immobilisations incorporelles	10.2	3 622	4 289
Immobilisations corporelles	10.3	8 769	9 643
Immeubles de placement	10.4	771	667
Participations dans les entreprises associées et les coentreprises	3.3	629	897
Autres actifs non courants	6.9	1 858	2 244
Actifs d'impôts différés	9.2.1	490	366
Actifs non courants		26 490	29 115
Stocks	6.6	4 884	5 311
Créances clients	6.7	1 287	1 513
Autres actifs courants	6.8	1 857	1 786
Créances d'impôts courants		189	161
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.1	4 588	7 359
Actifs détenus en vue de la vente	3.5	538	36
Actifs courants		13 343	16 165
TOTAL ACTIFS		39 833	45 280

PASSIFS			
en millions d'euros	Notes	2015	2014
Capital social		173	173
Primes, titres auto-détenus et autres réserves		5 709	7 534
Capitaux propres part du Groupe		5 883	7 707
Intérêts ne donnant pas le contrôle		6 536	7 901
Capitaux propres	12	12 419	15 608
Provisions pour retraites et engagements assimilés non courantes	8.2	307	292
Autres provisions non courantes	13.1	538	719
Passifs financiers non courants	11.2	9 594	9 186
Dettes non courantes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle	3.4.1	50	38
Autres dettes non courantes	11.3	786	745
Passifs d'impôts différés	9.2.2	1 225	1 423
Passifs non courants		12 500	12 402
Provisions pour retraites et engagements assimilés courantes	8.2	9	-
Autres provisions courantes	13.1	187	169
Dettes fournisseurs		8 073	8 324
Passifs financiers courants	11.2	2 140	4 501
Dettes courantes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle	3.4.1	102	24
Dettes d'impôts exigibles		93	106
Autres dettes courantes	11.3	4 126	4 147
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente	3.5	184	-
Passifs courants		14 914	17 270
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		39 833	45 280

Etat des flux de trésorerie consolidés

en millions d'euros	2015	2014
Résultat net de l'ensemble consolidé	158	824
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 031	1 011
Pertes / (gains) liés aux variations de juste valeur	261	56
Charges / (produits) calculés liés aux stocks options et assimilés (note 8.3.1)	9	25
Autres charges / (produits) calculés	26	41
Résultats sur cessions d'actifs	2	77
Pertes / (profits) liés à des variations de parts d'intérêts de filiales avec prise / perte de contrôle ou de participations ne donnant pas le contrôle	(263)	(6)
Quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises (note 3.3.4)	(66)	(77)
Dividendes reçus des entreprises associées et des coentreprises (notes 3.3.1 et 3.3.3)	128	64
Capacité d'Autofinancement (CAF)	1 286	2 015
Coût de l'endettement financier net (hors variation de juste valeur)	602	631
Charge d'impôt (y compris différé) (note 9.1)	63	310
Impôts versés	(228)	(424)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement (note 4.1)	1 198	343
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	2 921	2 874
Décaissements liés aux acquisitions :		
▪ d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement	(1 488)	(1 529)
▪ d'actifs financiers non courants	(64)	(15)
Encaissements liés aux cessions :		
▪ d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement	161	64
▪ d'actifs financiers non courants	7	3
Incidence des variations de périmètre avec changement de contrôle (note 4.2)	(160)	(101)
Incidence des variations de périmètre en lien avec des coentreprises et des entreprises associées	-	(34)
Variation des prêts et avances consentis	-	1
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(1 545)	(1 611)
Dividendes versés :		
▪ aux actionnaires de la société mère (note 12.9)	(352)	(353)
▪ aux intérêts ne donnant pas le contrôle (note 12.8)	(170)	(122)
▪ aux porteurs de TSSDI (note 12.9)	(48)	(27)
Augmentation et diminution de capital de la société mère	1	4
Transactions entre le Groupe et les intérêts ne donnant pas le contrôle (note 4.3)	17	(259)
Cessions / (acquisitions) de titres auto-détenus	(82)	(11)
Augmentation emprunts et dettes financières	3 201	3 616
Diminution emprunts et dettes financières	(4 911)	(1 348)
Intérêts financiers nets versés	(648)	(639)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(2 992)	861
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie	(1 047)	(37)
Variation de trésorerie	(2 663)	2 087
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets d'ouverture	7 197	5 110
▪ trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités détenues en vue de la vente	-	-
Trésorerie nette d'ouverture présentée au bilan (note 11.1)	7 197	5 110
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets de clôture	4 534	7 197
▪ trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités détenues en vue de la vente (note 3.5)	(129)	-
Trésorerie nette de clôture présentée au bilan (note 11.1)	4 405	7 197

Etat de variation des capitaux propres consolidés

En millions d'euros (avant affectation du résultat)	Capital	Réserves liées au capital (1)	Titres auto- détenus	TSSDI	Réserves et résultats consolidés	Couverture de flux de trésorerie	Couverture d'investissement net	Ecart de conversion	Ecart actuariels	Actifs financiers disponibles à la vente	Capitaux propres Part du Groupe (2)	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres Totaux
Au 1^{er} janvier 2014	173	4 088	(1)	1 350	2 937	(6)	(31)	(773)	(30)	19	7 726	7 750	15 476
Autres éléments du résultat global au titre de l'exercice	-	-	-	-	-	21	-	(3)	(1)	(8)	9	22	31
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	251	-	-	-	-	-	251	573	824
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de l'exercice	-	-	-	-	251	21	-	(3)	(1)	(8)	261	595	856
Opérations sur capital	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	4
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	(1)	-	(7)	-	-	-	-	-	(8)	-	(8)
Dividendes versés (3)	-	-	-	-	(371)	-	-	-	-	-	(371)	(88)	(459)
Dividendes à verser aux porteurs de TSSDI et aux intérêts ne donnant pas le contrôle de GPA (3) (4)	-	-	-	-	(6)	-	-	-	-	-	(6)	(76)	(82)
Paievements en actions	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	4	21	25
Introduction en bourse de Cnova	-	-	-	-	213	-	-	(29)	-	-	184	(71)	113
Exercice de l'option d'achat portant sur 3,4% de GPA (note 3.2.1)	-	-	-	-	(16)	-	-	(55)	-	-	(71)	(244)	(315)
Autres Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	(21)	-	-	3	-	-	(18)	13	(5)
Autres mouvements	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2	2	4
Au 31 décembre 2014	173	4 092	(2)	1 350	2 987	15	(31)	(858)	(31)	11	7 707	7 901	15 608
Autres éléments du résultat global au titre de l'exercice	-	-	-	-	-	0	(1)	(1 202)	(23)	0	(1 226)	(1 671)	(2 897)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	(43)	-	-	-	-	-	(43)	201	158
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de l'exercice	-	-	-	-	(43)	0	(1)	(1 202)	(23)	0	(1 269)	(1 470)	(2 739)
Opérations sur capital	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	(78)	-	(2)	-	-	-	-	-	(81)	-	(81)
Dividendes versés (3)	-	-	-	-	(394)	-	-	-	-	-	(394)	(94)	(488)
Dividendes à verser aux porteurs de TSSDI (3)	-	-	-	-	(5)	-	-	-	-	-	(5)	-	(5)
Paievements en actions	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2	7	9
Variation des parts d'intérêts liées à la prise / perte de contrôle des filiales (5)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	157	157
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales (6)	-	-	-	-	(73)	-	-	(1)	-	-	(75)	36	(38)
Autres mouvements	-	-	-	-	(1)	(3)	-	-	-	-	(4)	(1)	(5)
Au 31 décembre 2015	173	4 093	(80)	1 350	2 469	13	(31)	(2 061)	(54)	12	5 883	6 536	12 419

(1) Réserves liées au capital = primes d'émissions, prime d'apport, primes de fusions, réserves légales

(2) Attribuable aux actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon

(3) Voir note 12.9 pour les dividendes versés et à verser aux porteurs d'actions ordinaires et TSSDI. Les dividendes versés aux intérêts ne donnant pas le contrôle au cours de l'exercice concernent principalement les entités Éxito, Big C et GPA à hauteur respectivement de 41, 23 et 20 millions d'euros (en 2014 : Exito, Big C et GPA pour respectivement 37, 22 et 19 millions d'euros)

(4) En 2014, l'incidence négative de 76 millions d'euros correspondait aux dividendes minimum à verser aux actionnaires de GPA et Via Varejo selon les dispositions légales brésiliennes

(5) Relatif à la prise de contrôle de Disco essentiellement (note 3.1.1)

(6) La variation négative de 38 millions d'euros correspond essentiellement à (i) l'incidence de la promesse d'achat portant sur les titres Disco (note 3.1.1) pour -90 millions d'euros ; (ii) la variation des engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle chez Franprix – Leader Price pour -15 millions d'euros compensées par (iii) l'incidence de variation de taux de détention de Monoprix dans sa filiale Simonop'1 pour 72 millions d'euros (note 3.1.6)

COMPTES CONSOLIDES

SOMMAIRE DETAILLE DES NOTES ANNEXES

NOTE 1	PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX	26	NOTE 9	IMPOTS	60
1.1	REFERENTIEL	26	9.1	CHARGE D'IMPOT	61
1.2	BASES DE PREPARATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES	27	9.2	IMPOTS DIFFERES	62
NOTE 2	FAITS MARQUANTS	28	NOTE 10	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT	63
NOTE 3	PERIMETRE DE CONSOLIDATION	29	10.1	GOODWILL	63
3.1	OPERATIONS DE PERIMETRE 2015	31	10.2	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	65
3.2	OPERATIONS DE PERIMETRE 2014	34	10.3	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	66
3.3	PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET LES COENTREPRISES	35	10.4	IMMEUBLES DE PLACEMENT	68
3.4	ENGAGEMENTS LIES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	38	10.5	DEPRECIATION DES ACTIFS NON COURANTS	69
3.5	ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE	39	NOTE 11	STRUCTURE FINANCIERE ET COUTS FINANCIERS	72
NOTE 4	COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	40	11.1	TRESORERIE NETTE	74
4.1	VARIATION DU BFR LIEE A L'ACTIVITE	40	11.2	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	75
4.2	INCIDENCE SUR LA TRESORERIE DES VARIATIONS DE PERIMETRE AVEC CHANGEMENT DE CONTROLE	40	11.3	AUTRES DETTES	79
4.3	INCIDENCE SUR LA TRESORERIE DES TRANSACTIONS AVEC LES INTERETS NE DONNANT PAS LE CONTROLE SANS CHANGEMENT DE CONTROLE	41	11.4	RESULTAT FINANCIER	79
4.4	RECONCILIATION ENTRE VARIATION DE TRESORERIE ET VARIATION DE DETTE FINANCIERE NETTE	41	11.5	JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	81
NOTE 5	INFORMATION SECTORIELLE	42	11.6	OBJECTIFS ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS	83
5.1	INDICATEURS CLES PAR SECTEUR OPERATIONNEL	42	NOTE 12	CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION	91
5.2	INDICATEURS CLES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE	43	12.1	GESTION DU CAPITAL	92
NOTE 6	DONNEES LIEES A L'ACTIVITE	43	12.2	ELEMENTS SUR CAPITAL SOCIAL	92
6.1	PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	43	12.3	TITRES DONNANT ACCES A DES NOUVELLES ACTIONS	92
6.2	COUT D'ACHAT COMPLET DES MARCHANDISES VENDUES	44	12.4	ACTIONS PROPRES ET D'AUTOCONTROLE	92
6.3	NATURE DE CHARGES PAR FONCTION	44	12.5	TSSDI	93
6.4	AMORTISSEMENTS	45	12.6	AUTRES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES	93
6.5	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	45	12.7	AUTRES INFORMATIONS SUR LES PRIMES ET LES RESERVES CONSOLIDEES	94
6.6	STOCKS	47	12.8	INTERETS NE DONNANT PAS LE CONTROLE SIGNIFICATIFS	95
6.7	CREANCES CLIENTS	47	12.9	DIVIDENDES	96
6.8	AUTRES ACTIFS COURANTS	48	12.10	RESULTAT NET PAR ACTION	97
6.9	AUTRES ACTIFS NON COURANTS	49	NOTE 13	PROVISIONS	98
6.10	ENGAGEMENTS HORS BILAN	49	13.1	DECOMPOSITION ET VARIATIONS	98
NOTE 7	CONTRATS DE LOCATION	51	13.2	DETAIL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DE GPA	99
7.1	CHARGES DE LOCATION SIMPLE	51	13.3	PASSIFS ET ACTIFS EVENTUELS	99
7.2	LOYERS PREPAYES	51	NOTE 14	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	100
7.3	ENGAGEMENTS SUR CONTRATS DE LOCATION SIMPLE (HORS BILAN)	52	NOTE 15	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	100
7.4	CHARGES DE LOCATION-FINANCEMENT	53	NOTE 16	PRINCIPALES SOCIETES CONSOLIDEES	102
7.5	IMMOBILISATIONS FINANCEES EN LOCATION-FINANCEMENT	53	NOTE 17	NORMES ET INTERPRETATIONS PUBLIEES MAIS NON ENCORE ENTREES EN VIGUEUR	106
7.6	ENGAGEMENTS SUR CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT	53			
NOTE 8	CHARGES DE PERSONNEL	54			
8.1	FRAIS DE PERSONNEL PAR DESTINATION	54			
8.2	PROVISION POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES	54			
8.3	PAIEMENT EN ACTIONS	57			
8.4	REMUNERATIONS BRUTES ALLOUEES AUX MEMBRES DU COMITE EXECUTIF GROUPE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	60			

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE CASINO, GUICHARD-PERRACHON

Casino, Guichard-Perrachon est une société anonyme de droit français, cotée sur Euronext Paris, compartiment A. La Société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe Casino ». Le siège social de la Société est situé à Saint-Etienne 1, Esplanade de France, 42008 Saint-Etienne.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2015 reflètent la situation comptable de la Société et de ses filiales, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises.

En date du 8 mars 2016, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Casino, Guichard-Perrachon pour l'exercice 2015.

Note 1 Principes comptables généraux

1.1 Référentiel

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Casino sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union européenne à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration qui sont applicables au 31 décembre 2015.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, après prise en compte des nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous.

Ces amendements n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Pour mémoire, le Groupe avait appliqué par anticipation l'interprétation IFRIC 21 – Droits ou taxes dans ses états financiers consolidés annuels clos le 31 décembre 2014.

Normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire à partir de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2015

- Améliorations annuelles des normes IFRS – cycle 2011-2013 : ces amendements de normes sont d'application prospective. Les normes concernées sont :
 - IFRS 3 – Regroupements d'entreprises :
Cet amendement vient préciser que :
 - La création de toutes formes de partenariats tels que défini par IFRS 11 – Partenariats (c'est-à-dire coentreprises et opérations conjointes) est exclue du champ d'IFRS 3 ;
 - Cette exclusion s'applique uniquement aux états financiers des coentreprises ou opérations conjointes.
 - IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur :
Cet amendement vient préciser que l'exception d'IFRS 13 qui permet de mesurer la juste valeur d'un ensemble d'actifs et passifs financiers sur une base nette s'applique à tous les contrats qui relèvent d'IAS 39 – Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ou IFRS 9 – Instruments financiers, qu'ils répondent ou non à la définition des actifs ou passifs financiers selon IAS 32 – Instruments financiers – Présentation.

- IAS 40 – Immeubles de placement :
Cet amendement vient préciser que :
 - *L'utilisation du jugement est nécessaire pour déterminer si l'acquisition d'un immeuble de placement consiste en l'acquisition d'un actif, d'un groupe d'actifs ou d'un regroupement d'entreprises entrant dans le champ d'application d'IFRS 3 – Regroupements d'entreprises ;*
 - *Ce jugement doit être basé sur les dispositions contenues dans IFRS 3 – Regroupements d'entreprises.*

1.2 Bases de préparation et de présentation des comptes consolidés

1.2.1 Bases d'évaluation

Les comptes consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique à l'exception :

- des actifs et passifs réévalués à leur juste valeur dans le cadre d'un regroupement d'entreprise, conformément aux principes énoncés par la norme IFRS 3 ;
- des instruments financiers dérivés et actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à leur juste valeur. La valeur comptable des actifs et passifs qui sont des éléments couverts par une couverture de juste valeur, et qui seraient par ailleurs évalués au coût, est ajustée pour tenir compte des variations de juste valeur attribuables aux risques couverts.

Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros. Les montants indiqués dans les états financiers consolidés sont arrondis au million le plus proche et comprennent des données individuellement arrondies. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous-totaux affichés.

1.2.2 Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les jugements et estimations et les hypothèses élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur :

- la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue dans Disco et des intérêts ne donnant pas le contrôle (note 3.1.1) ;
- les dépréciations des actifs non courants et goodwill (note 10.5) ;
- les valeurs recouvrables des impôts différés actifs (note 9) ;
- les provisions pour risques, notamment fiscaux et sociaux, ainsi que la valeur recouvrable des crédits d'impôt ou de taxes (TVA ou assimilés) (note 13) ;
- la détermination de la juste valeur des immeubles de placement (note 10.4) ;
- la modification de la durée d'amortissement de certaines immobilisations corporelles (voir ci-dessous).

En application de la norme IAS 16, le Groupe a révisé la durée d'amortissement de certaines catégories d'immobilisations corporelles (dont le gros œuvre des constructions, les installations frigorifiques et les installations électriques). S'agissant d'un changement d'estimation, cette révision a été appliquée de façon prospective.

Note 2 Faits marquants

Les faits marquants de l'exercice sont les suivants :

▪ Nouvelle organisation des activités du Groupe en Amérique Latine

Le groupe Casino a fait évoluer son organisation par un regroupement de l'ensemble de ses activités en Amérique Latine autour de la filiale colombienne Éxito. Le 20 août 2015, le groupe Casino a cédé à Éxito :

- 50% du capital de la société Segisor (holding française) qui détient les actions avec droit de vote de sa filiale brésilienne GPA soit environ 18.8% du capital ;
- 100% de Libertad, filiale du Groupe en Argentine.

A la suite de cette transaction, Éxito consolide par intégration globale toutes les activités détenues par le groupe Casino en Amérique Latine (Brésil, Colombie, Argentine et Uruguay). Le groupe Casino, qui détient 54,8% du capital d'Éxito, reste son actionnaire de contrôle et continue de consolider, par intégration globale, Éxito et ses filiales (y compris désormais GPA et Libertad).

Le montant de la transaction s'élève à 1 829 millions de dollars (soit 1 629 millions d'euros).

A la date d'opération, cette réorganisation étant réalisée entre sociétés intégrées globalement, ses effets sur les comptes consolidés du groupe Casino sont éliminés. A compter de cette date, la quote-part du Groupe dans les résultats de GPA, Via Varejo, Cnova et Libertad résultant de la dilution liée aux intérêts ne donnant pas le contrôle d'Éxito s'établit respectivement à 32,8%, 14,2%, 55,1% et 54,8% contre respectivement 41,3%, 17,9%, 58,1% et 100% avant l'opération. Des frais et incidences fiscales liés à l'opération pour un montant de 71 millions d'euros ont été comptabilisés en autres charges opérationnelles (note 6.5).

▪ Plan de désendettement

Le 15 décembre 2015, le Groupe a annoncé sa décision de renforcer sa flexibilité financière par un plan de désendettement en 2016 de plus de 2 milliards d'euros, au travers notamment d'opérations immobilières et de cessions d'actifs non stratégiques incluant notamment le projet de vendre les activités du Groupe au Vietnam (note 3.5). Le 14 janvier 2016, le plan a été porté à 4 milliards d'euros en relation avec le projet de cession de sa filiale BIG C Thaïlande ; la signature du contrat de cession a été annoncée le 7 février 2016 (note 15).

▪ Alliance avec DIA

Les groupes Casino et DIA ont conclu une alliance stratégique internationale dans les achats et les services qui est opérationnelle à l'exception de la partie Amérique Latine qui est soumise à l'approbation des autorités de concurrence compétentes et s'appuiera sur une société commune ICDC Services. La participation du groupe Casino dans cette nouvelle société n'a pas d'impact significatif sur l'état de la situation financière et sur le compte de résultat consolidés en 2015.

▪ Irrégularités découvertes dans la filiale Cnova Brazil

Le 18 décembre 2015, le Conseil d'administration de Cnova a annoncé qu'il mandatait des consultants externes pour l'aider dans une enquête, portant notamment sur des irrégularités présumées commises par des employés dans le cadre de la gestion des stocks retours de sa filiale brésilienne au sein de ses centres de distribution. Au cours de cette enquête, la filiale a également identifié des anomalies relatives à des montants de dettes fournisseurs et de créances liées à des marchandises en transit chez des transporteurs.

En l'état actuel de l'enquête, qui est toujours en cours, les principaux impacts comptables que Cnova a communiqués sont les suivants :

- Chiffre d'affaires et créances clients : la direction de Cnova a identifié une surévaluation du chiffre d'affaires de 30 millions d'euros et des créances clients associées, nettes de provisions pour dépréciation de 20 millions d'euros liée à l'absence d'annulation d'une seconde vente dès lors qu'un produit de remplacement est envoyé au client en cas de livraison d'un produit endommagé ou défectueux.
- Stocks : la direction de Cnova a mandaté des consultants externes, aidés de collaborateurs de Cnova Brésil, pour réaliser un inventaire physique complet au 31 décembre 2015 des sept centres de distribution de Cnova Brésil. Les conclusions de cet inventaire n'ont pas révélé d'anomalie significative par rapport aux quantités en stock attendues mais ont conduit la direction de Cnova à constater une dépréciation complémentaire des stocks de produits endommagés/retournés pour 13 millions d'euros sur l'exercice 2015.
- Dettes fournisseurs et autres comptes : la direction a découvert que certains comptables de Cnova Brésil avaient délibérément établi des rapports écrits et enregistré des dettes fournisseurs incorrects à la demande d'anciens collaborateurs de Cnova Brésil. En conséquence, elle a ajusté à la hausse le montant des dettes fournisseurs de 15 millions d'euros.

Casino a estimé que la part de ces ajustements correspondant à des erreurs sur les exercices passés n'est pas suffisamment significative pour justifier un retraitement des comptes antérieurement publiés. Les impacts décrits ci-dessus ont été comptabilisés en résultat opérationnel courant pour la part relative au 31 décembre 2015 pour 25 millions d'euros et en autres charges opérationnelles pour la part rattachable aux exercices antérieurs pour 23 millions d'euros.

Autres opérations de périmètre significatives réalisées en 2015

- Prise de contrôle exclusif de la filiale uruguayenne Disco (note 3.1.1) ;
- Prise de contrôle d'un ensemble de 29 magasins complémentaires Super Inter résultant de l'exercice de l'option d'achat par Éxito (note 3.1.2) ;
- Opérations de périmètre au sein du sous-groupe Franprix - Leader Price (note 3.1.3) ;
- Accord d'échange d'actifs entre Éxito et Caja de Compensación Familiar - CAFAM (Cafam) (note 3.1.4) ;
- La création de la SCI Simonop'1 et l'entrée au capital d'investisseurs (note 3.1.6).

Note 3 Périmètre de consolidation

Principes comptables

Périmètre et méthodes de consolidation

Les filiales, les coentreprises et les entreprises associées placées sous le contrôle direct ou indirect de la société mère ou sur lesquelles cette dernière exerce un contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation figurant en note 16.

FILIALES

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe (i) détient le pouvoir sur une entité, (ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et (iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister. Les filiales, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées dans le bilan du Groupe selon la méthode de l'intégration globale.

DROITS DE VOTE POTENTIELS

Le contrôle doit être apprécié en tenant compte des droits de vote potentiels mais seulement s'ils sont substantifs c'est-à-dire que l'entité a la capacité pratique d'exercer ses droits au regard du prix, de la date et des modalités d'exercice.

Une entité peut posséder des bons de souscription d'actions, des options d'achat d'actions, des instruments d'emprunt ou de capitaux propres convertibles en actions ordinaires ou autres instruments analogues qui, s'ils sont exercés ou convertis, ont la faculté de donner à l'entité un pouvoir de vote ou de restreindre le pouvoir de vote d'un tiers sur les politiques financières et opérationnelles d'une autre entité. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels exerçables ou convertibles sont pris en considération dans le cadre de son appréciation du contrôle d'une autre entité. Les droits de vote potentiels ne sont pas actuellement exerçables ou convertibles lorsque, par exemple, ils ne peuvent être exercés ou convertis qu'à une date future ou à l'issue d'un événement futur.

COENTREPRISES

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les coentreprises sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

ENTREPRISES ASSOCIEES

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle. Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

METHODE DE LA MISE EN EQUIVALENCE

La méthode de la mise en équivalence prévoit que la participation dans une entreprise associée ou dans une coentreprise soit initialement comptabilisée au coût d'acquisition, puis ajustée ultérieurement de la part du Groupe dans le résultat et, le cas échéant, dans les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Le goodwill lié à ces entités est inclus dans la valeur comptable de la participation. L'éventuelle perte de valeur et le résultat de cession portant sur les titres mis en équivalence sont comptabilisés en « Autres produits et charges opérationnels ».

Les résultats sur les opérations d'acquisitions ou de cessions internes avec les entreprises associées mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage de participation du Groupe dans ces sociétés. Le Groupe suit une approche transparente afin de mettre en équivalence les entreprises associées et considère, le cas échéant, le pourcentage final que détient le Groupe dans la détermination de la quote-part de résultat à éliminer.

En l'absence de norme ou d'interprétation applicable à la dilution du Groupe dans une filiale d'une société mise en équivalence, l'incidence d'une dilution est comptabilisée en quote-part de résultat net des entreprises associées et coentreprises.

Regroupement d'entreprises

En application d'IFRS 3 révisée, la contrepartie transférée (prix d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en « Autres charges opérationnelles », sauf ceux liés à l'émission d'instruments de capitaux propres.

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un goodwill. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du goodwill complet, les intérêts ne donnant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables.

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010 étaient traités selon la méthode du goodwill partiel, seule méthode applicable avant IFRS 3 révisée.

En cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de cette participation est enregistrée directement en résultat (« Autres produits opérationnels » ou « Autres charges opérationnelles »).

Les montants comptabilisés à la date d'acquisition peuvent donner lieu à ajustement, à condition que les éléments permettant d'allouer une nouvelle valeur aux actifs et passifs acquis correspondent à des informations nouvelles portées à la connaissance de l'acquéreur et trouvant leur origine dans des faits et circonstances antérieurs à la date d'acquisition. Au-delà de la période d'évaluation (d'une durée maximum de 12 mois après la date de prise de contrôle de l'entité acquise), le goodwill ne peut faire l'objet d'aucun ajustement ultérieur; l'acquisition ultérieure d'intérêts ne donnant pas le contrôle ne conduit pas à la constatation d'un goodwill complémentaire.

Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans la contrepartie transférée à leur juste valeur dès la date d'acquisition et quelle que soit leur probabilité de survenance. Durant la période d'évaluation, les ajustements ultérieurs trouvent leur contrepartie en goodwill lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existant lors de l'acquisition; à défaut et au-delà, les ajustements de compléments de prix sont comptabilisés directement en résultat (« Autres produits opérationnels » ou « Autres charges opérationnelles »), sauf si les compléments de prix avaient comme contrepartie un instrument de capitaux propres. Dans ce dernier cas, le complément de prix n'est pas réévalué ultérieurement.

Conversion de monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la maison mère du Groupe. Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments financiers de chacune d'entre elles sont mesurés dans cette monnaie fonctionnelle.

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la société mère sont convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les actifs et passifs, y compris le goodwill et les ajustements relatifs à la détermination de la juste valeur en consolidation, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de la clôture de la période ;
- les postes du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie sont convertis en euros au cours de change moyen de la période tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours.

Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans une rubrique distincte des capitaux propres. Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger, est reclassé en résultat.

Les transactions libellées en devises sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture, les différences de change qui en résultent étant comptabilisées au compte de résultat en gain ou en perte de change. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les écarts de change constatés sur la conversion d'un investissement net d'une entité à l'étranger sont comptabilisés dans les comptes consolidés comme une composante séparée des capitaux propres et sont reclassés en résultat lors de la cession de l'investissement net.

Les écarts de conversion relatifs à des emprunts en devises couvrant un investissement en monnaie étrangère ou à des avances permanentes aux filiales sont également comptabilisés en capitaux propres et sont reclassés en résultat lors de la cession de l'investissement net.

3.1 Opérations de périmètre 2015

3.1.1 Prise de contrôle de la société uruguayenne Disco

Éxito exerçait un contrôle conjoint sur le sous-groupe Disco dans lequel il possédait une participation de 62,49%. Ce sous-groupe était en conséquence comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence jusqu'au 31 décembre 2014.

Consécutivement à la signature d'un accord contractuel lui octroyant plus de 75% des droits de vote et ainsi le contrôle exclusif sur les décisions stratégiques, Éxito a pris le contrôle du sous-groupe Disco à compter du 1^{er} janvier 2015.

Le passage de la mise en équivalence à 62,49% (pourcentage de détention par Éxito) à une intégration globale (pourcentage d'intérêt inchangé) a entraîné, conformément à la norme IFRS 3, la constatation d'un produit de réévaluation de la quote-part antérieurement détenue pour un montant de 262 millions d'euros qui a été présenté en « Autres produits opérationnels » (note 6.5). L'évaluation de Disco a été réalisée par un expert indépendant sur la base d'une analyse multicritère (méthode des flux de trésorerie actualisés et méthode des multiples).

Le bilan du sous-groupe Disco et le goodwill dégagé sont les suivants :

en millions d'euros	Au 1 ^{er} janvier 2015
Immobilisations incorporelles	36
Immobilisations corporelles	149
Immeubles de placement	24
Autres actifs non courants	8
Actifs d'impôts différés	10
Stocks	37
Créances clients	21
Autres actifs	25
Trésorerie et équivalent de trésorerie	49
Actifs	358
Autres dettes non courantes	4
Passifs d'impôts différés	22
Passifs financiers courants	1
Fournisseurs	75
Autres dettes courantes	36
Passifs	139
Juste valeur des actifs et passifs identifiables à 100%, nets (A)	218
Juste valeur de la quote-part antérieurement détenue de 62,49% (B) ^(*)	368
Juste valeur des intérêts ne donnant pas le contrôle (méthode du goodwill complet) (C) ^(*)	155
Goodwill (B+C-A)	304

^(*) Les intérêts ne donnant pas le contrôle ont été évalués à la juste valeur, cette juste valeur intégrant une décote d'absence de contrôle et de restriction attachée à la cession des titres

Au 31 décembre 2015, les principaux ajustements de juste valeur portent sur la reconnaissance de marques (36 millions d'euros), d'actifs immobiliers (86 millions d'euros) et des impôts différés passifs nets attachés (20 millions d'euros).

L'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiables a conduit à la constatation d'un goodwill de 304 millions d'euros alloué au regroupement d'UGT Uruguay.

La contribution des activités du sous-groupe Disco au chiffre d'affaires et au résultat net de l'ensemble consolidé (hors produit de réévaluation de la quote-part antérieurement détenue) du groupe Casino pour la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 est respectivement de 436 et 33 millions d'euros. Les frais liés à la prise de contrôle ne sont pas significatifs.

Par ailleurs, les actionnaires familiaux bénéficient d'une promesse d'achat consentie par le Groupe sur 29,8% du capital de la société Disco. Cette option peut être exercée jusqu'au 21 juin 2021. Son prix est fonction des résultats opérationnels consolidés de cette société avec un prix minimum de 41 millions de dollars US majoré d'un intérêt au taux de 5% par an. La valorisation de cette promesse d'achat s'élève à 90 millions d'euros au 31 décembre 2015 (note 3.4.1).

3.1.2 Exercice d'une option d'achat portant sur des magasins Super Inter

Le 15 avril 2015, Éxito a exercé une option d'achat lui permettant d'acquérir 29 magasins Super Inter exploités par Éxito depuis octobre 2014 ainsi que la marque Super Inter. Bien qu'indépendante, cette opération finalise la prise de contrôle du réseau de Super Inter par Exito. Le prix d'acquisition s'élève à 343 920 millions de COP (124 millions d'euros) dont 284 173 millions de COP (99 millions d'euros) payés au 31 décembre 2015.

A la date de prise de contrôle, la juste valeur attribuée aux actifs et passifs identifiables de ces magasins a été déterminée par un expert indépendant et se résume ainsi :

en millions d'euros	Au 1 ^{er} avril 2015
Marque Super Inter	23
Immobilisations corporelles	7
Actifs	30
Juste valeur des actifs et passifs identifiables à 100%, nets (A)	30
Prix d'acquisition (B)	124
Goodwill (B-A)	95

Ce goodwill de 95 millions d'euros déductible fiscalement est alloué à l'UGT Colombie ; il est attribuable à l'accès à une nouvelle clientèle et aux économies d'échelle résultant de la combinaison des activités d'Éxito et de Super Inter. Les frais liés à la prise de contrôle ne sont pas significatifs.

3.1.3 Opérations de périmètre relatives au sous-groupe Franprix – Leader Price

Sur l'exercice 2015, Franprix – Leader Price a pris le contrôle des sous-groupes suivants :

- Sous-groupe Europrice pour lequel Franprix – Leader Price avait octroyé une promesse d'achat portant sur 99.99% du capital. Le montant décaissé pour cette acquisition s'élève à 18 millions d'euros et a généré un goodwill provisoire de 11 millions d'euros.
- Sous-groupe Leader Centre Gestion pour lequel Franprix – Leader Price avait octroyé une promesse d'achat portant sur 51% du capital. Le montant décaissé pour cette acquisition s'élève à 14 millions d'euros. Ce sous-groupe étant antérieurement mis en équivalence dans les comptes consolidés du groupe Casino, la réévaluation, conformément à IFRS 3, de la quote-part antérieurement détenue a généré une charge de 2 millions d'euros. Cette acquisition a généré un goodwill provisoire de 18 millions d'euros.
- Sous-groupe Parfidis pour lequel Franprix – Leader Price avait octroyé une promesse d'achat portant sur 64% du capital. Le montant décaissé pour cette acquisition s'élève à 21 millions d'euros. Ce sous-groupe étant antérieurement mis en équivalence dans les comptes consolidés du groupe Casino, la réévaluation, conformément à IFRS 3, de la quote-part antérieurement détenue a généré un produit de 4 millions d'euros. Cette acquisition a généré un goodwill provisoire de 26 millions d'euros.

La contribution des activités des sous-groupes Europrice et Leader Centre Gestion au chiffre d'affaires et au résultat net avant impôt du groupe Casino pour la période allant du 1^{er} juin au 31 décembre 2015 est respectivement de 57 et -2 millions d'euros. La contribution des activités du sous-groupe Parfidis au chiffre d'affaires et au résultat net avant impôt du groupe Casino pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015 est respectivement de 27 et -9 millions d'euros. Si ces acquisitions avaient été réalisées dès le 1^{er} janvier 2015, la contribution additionnelle au chiffre d'affaires et au résultat net avant impôt aurait été respectivement de 66 et -3 millions d'euros.

Les frais liés à ces prises de contrôle ne sont pas significatifs.

Par ailleurs, dans le cadre des projets de redéploiement des franchisés chez Franprix – Leader Price, la filiale a reconnu au cours du 2^{ème} semestre 2015 la cession à deux masterfranchisés d'un ensemble de magasins Franprix et Leader Price dont la gestion en mode intégré était déficitaire. Les magasins ont été cédés à hauteur de 51% générant une incidence nette de -58 millions d'euros reconnue en « autres charges opérationnelles ».

Si ces cessions avaient été réalisées dès le 1^{er} janvier 2015, l'incidence sur le chiffre d'affaires aurait été de -51 millions d'euros ; l'incidence sur le résultat avant impôt aurait été nulle.

Parallèlement, les mêmes masterfranchisés ont pu investir dans un ensemble de magasins Franprix et Leader Price bénéficiaires à hauteur de 49%. Ces cessions sans perte de contrôle ont généré un impact sur les capitaux propres part du Groupe à hauteur de -52 millions d'euros et de +52 millions d'euros sur les intérêts ne donnant pas le contrôle.

3.1.4 Accord d'échange d'actifs entre Éxito et Cafam

Un accord avait été conclu en septembre 2010 entre Éxito et « La Caja de Compensación Familiar – CAFAM », permettant d'une part à Éxito d'exploiter des magasins détenus par Cafam et d'autre part permettant à Cafam d'exploiter des pharmacies détenues par Éxito.

Le 23 février 2015, un accord a été conclu entre les parties qui prévoit :

- La prise de contrôle par Éxito des magasins détenus jusqu'alors par Cafam et exploités par Éxito depuis septembre 2010. Le montant décaissé pour cette acquisition s'élève à 44 millions d'euros et a généré un goodwill déductible fiscalement du même montant ;
- La vente à Cafam des pharmacies détenues par Éxito et dont certaines étaient exploitées par Cafam depuis septembre 2010 pour un montant total de 27 millions d'euros comptabilisé en « Autres produits opérationnels » ;
- La résiliation du contrat d'exploitation qui avait été signé en septembre 2010.

Les frais liés à la prise de contrôle ne sont pas significatifs.

Les clauses suspensives dont celle relative à l'approbation de l'Autorité de la concurrence ont été levées le 27 mai 2015.

3.1.5 Acquisition des intérêts ne donnant pas le contrôle de la société Lanin

Le 26 février 2015, suite à l'exercice des options de vente, le Groupe a acquis la totalité des intérêts ne donnant pas le contrôle de la société Lanin (soit 3,18%), holding détenant 100% de Devoto qui exploite des magasins en Uruguay. Le montant décaissé pour cette acquisition s'élève à 17 millions d'euros (note 4.3).

3.1.6 Création de la SCI Simonop'1 et entrée au capital d'investisseurs

En octobre 2015, la SCI Simonop'1 a été constituée par Monoprix et deux de ses filiales. Par la suite, le 22 décembre 2015, Monoprix et ses deux filiales ont transféré par voie d'apport en nature 11 actifs immobiliers évalués à 138 millions d'euros qui abritent des supermarchés à enseigne Monoprix. A cette même date, 49% des titres de Simonop'1 ont été cédés à 3 organismes et sociétés de placement immobiliers gérés par la société de gestion Ciloger pour un prix global de 73 millions d'euros (note 4.3) entraînant un impact sur les capitaux propres du Groupe de 72 millions d'euros (dont 4 millions d'euros en part du Groupe).

3.2 Opérations de périmètre 2014

3.2.1 Evolution du pourcentage d'intérêt dans GPA

▪ Exercice de l'option d'achat

Le 4 avril 2014, Casino avait acquis 8 907 123 actions préférentielles de la société GPA après exercice d'une option d'achat souscrite en juillet 2012.

Le montant décaissé pour cette acquisition s'est élevé à 330 millions d'euros (note 4.3) entraînant un impact négatif sur les capitaux propres Part du Groupe de 71 millions d'euros.

▪ Exercice des stocks options

L'exercice de stocks options de GPA sur le 1^{er} semestre 2014 avait eu un impact négatif sur les capitaux propres Part du Groupe de 6 millions d'euros.

Ces deux transactions entre actionnaires avaient été traitées directement en capitaux propres portant l'intérêt de Casino dans GPA à 41,32% au 31 décembre 2014.

3.2.2 Opérations du sous-groupe Franprix – Leader Price

Après l'obtention de l'accord de l'Autorité de la concurrence, le groupe Franprix – Leader Price avait pris le contrôle de 46 magasins Le Mutant en date du 8 mars 2014. Le montant décaissé pour cette acquisition s'est élevé à 32 millions d'euros et avait généré un goodwill de 17 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2014, Franprix - Leader Price avait pris également le contrôle de diverses sociétés qui exploitent 26 magasins sous enseignes Franprix et Leader Price. Le montant décaissé pour ces acquisitions s'est élevé à 22 millions d'euros et avait généré un goodwill de 25 millions d'euros.

Si ces acquisitions avaient été réalisées dès le 1^{er} janvier 2014, la contribution additionnelle au chiffre d'affaires et au résultat net avant impôt auraient été respectivement de 76 millions d'euros et -5 millions d'euros.

3.2.3 Monshowroom (segment e-commerce)

La mise à jour de la juste valeur des actifs et passifs identifiables avait principalement conduit à réévaluer la marque pour 6 millions d'euros et les relations clients pour 1 million d'euros. Le goodwill définitif de Monshowroom (société E-Trend) était ainsi de 22 millions d'euros.

Par ailleurs, Cdiscount Group avait racheté la totalité de la part des intérêts ne donnant pas le contrôle liée à l'activité Monshowroom en mai 2014 pour 6 millions d'euros entraînant un impact sur les capitaux propres Part du Groupe de 4 millions d'euros.

En septembre 2015, Cdiscount Group a cédé à Monoprix le contrôle de Monshowroom. L'incidence de cette opération interne au Groupe a été neutralisée dans les comptes consolidés.

3.2.4 Super Inter

En septembre 2014, Éxito avait été autorisée par l'Autorité de la concurrence colombienne d'acquérir 19 magasins de Super Inter pour un montant de 200 000 millions de COP (75 millions d'euros dont 24 millions d'euros payés en 2015).

Par ailleurs, Éxito avait conclu un premier accord avec Super Inter pour (i) exploiter 31 magasins complémentaires sur une période de 5 ans à partir d'une date variant entre le 16 octobre et 18 décembre 2014 selon le magasin (ii) utiliser les marques déposées de Super Inter et (iii) acquérir en 2015 les 31 magasins complémentaires ainsi que les marques mentionnées ci-dessus (option d'achat accordée par Super Inter à Éxito qui a été exercée le 15 avril 2015 – note 3.1.2). Un pacte avait été signé avec Super Inter pour organiser le contrôle de ces 31 magasins.

Compte tenu d'actifs identifiables nets de 20 588 millions de COP (8 millions d'euros) acquis le 16 octobre 2014, le goodwill s'élève à 179 412 millions de COP (68 millions d'euros) qui est attribuable à l'acquisition d'une nouvelle base de clients et aux économies d'échelle résultant de la combinaison des activités d'Éxito et de Super Inter. Ce goodwill alloué à l'UGT Colombie, est déductible fiscalement.

La contribution des magasins acquis de Super Inter au chiffre d'affaires et résultat net consolidé du Groupe s'est élevé respectivement à 16 et 1 millions d'euros pour la période du 16 octobre au 31 décembre 2014.

Si cette prise de contrôle avait eu lieu le 1^{er} janvier 2014, la contribution au chiffre d'affaires et au résultat net consolidé du Groupe aurait été respectivement de 111 et 4 millions d'euros.

3.3 Participations dans les entreprises associées et les coentreprises

3.3.1 Entreprises associées significatives

Le tableau ci-dessous présente les comptes résumés à 100% des trois principales entreprises associées comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Ces informations sont établies en conformité avec les normes IFRS, telles que publiées par les entreprises associées, et retraitées le cas échéant des ajustements effectués par le Groupe tels que des ajustements de réévaluation de juste valeur à la date de prise ou perte de contrôle, des ajustements d'homogénéisation de principes comptables avec ceux du Groupe et des éliminations d'opérations d'acquisitions ou de cessions intragroupes à hauteur du pourcentage de détention dans les entités associées :

en millions d'euros	2015			2014		
	Mercialys (i)	Banque du Groupe Casino	FIC (ii)	Mercialys (i)	Banque du Groupe Casino	FIC (ii)
Pays	France	France	Brésil	France	France	Brésil
Activité	Foncière	Bancaire	Bancaire	Foncière	Bancaire	Bancaire
% d'intérêts et de droits de vote (iii)	40%	50%	50%	40%	50%	50%
Chiffres d'affaires	172	122	302	155	105	329
Résultat net des activités poursuivies	87	2	61	85	(5)	70
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-
Résultat global total	87	2	61	85	(5)	70
Actifs non courants	2 797	25	9	2 415	27	11
Actifs courants (iv)	117	826	903	198	739	1 184
Passifs non courants	(1 243)	(2)	(4)	(1 040)	(2)	(5)
Passifs courants	(239)	(756)	(712)	(182)	(670)	(920)
<i>dont passifs liés à l'activité de crédit</i>	-	(738)	(712)	-	(655)	(920)
Actif net	1 432	94	197	1 391	94	271
Dont actif net part du Groupe	1 325	94	197	1 391	94	271
Quote-part d'actif net	533	47	98	560	47	135
Goodwill	20	33	-	20	33	-
Eliminations quote-part de marge interne	(177)	-	-	(122)	-	-
Autres ajustements (v)	-	-	(14)	-	-	(19)
Valeur des titres mis en équivalence	376	80	84	457	80	116
Dividendes reçus de l'entreprise associée	61	-	41	44	-	4

- (i) Au 31 décembre 2015, le Groupe détient 40,25% du capital de Mercialis ; il considère avoir une influence notable sur l'orientation des politiques opérationnelles et financières du groupe Mercialis. Cette position s'appuie sur l'analyse des droits effectifs exprimés lors des dernières Assemblées générales de Mercialis (Casino et ses parties liées n'ont pas le contrôle de l'Assemblée générale), l'absence de majorité sur les décisions stratégiques au sein du Conseil d'administration de la société qui est composé d'une majorité d'indépendants, des règles de gouvernance qui prévoient que les représentants de Casino au sein de Mercialis ne participent pas aux décisions portant sur des opérations réalisées avec le Groupe et des accords contractuels opérationnels conclus entre le Groupe et la société à des conditions de marché
- (ii) Les entreprises associées du groupe GPA sont principalement composées des sociétés FIC et BINV. Ces sociétés financent les achats des clients de GPA et résultent d'un partenariat entre Banco Itaú Unibanco S.A ("Itaú Unibanco"), GPA, et Via Varejo. Ces sociétés sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, GPA estimant exercer qu'une influence notable sur l'orientation des politiques opérationnelles et financières. Les données présentées ci-dessus correspondent à la société FIC, l'entité BINV étant moins significative
- (iii) Le pourcentage d'intérêt mentionné correspond à celui détenu au niveau de Casino à l'exception de la société mise en équivalence FIC qui correspond à celui au niveau du sous-groupe GPA
- (iv) Concernant les entités Banque du Groupe Casino et FIC, leurs actifs courants concernent principalement leur activité de crédit
- (v) Il convient de déduire un montant de réserve statutairement allouée au partenaire Itaú Unibanco pour déterminer la valeur comptable des titres mis en équivalence de la société FIC

3.3.2 Coentreprise significative

Le sous-groupe Grupo Disco de Uruguay constituait la seule coentreprise significative dans les comptes consolidés 2014 du Groupe. Celui-ci a fait l'objet d'une prise de contrôle en 2015 (note 3.1.1). Le montant des dividendes reçus de Disco au titre de 2014 s'est élevé à 7 millions d'euros.

3.3.3 Autres entreprises associées et coentreprises

Au 31 décembre 2015, la valeur nette comptable des intérêts détenus dans les autres entreprises associées et coentreprises s'élève respectivement à 9 millions d'euros et 75 millions d'euros (note 3.3.4). Les informations financières agrégées relatives à ces entreprises associées et coentreprises ne sont pas significatives. Le montant des dividendes reçus de ces entreprises associées et coentreprises s'élève à 26 millions d'euros en 2015 (en 2014 : 9 millions d'euros).

3.3.4 Variation des participations dans les entreprises associées et coentreprises

en millions d'euros	Ouverture	Perte de valeur	Quote-part de résultat de l'exercice	Distribution	Autres	Clôture
<u>Entreprises associées</u>						
Entreprises associées du groupe GPA (FIC & BINV)	95	-	36	(8)	-	122
Banque du Groupe Casino	83	-	(3)	-	-	80
Mercialys	561	-	34	(44)	(94) ⁽²⁾	457
Autres	28	(1)	(5)	(8)	7	21
<u>Coentreprises</u>						
Disco	122	-	14	(7)	-	129
Autres	53	-	1	(1)	34	87
Exercice 2014	941	(1)	77	(68)	(52)	897
<u>Entreprises associées</u>						
Entreprises associées du groupe GPA (FIC & BINV)	122	-	30	(34)	(30)	88
Banque du Groupe Casino	80	-	1	-	(1)	80
Mercialys	457	-	34	(61)	(55) ⁽²⁾	376
Autres	21	-	(9)	-	(2)	9
<u>Coentreprises</u>						
Disco ⁽¹⁾	129	-	-	-	(129)	-
Autres	87	-	10	(26)	4	75
Exercice 2015	897	-	66	(121)	(213)	629

(1) Depuis le 1^{er} janvier 2015, date de prise de contrôle, le sous-groupe Disco est consolidé par intégration globale (note 3.1.1)

(2) Les variations négatives de 94 et 55 millions d'euros respectivement en 2014 et 2015 résultent de la neutralisation des plus-values dégagées lors des cessions d'actifs immobiliers de Casino à Mercialys à hauteur de la quote-part détenue dans cette entité

3.3.5 Pertes de valeur relatives à la valorisation des entreprises associées et des coentreprises

A l'exception de Mercialys, les entreprises associées et coentreprises n'étant pas cotées, il n'existe pas de valeur boursière pour déterminer la juste valeur de ces investissements.

Concernant Mercialys, la juste valeur de cette participation à la clôture s'élève à 691 millions d'euros, déterminée sur la base du cours de bourse du 31 décembre 2015 (au 31 décembre 2014 : 682 millions d'euros) ; celle-ci ne fait pas ressortir de perte de valeur. L'actif net réévalué triple net (ANR) EPRA de Mercialys ressort au 31 décembre 2015 à 1 788 millions d'euros à 100%.

Les tests de perte de valeur effectués au 31 décembre 2015 n'ont conduit à aucune perte de valeur (au 31 décembre 2014 : 10 millions d'euros sur le secteur Franprix – Leader Price).

3.3.6 Quote-part des passifs éventuels dans les entreprises associées et les coentreprises

Au 31 décembre 2015 et 2014, il n'existe pas de passifs éventuels significatifs dans les entreprises associées et les coentreprises.

3.3.7 Transactions avec les parties liées (entreprises associées et coentreprises)

Les transactions avec les parties liées résumées ci-dessous concernent essentiellement les opérations courantes avec les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) ou un contrôle conjoint (coentreprises) et comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces transactions se font sur une base de prix de marché.

en millions d'euros	2015				2014			
	Entreprises associées		Coentreprises		Entreprises associées		Coentreprises	
	Transaction	Solde	Transaction	Solde	Transaction	Solde	Transaction	Solde
Prêts	21	21	-	-	(8)	-	-	-
Créances	8	17	(15)	3	3	9	(7)	18
Dettes	(12)	5	(4)	5	4	17	2	9
Charges	73 (i)	-	55	-	66 (i)	-	68	-
Produits	398 (ii)	-	50	-	317 (ii)	-	40	-

(i) Dont loyers hors charges locatives au titre de 105 baux signés avec Mercialys pour 42 millions d'euros en 2015 (en 2014 : 104 baux pour 25 millions d'euros). Au 31 décembre 2015, les engagements de loyers envers Mercialys portant sur des actifs immobiliers s'élèvent à 99 millions d'euros dont 43 millions d'euros à moins d'un an

(ii) Dont dividendes reçus de Mercialys pour 61 millions d'euros (en 2014 : 44 millions d'euros) et produits liés aux opérations immobilières avec Mercialys présentés en « Autres revenus » pour 303 millions d'euros (en 2014 : 243 millions d'euros)

Dans le cadre de ses relations avec Mercialys, Casino a conclu différents accords ; principalement, Casino est locataire dans certains centres commerciaux, effectue la gestion locative de la quasi-totalité des sites de Mercialys et a conclu des conventions administratives et de gestion de trésorerie.

Dans le cadre de la convention de partenariat entre Casino et Mercialys et dans la continuité des opérations de cessions d'actifs qui avaient eu lieu en 2014, Casino a cédé sur l'exercice 2015 à Mercialys des projets de développements immobiliers (dont 6 sites de Distribution Casino France et 5 sites Monoprix) pour un montant total de 355 millions d'euros générant, après prise en compte de l'élimination à hauteur de la participation détenue dans Mercialys et du taux d'avancement de chaque opération, la reconnaissance d'autres revenus pour 200 millions d'euros et une contribution positive en EBITDA de 107 millions d'euros.

En complément, Mercialys a constitué le 1^{er} juin 2015, la société Hyperthetis Participations regroupant 6 actifs immobiliers issus des opérations de cessions de projets de développements immobiliers effectuées par Casino à Mercialys en 2014. Cette société nouvellement créée est détenue à hauteur de 51% par Mercialys et 49% par l'OPCI SPF2 détenu majoritairement par BNP Paribas. Cette opération a conduit à la reconnaissance en « Autres revenus » de 22 millions d'euros au titre d'une fraction complémentaire de 49% du résultat de promotion immobilière qui avait été antérieurement éliminée à hauteur de 40%. Par la suite le 10 novembre 2015, le Groupe a cédé 3 projets de développements immobiliers à la société Hyperthetis Participations pour un montant de 64 millions d'euros hors droits générant la reconnaissance d'autres revenus pour 52 millions d'euros et une contribution positive en EBITDA de 25 millions d'euros. Par ailleurs, le Groupe bénéficie d'une option d'achat à un prix garanti (le plus élevé entre la juste valeur et un TRI), portant sur 100% des actifs ou 100% des titres de cette nouvelle entité exerçable à compter du 30 septembre 2020 jusqu'au 31 mars 2022 (note 3.4.2).

Enfin, Mercialys a également constitué le 22 octobre 2015 la société Immosiris à laquelle elle a apporté une galerie marchande. Les titres de cette société nouvellement créée ont ensuite été cédés à hauteur de 49% à un OPCI détenu majoritairement par BNP Paribas REIM France. Par la suite le 10 novembre 2015, le Groupe a cédé un projet de développement immobilier à la société Immosiris pour un montant de 36 millions d'euros hors droits générant la reconnaissance d'autres revenus pour 29 millions d'euros et une contribution positive en EBITDA de 15 millions d'euros. Par ailleurs, le Groupe bénéficie d'une option d'achat à un prix garanti (le plus élevé entre la juste valeur et un TRI), portant sur l'actif immobilier précédemment cédé, exerçable à compter du 31 mars 2021 jusqu'au 30 septembre 2022 (note 3.4.2).

La dilution du Groupe dans les sociétés Hyperthetis Participations et Immosiris a été reconnue en quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises représentant un montant de 5 millions d'euros.

3.3.8 Engagements à l'égard des coentreprises

Au 31 décembre 2015 et 2014, il n'existe pas d'engagements à l'égard des coentreprises.

3.4 Engagements liés au périmètre de consolidation

3.4.1 Dettes liées aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle – « PUTs minoritaires »

Principe comptable

Le Groupe a consenti aux intérêts ne donnant pas le contrôle de certaines de ses filiales des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces options peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie. Conformément à la norme IAS 32, les engagements d'achat donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale sont présentés en « passifs financiers » ; les « puts à prix fixes » sont comptabilisés pour leurs valeurs actualisées et les « puts à prix variables » pour leurs justes valeurs ; en outre, ces opérations peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie. En 2015, le Groupe a décidé de présenter les « Puts minoritaires » directement sur la face du bilan. Cette modification a été traitée rétrospectivement.

La norme IAS 27 révisée, appliquée dans les comptes consolidés à partir du 1^{er} janvier 2010, puis la norme IFRS 10, appliquée dans les comptes à compter du 1^{er} janvier 2014, précise le traitement comptable des acquisitions complémentaires de titres dans les sociétés. Le Groupe a décidé d'appliquer deux méthodes de comptabilisation différentes de ces options de ventes, selon que les options ont été émises avant ou après la date de première application de la version révisée de la norme en conformité avec les recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers :

- les premières sont traitées selon la méthode du goodwill en cours : la différence entre la dette au titre des engagements de rachat et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est comptabilisée en goodwill. Lors des arrêts suivants, ce passif fait l'objet d'une nouvelle évaluation et les variations constatées sont alors portées en goodwill ;
- les secondes sont traitées comme des transactions entre actionnaires : la différence entre la dette au titre des engagements de rachat et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est comptabilisée en réduction des capitaux propres. Lors des arrêts suivants, ce passif fait l'objet d'une nouvelle évaluation et les variations constatées sont alors portées en capitaux propres.

Les engagements d'acquisition de titres de capitaux propres consentis aux intérêts ne donnant pas le contrôle s'analysent comme suit au 31 décembre 2015 :

en millions d'euros	% de détention du Groupe	Engagement vis-à-vis des intérêts ne donnant pas le contrôle	Prix fixe ou variable	Dettes non courantes (iii)	Dettes courantes (iii)
Franprix – Leader Price (i)	50,00% à 74,00%	26,00% à 50,00%	F / V	48	11
Disco (ii)	62,49%	29,82%	V	-	90
Monoprix (Somitap)	55,42%	44,58%	F	1	1
Total des engagements				50	102

(i) La valeur de ces promesses d'achat portant sur des filiales du sous-groupe Franprix-Leader Price est basée généralement sur le résultat net. La variation de +/- 10% de l'indicateur n'a pas d'impact significatif. Les échéances de ces options oscillent entre 2016 et 2031

(ii) Cette option peut être exercée jusqu'au 21 juin 2021

(iii) Au 31 décembre 2014, les « Puts minoritaires » s'élevaient à 62 millions d'euros dont 24 millions d'euros en courant. L'augmentation sur l'exercice 2015 s'explique principalement par la prise de contrôle de Disco (note 3.1.1)

3.4.2 Engagements hors bilan

Principe comptable

La valorisation contractuelle des promesses d'achat ou de vente d'actions peut être basée sur des multiples de critères de rentabilité des sociétés. Dans ce cas, leur évaluation est calculée au mieux des informations disponibles, d'après les derniers résultats connus si l'option est exerçable à tout moment, d'après les résultats des années à venir si l'option est exerçable à compter d'une certaine date. Dans de nombreux cas, le Groupe a accordé des promesses d'achat (put), mais est également bénéficiaire de promesses de vente (call). La valorisation indiquée est celle des promesses d'achat accordées.

Le montant des promesses d'achat d'actions portant sur des sociétés non contrôlées s'élève à 19 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 163 millions d'euros au 31 décembre 2014 et concerne exclusivement le sous-groupe Franprix – Leader Price. La variation à la baisse s'explique principalement par la prise de contrôle de la société Disco (note 3.1.1).

Par ailleurs, le Groupe bénéficie d'une option d'achat à la valeur la plus élevée entre la juste valeur et un TRI minimum garanti portant sur 100% des actifs ou sur 100% des titres de la société Hyperthetis Participations et une option d'achat à la valeur la plus élevée entre la juste valeur et un TRI minimum garanti portant sur un actif immobilier précédemment cédé à la société Immosiris (note 3.3.7) évaluées pour un montant global de 311 millions d'euros au 31 décembre 2015.

3.5 Actifs détenus en vue de la vente

Principe comptable

Les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente, sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Ils sont classés comme des actifs détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie uniquement lorsque la vente est hautement probable et que l'actif ou le groupe destiné à être cédé est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La Direction doit être engagée dans un plan de vente, qui devrait se traduire, sur le plan comptable, par la conclusion d'une vente dans un délai d'un an à compter de la date de cette classification. Compte tenu de ces caractéristiques, la part Groupe des actifs nets détenus en vue de la vente est présentée en minoration de la dette financière nette (note 11).

Les immobilisations corporelles et incorporelles, une fois classées comme détenues en vue de la vente, ne sont plus amorties.

Les actifs détenus en vue de la vente et les passifs rattachés s'élèvent respectivement à 538 et 184 millions d'euros au 31 décembre 2015 (au 31 décembre 2014 : 36 millions d'euros d'actifs). Ils sont composés principalement des actifs Retail et E-commerce du sous-groupe au Vietnam.

La part du Groupe dans les actifs détenus en vue de la vente nets des passifs associés s'élève à 315 millions d'euros au 31 décembre 2015 (2014 : 28 millions d'euros), dont 289 millions d'euros au titre du Vietnam (287 et 2 millions d'euros respectivement pour les activités Retail et E-commerce).

Au 31 décembre 2015, les actifs et passifs détenus en vue de la vente relatifs aux activités Retail et E-commerce du sous-groupe du Vietnam se décomposent de la façon suivante :

en millions d'euros	Avant élimination intercos	Elimination intercos	Après élimination intercos
Goodwill, immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	184	-	184
Autres actifs non courants	107	-	107
Actifs non courants	291	-	291
Autres actifs courants	87	-	87
Trésorerie et équivalent de trésorerie	129	-	129
Actifs courants	216	-	216
TOTAL ACTIFS	507	-	507
Passifs financiers non courants	223	186	36
Autres passifs non courants	-	-	-
Passifs non courants	223	186	36
Passifs financiers courants	30	-	30
Fournisseurs	94	-	94
Autres passifs courants	24	-	24
Passifs courants	148	-	148
TOTAL PASSIFS	370	186	184
Actif net	137		323
dont part du Groupe (i)	103	186	289

(i) Dont 100 et 3 millions d'euros d'actifs nets part du Groupe avant élimination intragroupe relatifs respectivement à l'activité Retail du Vietnam présentée dans le secteur Asie et à l'activité Cdiscount Vietnam présentée dans le secteur E-commerce

En complément, pour le calcul du résultat de cession des montants constatés en autres éléments du résultat global tels que les écarts de conversion et les couvertures d'investissements nets présentant un total de -34 millions d'euros au 31 décembre 2015 devront être pris en compte.

Note 4 Complément d'information sur le tableau de flux de trésorerie

Principe comptable

Le tableau des flux de trésorerie est établi selon la méthode indirecte à partir du résultat net de l'ensemble consolidé et est ventilé selon trois catégories :

- les flux de trésorerie liés à l'activité : y compris impôts, frais liés aux prises de contrôle et paiements reçus dans le cadre d'une subvention ;
- les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement : notamment prises de contrôle (hors frais liés à l'acquisition), pertes de contrôle y compris frais de transactions, acquisitions et cessions de titres de participation non consolidés et d'entreprises associées et coentreprises (y compris frais de transactions), les compléments de prix payés dans le cadre de regroupement d'entreprises à hauteur de la dette déterminée dans le délai d'affectation ainsi que les acquisitions et cessions d'immobilisations (y compris frais et paiements différés) hors opérations de location-financement ;
- les flux de trésorerie liés aux opérations de financement : notamment émissions et remboursements d'emprunts, émissions d'instruments de capitaux propres, transactions entre actionnaires (y compris les frais de transaction et le cas échéant les paiements différés), intérêts nets versés (flux cash liés au coût de l'endettement), transactions relatives aux actions propres et dividendes versés.

4.1 Variation du BFR liée à l'activité

en millions d'euros	2015	2014
Stocks de marchandises	(253)	(653)
Stocks de promotion immobilière	65	127
Fournisseurs	1 147	1 310
Créances clients et comptes rattachés	(65)	5
Créances liées aux activités de crédit	111	4
Financement des activités de crédit	(108)	3
Autres créances / dettes	302	(452)
Variation du BFR liée à l'activité	1 198	343

4.2 Incidence sur la trésorerie des variations de périmètre avec changement de contrôle

en millions d'euros	2015	2014
Montant payé pour les prises de contrôle	(241)	(130)
Disponibilités / (découverts bancaires) liés aux prises de contrôle	37	1
Montant reçu pour les pertes de contrôle	41	28
(Disponibilités) / découverts bancaires liés aux pertes de contrôle	3	-
Incidence des variations de périmètre avec changement de contrôle	(160)	(101)

En 2015, l'incidence de ces opérations sur la trésorerie du Groupe comprend principalement :

- la prise de contrôle de Super Inter pour -124 millions d'euros (notes 3.1.2 et 3.2.4)
- les prises de contrôles des sociétés Europrice, Leader Centre Gestion et Parfidis par le sous-groupe Franprix – Leader Price à hauteur respectivement de -18, -14 et -21 millions d'euros (note 3.1.3)
- la trésorerie acquise de Disco à hauteur de 49 millions d'euros (note 3.1.1)
- l'échange d'actifs dans le cadre de l'accord avec Cafam à hauteur d'un montant net de -17 millions d'euros (note 3.1.4)

En 2014, l'incidence de ces opérations sur la trésorerie du Groupe comprenait principalement :

- l'acquisition de 19 magasins de Super Inter pour -49 millions d'euros (note 3.2.4)
- les prises de contrôles réalisées par le sous-groupe Franprix – Leader Price de 46 magasins Le Mutant à hauteur de -32 millions d'euros (note 3.2.2) et de diverses autres sociétés à hauteur de -27 millions d'euros (dont les principales sont décrites en note 3.2.2)

4.3 Incidence sur la trésorerie des transactions avec les intérêts ne donnant pas le contrôle sans changement de contrôle

en millions d'euros	2015	2014
Monoprix : Simonop'1 (note 3.1.6)	73	-
Lanin / Devoto (note 3.1.5)	(17)	(1)
Païement de la dette Sendas	(21)	(22)
Exercice de l'option d'achat GPA (note 3.2.1)	-	(330)
Augmentation de capital de Cnova liée à l'introduction en bourse	-	117
Opérations de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle de filiales de Franprix-Leader Price	-	(10)
Autres	(18)	(13)
Incidence sur la trésorerie des transactions avec les intérêts ne donnant pas le contrôle	17	(259)

4.4 Réconciliation entre variation de trésorerie et variation de dette financière nette

en millions d'euros	2015	2014
Variation de trésorerie	(2 663)	2 087
Augmentation d'emprunts et dettes financières	(3 201)	(3 616)
Diminution d'emprunts et dettes financières	4 911	1 348
Variations de dettes sans effet de trésorerie	122	(104)
<i>Variation part du Groupe d'actifs nets détenus en vue de la vente</i>	229	(53)
<i>Variation d'autres actifs financiers</i>	88	-
<i>Dettes financières liées aux variations de périmètre</i>	(12)	(17)
<i>Dettes fournisseurs conventionnés (note 11.2)</i>	(285)	-
<i>Variation de couverture de juste valeur et flux de trésorerie</i>	70	(11)
<i>Autres</i>	32	(23)
Incidence des variations monétaires	490	(101)
Variation de dette financière nette (voir note 11.2)	(340)	(386)
Dette financière nette à l'ouverture	5 733	5 346
Dette financière nette à la clôture (note 11.2)	6 073	5 733

Note 5 Information sectorielle

Principe comptable

Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information par secteur opérationnel est dérivée de l'organisation interne des activités du groupe Casino ; elle reflète la vue du management et est établie sur la base du reporting interne utilisé par le Principal Décideur Opérationnel (le Président-Directeur Général) pour mettre en œuvre l'allocation des ressources et évaluer la performance.

Les secteurs présentés sont les suivants :

- France Retail : secteur qui regroupe les segments opérationnels relatifs aux activités de distribution en France (principalement les enseignes Casino, Monoprix, Franprix-Leader Price et Vindémia)
- Latam Retail : secteur qui regroupe les segments opérationnels relatifs aux activités de distribution alimentaire en Amérique Latine (principalement les enseignes Exito, Disco - Devoto et Libertad ainsi que les enseignes alimentaires de GPA),
- Latam Electronics : secteur qui correspond au segment opérationnel de Via Varejo (enseignes Casas Bahia et Ponto Frio),
- Asie : secteur qui regroupe les deux segments opérationnels de Big C Thaïlande et Big C Vietnam,
- E-commerce : secteur qui regroupe les activités de Cnova (Cdiscount, ses sites verticaux et internationaux et Cnova Brazil),

Les secteurs regroupés de France Retail, de Latam Retail et d'Asie présentent une nature des produits vendus, des actifs et moyens humains nécessaires à l'exploitation, une typologie de clientèle, des modes de distribution, une offre marketing et une performance financière long-terme similaires.

Compte tenu de la stratégie duale et de l'interconnexion entre distribution et immobilier, les secteurs opérationnels comprennent les activités de distribution pure, la gestion des actifs immobiliers et les projets de promotion immobilière.

La Direction évalue la performance de ces secteurs sur la base du chiffre d'affaires ainsi que sur la base du résultat opérationnel courant (inclut notamment l'affectation des frais de holding à l'ensemble des Business Unit du Groupe) et de l'EBITDA. L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel courant (ROC) augmenté de la dotation aux amortissements opérationnels courants.

Les actifs et passifs ne faisant pas l'objet d'une information spécifique auprès de la Direction, aucune information n'est présentée par secteurs opérationnels en annexe dans le cadre d'IFRS 8.

Les données financières par secteur opérationnel sont établies selon les mêmes règles que celles utilisées pour les états financiers consolidés.

5.1 Indicateurs clés par secteur opérationnel

en millions d'euros	France Retail	Latam Retail	Latam Electronics	Asie	E-commerce	2015
Chiffre d'affaires externe	18 890	14 714	5 187	3 973	3 381	46 145
EBITDA	726 (*)	993	334	394	(104)	2 343
Dotations aux amortissements opérationnels courants (note 6.4)	(389)	(290)	(63)	(117)	(38)	(897)
Résultat opérationnel courant	337	703	271	277	(142)	1 446

(*) Dont 167 millions d'euros au titre des opérations de développement immobilier réalisées en France

en millions d'euros	France Retail	Latam Retail	Latam Electronics	Asie	E-commerce	2014
Chiffre d'affaires externe	18 848	15 422	7 245	3 513	3 465	48 493
EBITDA	836 (*)	1 215	737	361	41	3 191
Dotations aux amortissements opérationnels courants (note 6.4)	(439)	(320)	(61)	(107)	(34)	(960)
Résultat opérationnel courant	397	895	677	255	7	2 231

(*) Dont 162 millions d'euros au titre des opérations de développement immobilier réalisées en France

5.2 Indicateurs clés par zone géographique

en millions d'euros	France	Amérique latine	Asie	Autres zones	Total
Chiffre d'affaires externe au 31 décembre 2015	20 578	21 569	3 997	2	46 145
Chiffre d'affaires externe au 31 décembre 2014	20 431	24 539	3 523	-	48 493

en millions d'euros	France	Amérique latine	Asie	Autres zones	Total
Actifs non courants au 31 décembre 2015 (i)	12 099	10 143	2 066	43	24 351
Actifs non courants au 31 décembre 2014 (i)	12 245	12 231	2 264	55	26 794

(i) Les actifs non courants comprennent les goodwill, les immobilisations incorporelles et corporelles, les immeubles de placement, les participations dans les entreprises associées et les coentreprises ainsi que les charges constatées d'avance long terme

Note 6 Données liées à l'activité

6.1 Produits des activités ordinaires

Principe comptable

Les produits des activités ordinaires sont composés de deux parties : le « chiffre d'affaires, hors taxes » et les « autres revenus ».

Le « chiffre d'affaires, hors taxes » intègre les ventes réalisées dans les magasins et sur les sites internet, les cafétérias et les entrepôts, les revenus des activités financières, les revenus locatifs, les produits d'exploitation bancaire de l'activité de crédit et diverses prestations réalisées par les établissements.

Les autres produits de l'activité dénommés « Autres revenus » comprennent les produits liés aux activités de promotion immobilière et de marchand de biens, divers produits de prestations de services et divers produits réalisés de manière accessoire ou dans le cadre d'activités annexes, en particulier les commissions perçues dans le cadre de la vente de voyages et les redevances liées à l'activité de franchise et les produits associés aux activités d'efficacité énergétique.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais et des taxes relatives aux ventes. Ils sont reconnus comme suit :

- les ventes de biens sont comptabilisées dès lors que les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client, généralement lorsque le transfert de propriété est intervenu, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et que le recouvrement est raisonnablement assuré ;
- les prestations de services, telles que les ventes d'extensions de garanties, les services attachés directement à la vente de biens ou les prestations réalisées envers des fournisseurs sont comptabilisées sur la période où les services sont rendus. Lorsqu'une prestation de services est assortie d'engagements divers, y compris d'engagements de volumes, le Groupe analyse les éléments de droit et de faits pour déterminer le cadencement de comptabilisation de la prestation. Il en résulte que, suivant la nature de la prestation de services, une comptabilisation du produit peut être immédiate, les prestations étant considérées comme réalisées, ou étalées sur la période de réalisation de la prestation ou d'atteinte de l'engagement donné.

En cas de paiement différé au-delà des conditions habituelles de crédit non supporté par un organisme de financement, le produit de la vente est égal au prix actualisé, la différence, si elle est significative, entre ce prix actualisé et le paiement comptant étant constatée en produits financiers répartis sur la durée du différé.

Les avantages accordés aux clients dans le cadre des programmes de fidélisation constituent des éléments séparés de la vente initiale. Les produits liés à ces droits octroyés sont différés jusqu'à la date d'utilisation des avantages par les clients.

en millions d'euros	2015	2014
Chiffre d'affaires distribution, hors taxes	46 145	48 493
Autres revenus	540	568
Produits des activités ordinaires	46 685	49 061

6.2 Coût d'achat complet des marchandises vendues

Principe comptable

Marge commerciale

La marge commerciale correspond à la différence entre le « Chiffre d'affaires, hors taxes » et le coût d'achat complet des marchandises vendues.

Le « Coût d'achat complet des marchandises » intègre les achats nets des ristournes et des coopérations commerciales, les variations de stocks rattachés aux activités de distribution et les coûts logistiques.

Les coopérations commerciales sont évaluées sur la base de contrats signés avec les fournisseurs et donnent lieu en cours d'année à la facturation d'acomptes. A la clôture de l'exercice, une évaluation des prestations commerciales réalisées avec les fournisseurs est effectuée. La comparaison entre cette évaluation et les acomptes facturés donne lieu à l'établissement de factures à établir ou d'avoirs à émettre.

Variation de stocks

Les variations de stocks s'entendent des variations positives et négatives après prise en compte des provisions pour dépréciation.

Coûts logistiques

Les coûts logistiques sont les coûts de l'activité logistique gérée ou sous-traitée par le Groupe, frais de stockage, de manutention et de transport exposés après la première réception de la marchandise dans l'un des sites du Groupe, magasin ou entrepôt. Les coûts de transport facturés par les fournisseurs sur factures de marchandises (exemple : DDP Delivery Duty Paid) sont présentés en coût d'achat. Les coûts des transports sous-traités sont reconnus en « coûts logistiques ».

en millions d'euros	2015	2014
Achats et variation de stocks	(33 199)	(34 602)
Coûts logistiques	(1 780)	(1 799)
Coût d'achat complet des marchandises vendues	(34 980)	(36 401)

6.3 Nature de charges par fonction

Principe comptable

Coût des ventes

Les « coûts des ventes » sont composés des coûts supportés par les points de ventes ainsi que le coût de revient et la variation de stock liés à l'activité de promotion immobilière.

Frais généraux et administratifs

Les « Frais généraux et administratifs » sont composés des coûts des fonctions supports, et notamment les fonctions achats et approvisionnement, commerciales et marketing, informatique et finance.

Frais avant ouverture et après fermeture

Lorsqu'ils ne correspondent pas à la définition d'un actif, les frais avant ouverture et après fermeture sont comptabilisés en charges opérationnelles lors de leur survenance.

en millions d'euros	Coûts logistiques (*)	Coûts des ventes	Frais généraux et administratifs	2015
Frais de personnel	(599)	(3 809)	(893)	(5 301)
Autres charges	(1 116)	(4 257)	(468)	(5 841)
Dotations aux amortissements	(66)	(680)	(152)	(897)
Total	(1 780)	(8 746)	(1 514)	(12 040)

en millions d'euros	Coûts logistiques (*)	Coûts des ventes	Frais généraux et administratifs	2014
Frais de personnel	(622)	(3 868)	(899)	(5 390)
Autres charges	(1 113)	(4 271)	(494)	(5 878)
Dotations aux amortissements	(64)	(717)	(179)	(960)
Total	(1 799)	(8 857)	(1 573)	(12 229)

(*) Les coûts logistiques sont inclus dans le « coût d'achat complet des marchandises vendues »

La 3^{ème} loi de finances rectificative pour 2012 en France a instauré un Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), correspondant à un crédit d'impôt (remboursable au bout de 3 ans) de 6% (7,5% pour Vindémia) assis sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC. Le Groupe a reconnu en 2015 ce produit de CICE de 93 millions d'euros (93 millions d'euros en 2014) en réduction des charges de personnel et a cédé sans recours sa créance à hauteur de 88 millions d'euros (87 millions d'euros en 2014).

6.4 Amortissements

en millions d'euros	2015	2014
Dotations aux amortissements sur immobilisations (notes 10.2.2 - 10.3.2 et 10.4.2)	(855)	(911)
Dotations aux amortissements sur immobilisations en location-financement (notes 10.2.2 - 10.3.2 et 10.4.2)	(29)	(37)
Loyers relatifs à l'utilisation de terrains (note 7.2)	(13)	(12)
Total des dotations aux amortissements	(897)	(960)

6.5 Autres produits et charges opérationnels

Principe comptable

Cette rubrique enregistre les effets de deux types d'éléments :

- les éléments majeurs intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs ;
- les éléments qui par nature ne rentrent pas dans l'appréciation de la performance opérationnelle courante des « business units » telles que les pertes de valeur d'actifs non courants, les cessions d'actifs non courants et les incidences de l'application des normes IFRS 3 révisée et IFRS 10 (voir note 3)

en millions d'euros	2015	2014
Total des Autres Produits opérationnels	499	244
Total des Autres Charges opérationnelles	(977)	(738)
	(478)	(494)
Détail par nature		
Résultat de cession d'actifs non courants	16	(4)
Provisions et charges pour restructurations (i) (v)	(309)	(197)
Provisions et charges pour litiges et risques (ii) (v)	(131)	(97)
Produits / (charges) nets liés à des opérations de périmètre (iii) (v)	47	(136)
Autres pertes nettes de valeur des actifs (v)	(30)	(53)
Autres (iv)	(71)	(7)
Total autres produits et charges opérationnels nets	(478)	(494)

- (i) La charge de restructuration au titre de l'exercice 2015 concerne principalement les secteurs de France Retail pour 193 millions d'euros (dont 63, 57 et 24 millions d'euros relatifs respectivement à Distribution Casino France, Franprix – Leader Price et Monoprix), Latam Electronics pour 52 millions d'euros et Latam Retail pour 40 millions d'euros. En 2014, elle portait principalement sur les secteurs de France Retail pour 156 millions d'euros (dont 51, 41 et 19 millions d'euros relatifs respectivement à Distribution Casino France, Franprix – Leader Price et Monoprix)
- (ii) Les provisions et charges pour litiges et risques concernent principalement les segments Latam Retail (essentiellement GPA) et France Retail pour respectivement 95 et 28 millions d'euros et sont relatives principalement au litige avec Morzan Empreendimentos (113 millions d'euros) décrit en note 13.3. Sur l'exercice 2014, les provisions et charges pour litiges et risques concernaient principalement les segments Latam Retail (essentiellement GPA) et Latam Electronics à hauteur respectivement de 76 et 22 millions d'euros
- (iii) Le produit net de 47 millions d'euros constaté sur l'exercice 2015 résulte principalement de la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue de Disco lors de sa prise de contrôle pour 262 millions d'euros (note 3.1.1) ainsi que des frais et incidences liés à des opérations de périmètre pour -133 millions d'euros (dont principalement France Retail à hauteur de -116 millions d'euros et Latam Retail pour -17 millions d'euros en lien essentiellement avec la nouvelle réorganisation des activités en Amérique Latine décrite en note 2 et les opérations de périmètre chez Franprix – Leader Price décrites en note 3.1.3). La charge nette de 136 millions d'euros constatée sur l'exercice 2014 résultait essentiellement des frais liés à des opérations de périmètre (40 millions d'euros dont principalement France Retail et Latam Retail), de frais liés à la garantie de passif accordée par GPA dans le cadre de la création de Via Varejo (28 millions d'euros) à certains frais rattachés à l'introduction en bourse de Cnova (26 millions d'euros)
- (iv) Dont une charge de 23 millions d'euros constatée sur l'exercice 2015 au titre des irrégularités dans la filiale Cnova Brazil (note 2)
- (v) Réconciliation du détail des pertes de valeur des actifs avec les tableaux de mouvements des immobilisations :

en millions d'euros	Notes	2015	2014
Pertes de valeur de goodwill	10.1	(3)	-
Reprises / (pertes) de valeur nettes des immobilisations incorporelles	10.2.2	(20)	(25)
Reprises / (pertes) de valeur nettes des immobilisations corporelles	10.3.2	(93)	(21)
Reprises / (pertes) de valeur nettes d'autres actifs		(7)	(7)
Total pertes nettes de valeur des actifs		(122)	(53)
dont présenté en « Provisions et charges pour restructurations »		(48)	-
dont présenté en « Autres pertes nettes de valeur des actifs »		(30)	(53)
dont présenté en « Produits / (charges) nets liés à des opérations de périmètre »		(46)	-
dont présenté en « Résultat de cession d'actifs non courants »		5	-

6.6 Stocks

Principe comptable

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette probable de réalisation.

La méthode de valorisation utilisée dans le Groupe est le FIFO – premier entré, premier sorti.

Les stocks comprennent tous les coûts d'achat, coûts de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks sur leur lieu de vente et dans l'état où ils se trouvent. Ainsi, les frais logistiques encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent ainsi que les avantages obtenus des fournisseurs comptabilisés en déduction du coût d'achat des marchandises vendues sont pris en compte pour la valorisation des stocks consolidés.

Le coût des stocks comprend le recyclage de montants initialement comptabilisés en capitaux propres, correspondant à des gains ou pertes sur couvertures d'achats futurs de marchandises.

La valeur nette probable de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

Dans le cadre de son activité de promotion immobilière et de marchand de biens, le groupe Casino enregistre en stock les actifs et projets en cours de construction.

en millions d'euros	2015	2014
Valeur brute des stocks de marchandises	4 676	5 139
Valeur brute des stocks de nature immobilière	319	263
Brut	4 995	5 402
Dépréciation des stocks de marchandises	(73)	(65)
Dépréciation des stocks de nature immobilière	(38)	(26)
Dépréciation	(111)	(91)
Stocks en valeur nette	4 884	5 311

6.7 Créances clients

Principe comptable

Les créances clients sont des actifs financiers courants (note 11) initialement comptabilisées à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti diminué des pertes de valeur éventuelles. La juste valeur des créances clients correspond généralement au montant de la facture. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Les créances clients peuvent faire l'objet d'une cession à des établissements bancaires, elles sont maintenues à l'actif du bilan tant que l'ensemble des risques et avantages qui leur sont associés ne sont pas transférés à un tiers.

6.7.1 Composition des créances clients

en millions d'euros	2015	2014
Créances clients et comptes rattachés	1 005	976
Dépréciation des créances clients et comptes rattachés	(95)	(95)
Créances de l'activité de crédit (Via Varejo)	435	704
Dépréciation des créances de l'activité de crédit (Via Varejo)	(59)	(73)
Créances clients en valeur nette	1 287	1 513

6.7.2 Dépréciation des créances clients

en millions d'euros	2015	2014
Dépréciation des créances clients et comptes rattachés		
Au 1^{er} janvier	(95)	(93)
Dotation	(57)	(28)
Reprise	53	27
Variation de périmètre	-	-
Reclassement	(0)	-
Différences de change	3	-
Au 31 décembre	(95)	(95)
Dépréciation des créances de l'activité de crédit		
Au 1^{er} janvier	(73)	(66)
Dotation	(5)	(6)
Reprise	-	-
Variation de périmètre	-	-
Reclassement	-	-
Différences de change	19	(1)
Au 31 décembre	(59)	(73)

Les conditions de constitution des provisions sont détaillées à la note 11.6.3 « Risques de contrepartie ».

6.8 Autres actifs courants

6.8.1 Composition des autres actifs courants

en millions d'euros	2015	2014
Autres créances	1 165	1 270
Actifs financiers de gestion de trésorerie et placements financiers (note 11.2)	71	-
Actifs financiers consécutifs à une cession significative d'actifs non courants (note 11.2)	12	-
Créances fiscales et sociales brésiliennes (note 6.9)	208	200
Comptes courants des sociétés non consolidées	40	61
Dépréciation des autres créances et comptes courants	(35)	(74)
Dérivés actifs de couverture de juste valeur (note 11.6.1)	231	136
Dérivés actifs hors couverture et couverture de flux de trésorerie (note 11.6.1)	27	25
Charges constatées d'avance	139	167
Autres actifs	1 857	1 786

Les autres créances comprennent essentiellement des créances fiscales et sociales ainsi que des produits à recevoir des fournisseurs. Les charges constatées d'avance sont constituées essentiellement d'achats, de loyers, de charges locatives et de primes d'assurances.

6.8.2 Dépréciation des autres créances et comptes courants

en millions d'euros	2015	2014
Au 1^{er} janvier	(74)	(81)
Dotation	(23)	(13)
Reprise	62	20
Variation de périmètre	-	-
Reclassement et autres mouvements	(2)	-
Différences de change	2	-
Au 31 décembre	(35)	(74)

6.9 Autres actifs non courants

en millions d'euros	2015	2014
Actifs financiers disponibles à la vente (« AFS »)	40	89
Dérivés actifs de couverture de juste valeur non courants (note 11.6.1)	418	430
Autres actifs financiers	624	771
Prêts	97	88
Dérivés actifs hors couverture	-	-
Créances rattachées aux participations et autres	91	91
Dépôts judiciaires versés par GPA (note 13.2)	229	262
Autres créances non courantes	207	331
Créances fiscales et sociales brésiliennes (voir ci-après)	567	665
Charges constatées d'avance	209	288
Autres actifs non courants	1 858	2 244

GPA possède des créances fiscales pour un montant total de 775 millions d'euros (dont 567 millions d'euros au titre de la part non courante), principalement liées à l'ICMS (TVA) pour 635 millions d'euros, PIS/COFINS (TVA) et INSS (cotisations patronales liées au régime de protection sociale). La recouvrabilité de la principale créance fiscale (ICMS) est estimée par la filiale comme suit :

en millions d'euros	2015
A moins d'un an	118
Entre un et cinq ans	451
Au-delà de cinq ans	66
Total	635

GPA reconnaît les crédits de taxes qui lui sont dues, notamment ICMS, à chaque fois qu'elle a pu valider et réunir la documentation justifiant ses droits ainsi que l'estimation de l'utilisation de ces droits dans un horizon de temps raisonnable. Ces crédits sont reconnus comme une réduction du coût des achats de marchandises vendues. En 2014, Via Varejo, parmi d'autres crédits, avait reconnu un crédit précédemment inutilisé d'un montant de 302 millions de réais (97 millions d'euros) ; les éléments notamment légaux, qui avaient permis sa comptabilisation et son utilisation avaient été obtenus au cours de l'exercice.

6.10 Engagements hors bilan

Principe comptable

Au 31 décembre 2015, la Direction estime, au mieux de sa connaissance, qu'il n'existe pas d'engagements susceptibles d'avoir un effet significatif sur la situation financière actuelle ou future du Groupe, autres que ceux mentionnés dans cette note.

L'exhaustivité de cet inventaire est contrôlée par les directions financière, juridique et fiscale qui sont par ailleurs associées à l'élaboration des contrats qui engagent le Groupe.

Les engagements liés à l'activité courante concernent principalement les activités opérationnelles du Groupe ainsi que des lignes de crédit confirmées non utilisées qui constituent un engagement lié au financement.

Les engagements hors bilan liés au périmètre et les engagements sur contrats de location sont présentés respectivement en note 3.4.2 et note 7.

6.10.1 Engagements donnés

Les montants des engagements indiqués dans le tableau ci-dessous représentent les montants maximum potentiels (non actualisés) que le Groupe serait amené à payer au titre des garanties données. Ces montants ne sont pas diminués des sommes que le Groupe pourrait éventuellement recouvrer dans le cadre d'actions de recours ou du fait de contre-garanties reçues.

en millions d'euros	2015	2014
Actifs donnés en garantie (i)	205	271
Cautions et garanties bancaires données (ii)	1 966	2 589
Garanties données dans le cadre de cessions d'actifs non courants (iii)	248	229
Autres engagements	57	57
Total des engagements donnés	2 476	3 146
<i>Echéances :</i>		
< à 1 an	381	141
De 1 à 5 ans	2 060	2 958
> à 5 ans	35	47

(i) Correspond à des actifs immobilisés qui ont été nantis ou hypothéqués ainsi que des actifs circulants grevés de sûretés réelles. Concerne GPA à hauteur de 202 millions d'euros dans le cadre de litiges essentiellement fiscaux (268 millions d'euros en 2014) décrit en note 13.2

(ii) En 2015, concerne GPA (y compris la filiale brésilienne de Cnova) à hauteur de 1 826 millions d'euros qui a octroyé des cautions et garanties bancaires dans le cadre de litiges de nature essentiellement fiscale (2 437 millions d'euros en 2014) décrites en note 13.2

(iii) Dont 200 millions d'euros en relation avec l'émission d'ORA Monoprix (note 12.6)

6.10.2 Engagements reçus

Les montants des engagements indiqués dans le tableau ci-dessous représentent les montants maximum potentiels (non actualisés) au titre des garanties reçues.

en millions d'euros	2015	2014
Cautions et garanties bancaires reçues	85	88
Actifs financiers assortis de garanties	78	70
Lignes de crédit confirmées non utilisées (note 11.2.3)	4 515	4 204
Autres engagements	40	31
Total des engagements reçus	4 719	4 393
<i>Echéances :</i>		
< à 1 an	858	338
De 1 à 5 ans	3 230	3 433
> à 5 ans	630	622

Note 7 Contrats de location

Principe comptable

Au commencement d'un accord, le Groupe détermine si l'accord est ou contient un contrat de location. Les contrats de location du Groupe sont comptabilisés en application de la norme IAS 17 qui distingue les contrats de location-financement et les contrats de location simple.

Contrats de location-financement

Les contrats de location d'immobilisations corporelles transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location-financement.

Les actifs loués sont initialement comptabilisés pour un montant égal à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Après la comptabilisation initiale, les actifs sont amortis sur leur durée d'utilité attendue de manière similaire aux immobilisations de même nature ou sur la durée du contrat si celle-ci est inférieure et si le Groupe n'a pas une certitude raisonnable de devenir propriétaire de l'actif au terme du contrat de location.

Les paiements minimaux au titre d'un contrat de location-financement sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant à appliquer au solde de la dette restant dû.

Contrats de location simple

Les autres contrats de location sont classés en contrats de location simple et ne sont pas comptabilisés dans l'état de la situation financière du Groupe.

Les paiements effectués au titre de contrats de location simple sont comptabilisés au compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus du bailleur font partie intégrante du total net des charges locatives et sont comptabilisées en moins des charges sur la durée de location.

Les engagements sur contrats de location simple (note 7.3) correspondent aux paiements minimaux futurs fixes calculés sur la durée non résiliable des contrats de location simple.

Loyers payés d'avance

Dans certains pays, le Groupe paye des loyers par anticipation liés à l'utilisation de terrains. Ces loyers d'avance sont comptabilisés comme une charge constatée d'avance et sont étalés sur la durée des contrats.

7.1 Charges de location simple

Le montant des loyers relatifs à des contrats de location simple s'élève à 1 105 millions d'euros au 31 décembre 2015 (dont 1 026 millions d'euros au titre d'actifs immobiliers se décomposant principalement entre France Retail et Brésil à hauteur respectivement de 557 et 368 millions d'euros) et à 1 227 millions d'euros au 31 décembre 2014 (dont 1 150 millions d'euros au titre d'actifs immobiliers).

La contribution du Vietnam et de la Thaïlande dans le montant des loyers est respectivement de 3 et 5 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Les montants des loyers futurs de locations simples et des loyers futurs minimaux à percevoir au titre des contrats de sous-location non résiliables sont présentés en note 7.3.

7.2 Loyers prépayés

Les charges constatées d'avance non courantes comprennent 135 millions d'euros de loyers prépayés (229 millions d'euros en 2014 dont 104 millions d'euros relatifs au Vietnam). Ils correspondent à un droit d'utilisation de terrains dans certains pays asiatiques, sur une durée moyenne de 26 ans, dont le coût est étalé sur la durée d'utilisation.

7.3 Engagements sur contrats de location simple (hors bilan)

Lorsque le Groupe n'est pas propriétaire des murs dans lesquels sont exploités ses établissements, il a conclu des contrats de location simple. Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple, correspondant à la période minimale d'engagement dans le contrat de location après prise en compte, le cas échéant, du paiement d'une indemnité de sortie, sont les suivants :

PRENEUR DE LOCATION SIMPLE SUR ACTIFS IMMOBILIERS

en millions d'euros	Paiements minimaux	
	2015	2014
A moins d'un an	748	776
Entre un et cinq ans	970	877
Au-delà de cinq ans	619	656
Total	2 338	2 308
<i>dont France</i>	<i>1 294</i>	<i>1 167</i>
<i>dont GPA alimentaire</i>	<i>68</i>	<i>89</i>
<i>dont Via Varejo</i>	<i>241</i>	<i>192</i>
<i>dont Exito</i>	<i>327</i>	<i>344</i>
<i>dont Uruguay</i>	<i>98</i>	<i>73</i>
<i>dont Thaïlande</i>	<i>259</i>	<i>226</i>
<i>dont E-commerce</i>	<i>49</i>	<i>37</i>

Le montant des loyers futurs minimaux à percevoir au titre des contrats de sous-location non résiliables s'élève à 88 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2015 (dont Thaïlande pour un montant de 45 millions d'euros) contre 59 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2014.

Le Groupe a conclu des contrats de location simple sur certains matériels et équipements dès lors qu'il n'était pas dans l'intérêt du Groupe d'acheter ces actifs. Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple sont les suivants :

PRENEUR DE LOCATION SIMPLE SUR ACTIFS MOBILIERS

en millions d'euros	Paiements minimaux	
	2015	2014
A moins d'un an	68	34
Entre un et cinq ans	158	45
Au-delà de cinq ans	43	-
Total (*)	269	79

(*) Représente principalement le secteur France Retail

BAILLEUR DE LOCATION SIMPLE

Par ailleurs, le Groupe est également bailleur de location simple à travers son activité immobilière. Les montants des loyers futurs minimaux à recevoir au titre des contrats de location simple non résiliables sont les suivants :

en millions d'euros	Paiements minimaux	
	2015	2014
A moins d'un an	108	117
Entre un et cinq ans	112	106
Au-delà de cinq ans	73	86
Total (*)	294	309

(*) Dont Thaïlande présentant un engagement reçu total de 101 millions d'euros au 31 décembre 2015

Le montant des loyers conditionnels, perçus par le Groupe, compris dans le compte de résultat au titre de l'exercice 2015 s'élève à 12 millions d'euros contre 13 millions d'euros en 2014.

7.4 Charges de location-financement

Le montant des loyers conditionnels relatifs à des contrats de location-financement compris dans le compte de résultat au titre de l'exercice 2015 s'élève à 1 million d'euros (1 million d'euros en 2014).

Les montants des loyers futurs de location-financement sont présentés en note 7.6.

7.5 Immobilisations financées en location-financement

Le Groupe a des contrats de location-financement portant sur des ensembles immobiliers ou des immeubles de placement qui se décomposent de la façon suivante :

en millions d'euros	2015			2014		
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Amortissements	Net
Immobilisations incorporelles	87	(44)	43	113	(47)	66
Terrains	29	(2)	27	31	(2)	29
Constructions	199	(109)	90	217	(116)	101
Matériels et autres immobilisations	497	(460)	37	538	(481)	57
Total	812	(615)	197	900	(646)	254

7.6 Engagements sur contrats de location-financement

Le Groupe a des contrats de location-financement portant sur des ensembles immobiliers ou des immeubles de placement d'une part, et d'autre part sur divers matériels et équipements. Le rapprochement entre les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location-financement et la valeur actualisée de ces paiements minimaux est présenté ci-dessous.

Au 31 décembre 2015, la dette de location-financement de 81 millions d'euros (note 11.2) porte sur des actifs immobiliers et mobiliers pour respectivement 19 et 62 millions d'euros.

PRENEUR DE LOCATION-FINANCEMENT SUR ACTIFS IMMOBILIERS

en millions d'euros	2015		2014	
	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements
A moins d'un an	5	3	4	1
Entre un et cinq ans	17	9	16	5
Au-delà de cinq ans	38	7	50	12
Paiements minimaux totaux au titre de la location	60	19	70	18
Montants représentant des charges de financement	(42)		(52)	
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	19		18	

PRENEUR DE LOCATION-FINANCEMENT SUR ACTIFS MOBILIERS

en millions d'euros	2015		2014	
	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements
A moins d'un an	17	13	22	16
Entre un et cinq ans	50	40	65	49
Au-delà de cinq ans	10	9	25	22
Paiements minimaux totaux au titre de la location	78	62	113	87
Montants représentant des charges de financement	(16)		(26)	
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	62		87	

Note 8 Charges de personnel

8.1 Frais de personnel par destination

Les frais de personnel par destination sont présentés en note 6.3.

8.2 Provision pour retraites et engagements assimilés

Principe comptable

Provisions pour avantages au personnel postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

Les sociétés du Groupe participent, selon les lois et usages de chaque pays, à la constitution de différents types d'avantages au personnel de leurs salariés.

- **Dans le cadre de régimes à cotisations définies**, le Groupe n'a pas d'obligation d'effectuer des versements supplémentaires en sus des cotisations déjà versées à un fonds, si ce dernier n'a pas suffisamment d'actifs pour servir les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures. Pour ces régimes, les cotisations sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues.
- **Dans le cadre de régimes à prestations définies**, les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions ou des accords en vigueur dans chaque société. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chaque unité est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation est ensuite actualisée. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques du pays dans lequel le régime est situé. Ces régimes et les indemnités de fin de contrat font l'objet d'une évaluation actuarielle par des actuaires indépendants chaque année pour les régimes les plus importants et à intervalles réguliers pour les autres régimes. Ces évaluations tiennent compte notamment du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

Les gains et pertes actuariels résultent des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats estimés selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs. Ces écarts sont comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global pour l'ensemble des écarts actuariels portant sur des régimes à prestations définies.

Le coût des services passés, désignant l'accroissement d'une obligation suite à l'introduction d'un nouveau régime ou d'une modification d'un régime existant est comptabilisé immédiatement en charges.

La charge comptabilisée au compte de résultat comprend :

- Les coûts des services rendus au cours de l'exercice qui sont comptabilisés en résultat opérationnel courant ;
- Les coûts des services passés ainsi que les éventuels effets de toute réduction ou liquidation de régime qui sont comptabilisés généralement en autres produits et charges opérationnels ;
- La charge nette d'intérêts sur les obligations et les actifs de couverture est comptabilisée en « Autres produits et charges financiers ». Elle est calculée par l'application du taux d'actualisation défini par IAS 19 aux passifs nets (montant des engagements après déduction du montant des actifs du régime) comptabilisés au titre des régimes à prestations définies, tels que déterminés au début de l'exercice.

La provision comptabilisée au bilan correspond à la valeur actualisée des engagements ainsi évalués, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes.

Provisions pour autres avantages long terme pendant l'emploi

- **Les autres avantages à long terme pendant l'emploi**, tels que les médailles du travail, sont également provisionnés sur la base d'une estimation actuarielle des droits acquis à la date de clôture. En ce qui concerne ces avantages, les écarts actuariels sont reconnus immédiatement en résultat.

8.2.1 Composition des provisions pour retraites et engagements assimilés

en millions d'euros	2015			2014		
	Part non courante	Part courante	Total	Part non courante	Part courante	Total
Retraites	256	8	264	249	-	249
Médailles du travail	37	1	38	32	-	32
Prime pour services rendus	14	-	15	11	-	12
Provisions pour retraites et engagements assimilés	307	9	316	292	-	292

8.2.2 Présentation des régimes de retraite

REGIME A COTISATIONS DEFINIES

Les régimes à cotisations définies sont des contrats de retraite par lesquels un employeur s'engage à hauteur d'un financement à travers le versement régulier de cotisations à un organisme gestionnaire. L'employeur limite son engagement au paiement des cotisations et n'apporte donc pas de garantie sur le montant de la rente que les salariés percevront. Ce type de régime concerne majoritairement les employés des filiales françaises du Groupe. Ces derniers relèvent du régime général de la sécurité sociale qui est administré par l'Etat français.

La charge de l'exercice relative aux régimes à cotisations définies s'élève à 354 millions d'euros au titre de l'exercice 2015 et concerne à hauteur de 85% les filiales françaises du Groupe (respectivement 329 millions d'euros et 85% au titre de l'exercice 2014).

REGIME A PRESTATIONS DEFINIES

Dans certains pays, la législation ou un accord conventionnel prévoit le versement d'indemnités aux salariés à certaines échéances, soit à la date de départ à la retraite, soit à certaines échéances postérieurement à leur départ à la retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

8.2.3 Principales hypothèses retenues pour la détermination du montant des engagements relatifs aux régimes à prestations définies (engagements de retraite)

Les plans relevant des régimes à prestations définies sont exposés aux risques de taux d'intérêt, de taux d'augmentation des salaires et de taux de mortalité.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

	France		International	
	2015	2014	2015	2014
Taux d'actualisation	2,20%	2,00%	2,0% - 7,5%	2,2% - 6,9%
Taux de croissance attendu des salaires	1,5% - 2,0%	1,8% - 3,0%	1,31% - 10,0%	0,82% - 10,0%
Age de départ à la retraite	62 - 64 ans	62 - 64 ans	55 - 65 ans	55 - 65 ans

Pour le périmètre français, le taux d'actualisation est déterminé en référence à l'indice Bloomberg 15 ans sur des composites AA.

ANALYSE DE SENSIBILITE

L'impact d'une variation de +/- 100 points de base sur le taux d'actualisation générerait respectivement une variation de -8,3% et + 15,9% du montant total des engagements.

Une variation de +/- 100 points de base sur le taux de croissance des salaires aurait pour impact respectivement une variation de + 15,5% et de -8,2% respectivement du montant total de l'engagement.

8.2.4 Evolution des engagements de retraite et des actifs de couverture

Les tableaux suivants permettent d'effectuer le rapprochement entre l'évaluation des engagements de l'ensemble des sociétés et les provisions constituées dans les comptes consolidés aux 31 décembre 2015 et 2014.

en millions d'euros	France		International		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Dette actuarielle début de période	252	250	31	29	284	280
Eléments inclus dans le compte de résultat	10	18	4	4	14	22
Coût des services rendus	12	12	2	2	14	14
Intérêts sur le passif au titre des prestations définies	4	7	1	2	5	8
Coût des services passés	-	-	1	-	1	-
Effet des réductions / liquidation de régime	(6)	-	-	-	(6)	-
Eléments inclus en Autres éléments du résultat global	32	2	-	1	32	3
(1) (Gains) ou pertes actuariels liés à:	32	2	1	1	33	3
(i) des changements d'hypothèses financières	(8)	15	1	1	(7)	16
(ii) des changements d'hypothèses démographiques (*)	37	(3)	-	-	37	(3)
(iii) des effets d'expérience	3	(10)	-	-	3	(10)
(2) Variation de change	-	-	(1)	-	(1)	-
Autres	(25)	(18)	(10)	(3)	(35)	(21)
Prestations payées - Décaissements	(11)	(11)	(1)	(3)	(12)	(13)
Variation de périmètre	(1)	-	-	-	(1)	-
Autres mouvements	(13)	(8)	(9)	-	(22)	(8)
Dette actuarielle fin de période	A 269	252	26	31	295	284
Duration moyenne pondérée des régimes					19	15

(*) En 2015, l'impact résulte principalement de la mise à jour de la table de turn-over

en millions d'euros	France		International		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Juste Valeur des actifs de couverture début de période	35	38	-	-	35	39
Eléments inclus dans le compte de résultat	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur l'actif au titre des prestations définies	-	-	-	-	-	-
Eléments inclus en Autres éléments du résultat global	1	1	-	-	1	1
(Perte) et gains actuariels liés à l'effet d'expérience	1	1	-	-	1	1
Variation de change	-	-	-	-	-	-
Autres	(5)	(5)	-	-	(5)	(5)
Prestations payées - Décaissements	(5)	(5)	-	-	(5)	(5)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Juste Valeur des actifs de couverture fin de période	B 31	34	-	-	31	35

en millions d'euros	France		International		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
ENGAGEMENT NET DE RETRAITE	A-B 238	218	26	31	264	249
Couverture financière des engagements financés	215	198	-	3	215	201
Valeur actuelle des obligations couvertes	246	233	-	3	246	236
Juste valeur des actifs du régime	(31)	(35)	-	-	(31)	(35)
Valeur actuelle des obligations non couvertes	23	20	26	28	49	48

L'actif de couverture est un fond euros majoritairement composé d'obligations à taux fixe.

RAPPROCHEMENT DES PROVISIONS AU BILAN

en millions d'euros	France		International		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
En début d'exercice	218	212	31	29	249	241
Charge de l'exercice	10	18	4	4	14	22
Ecart actuariels comptabilisés en capitaux propres	31	1	1	1	32	2
Variation de change	-	-	(1)	-	(1)	-
Prestations payées - Décaissements	(6)	(6)	(1)	(3)	(7)	(8)
Remboursement partiel des actifs du régime	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	(1)	-	-	-	(1)	-
Autres mouvements	(13)	(8)	(9)	-	(22)	(8)
En fin d'exercice	238	218	26	31	264	249

COMPOSANTE DE LA CHARGE DE LA PERIODE

en millions d'euros	France		International		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Coût des services rendus	12	12	2	2	14	14
Intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies (1)	4	6	1	2	5	8
Coût des services passés	-	-	1	-	1	-
Effet des réductions / liquidation de régime	(6)	-	-	-	(6)	-
Charge de l'exercice	10	18	4	4	14	22

(1) Eléments du résultat financier

ECHEANCIER DES FLUX DE TRESORERIE FUTURS NON ACTUALISES

en millions d'euros	Echéancier des flux non actualisés						
	Au bilan	2016	2017	2018	2019	2020	> à 2020
Avantages postérieurs à l'emploi	264	9	5	9	12	17	571

8.3 Paiement en actions

Principe comptable

Paiement fondés sur des actions

Des options d'achat d'actions, des options de souscription d'actions et des actions gratuites sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe.

L'avantage accordé au titre des plans de stock-options, évalué à la juste valeur au moment de l'attribution de l'option, constitue un complément de rémunération. Il est comptabilisé en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti ou en autres charges opérationnelles lorsque l'avantage accordé se rattache à une opération reconnue en « autres produits et charges opérationnels » (note 6.5). La juste valeur des options est déterminée dans le Groupe en utilisant le modèle de valorisation de Black & Scholes, en fonction des caractéristiques du plan, des données de marché (prix actuel des actions sous-jacentes, la volatilité, le taux d'intérêt sans risque...) lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition des droits.

S'agissant des actions gratuites, la juste valeur est également déterminée en fonction des caractéristiques du plan, des données de marché lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence à l'issue de la période d'acquisition des droits. Si le plan ne spécifie pas de conditions d'acquisition, la charge est comptabilisée entièrement dès que le plan est accordé, sinon la charge est constatée sur la période d'acquisition en fonction de la réalisation des conditions.

Des plans d'attribution d'actions gratuites sont attribués à certains membres de l'encadrement ainsi qu'à certains directeurs de magasins. L'acquisition définitive par les bénéficiaires des actions attribuées gratuitement est soumise à une condition de présence et dans certains cas à la réalisation d'un critère de performance donnant lieu à la détermination du pourcentage d'actions acquises au titre de la période concernée.

8.3.1 Incidence sur le résultat et les capitaux propres des rémunérations payées en actions

La charge nette totale constatée en résultat en 2015 s'élève à 9 millions d'euros (25 millions d'euros en 2014) dont respectivement 2 et 7 millions d'euros pour Casino, Guichard Perrachon et GPA. Cette charge nette a pour contrepartie une augmentation des capitaux propres pour un montant identique.

8.3.2 Plans d'options sur actions de la société mère

Au 31 décembre 2015, il n'existe plus de plans d'options sur actions de la société mère. Les deux derniers plans sont arrivés à échéance sur l'exercice 2015. Au cours de l'exercice 2015, 22 485 options ont été exercées au prix d'exercice moyen pondéré de 57,18 euros.

8.3.3 Plans d'attribution d'actions gratuites

CARACTERISTIQUES ET HYPOTHESES DES PLANS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Année de mise en place du plan	Date d'acquisition (1)	Nombre d'actions gratuites autorisées	Dont nombre d'actions sous condition de performance (2)	Nombre d'actions à remettre au 31/12/2015	Cours de bourse (3)	Juste valeur de l'action (en euros) (3)
11/05/2015	11/05/2017	5 331	-	5 331	79,71	65,08
06/05/2014	06/05/2019	3 750	3 750	3 750	90,11	69,28
06/05/2014	06/05/2017	36 672	36 672	33 523	90,11	67,34
06/05/2014	06/05/2017	3 046	-	3 046	90,11	71,12
06/05/2014	06/05/2016	5 601	-	5 601	90,11	73,35
06/05/2014	06/05/2018	1 139	-	1 139	90,11	76,79
18/10/2013	18/10/2017	2 705	-	2 705	83,43	70,09
18/10/2013	18/10/2018	7 857	-	5 281	83,43	66,27
18/10/2013	18/10/2016	58 724	-	50 799	83,43	65,42
15/04/2011	15/04/2014	26 585	26 585	5 880	70,80	56,34
TOTAL				117 055		

(1) Les actions sont soumises à une période de conservation de 2 ans à compter de la date d'acquisition

(2) Les critères de performance retenus portent essentiellement sur les niveaux de croissance organique du chiffre d'affaires et les niveaux de résultats opérationnels courants et dépendent de la société à laquelle le bénéficiaire est rattaché.

(3) Moyenne pondérée

MOUVEMENTS DES ACTIONS GRATUITES

Stock d'actions gratuites en cours d'acquisition	2015	2014
Actions en circulation au 1^{er} janvier	166 864	437 480
Actions attribuées	5 331	50 208
Actions supprimées	(33 144)	(217 808)
Actions émises	(21 996)	(103 016)
Actions en circulation au 31 décembre	117 055	166 864

8.3.4 Caractéristiques des plans d'options sur actions de la société GPA

Le prix d'exercice des options « Silver » correspond à la moyenne des 20 derniers cours de clôture de l'action GPA à la bourse BOVESPA, auquel est appliquée une décote de 20%. Le nombre d'actions résultant de l'exercice des options « Silver » est fixe contrairement aux options « Gold » ; le nombre d'actions qui sera attribué en cas d'exercice des options « Gold » est variable puisqu'il dépend du critère de performance « ROIC » (« rendement du capital investi ») pour les plans Gold series A2 à series A5. Les plans, Series A6 et A7 – Gold, auront comme critère de performance le ratio « ROCE » (« rendement du capital employé »). Les options « Gold » ne peuvent être exercées séparément des options « Silver ».

Nom du plan	Date de l'attribution	Date de départ d'exercice des options	Date d'expiration	Nombre d'options attribuées (en milliers)	Prix d'exercice de l'option (en réais)	Nombre d'options en circulation au 31/12/2015 (en milliers)
Séries C2	29/05/2015	01/06/2018	30/11/2018	337	77,27	314
Séries B2	29/05/2015	01/06/2018	30/11/2018	337	0,01	316
Series C1	30/05/2014	30/05/2017	30/11/2017	239	83,22	164
Series B1	30/05/2014	30/05/2017	30/11/2017	239	0,01	169
Series A7 – Silver	15/03/2013	31/03/2016	31/03/2017	358	80	151
Series A7 – Gold	15/03/2013	31/03/2016	31/03/2017	358	0,01	151
Series A6 – Silver	15/03/2012	31/03/2015	31/03/2016	526	64,13	2
Series A6 – Gold	15/03/2012	31/03/2015	31/03/2016	526	0,01	-
					39,57	1 267

HYPOTHESES RETENUES DANS LE CADRE DE L'EVALUATION DES PLANS D'OPTION DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

La société GPA a retenu les hypothèses suivantes pour valoriser ces plans :

- taux de rendement du dividende de 0,96% et 1,37%;
- volatilité attendue de 22,09% et 24,34%;
- taux d'intérêt sans risque de 11,7% et 12,72%.

La juste valeur moyenne des options en circulation s'élève à 67,35 réais brésiliens au 31 décembre 2015.

Le nombre d'options de souscription non exercées et les prix d'exercices moyens pondérés ont évolué comme suit au cours des exercices présentés :

	2015		2014	
	Nombre d'options sur actions, en cours (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en réais)	Nombre d'options sur actions, en cours (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en réais)
Options restantes au 1^{er} janvier	1 128	38,16	1 580	34,39
<i>Dont options exerçables</i>	<i>6</i>	<i>54,69</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Attributions	674	38,64	477	41,61
Options exercées	(418)	32,62	(830)	32,76
Options supprimées	(117)	45,53	(99)	39,92
Options restantes au 31 décembre	1 267	39,57	1 128	38,16
<i>Dont options exerçables</i>	<i>2</i>	<i>64,13</i>	<i>6</i>	<i>54,69</i>

8.3.5 Caractéristiques des instruments de capitaux propres de la société Cnova

Le 19 novembre 2014, Casino a accordé à certains managers de Cnova des « stock appreciation rights » (SARs), des instruments donnant droit à un paiement en trésorerie pour la différence à date d'acquisition (4 ans) entre d'une part le montant le plus petit entre 220% du prix d'introduction en bourse et le cours de bourse à la date d'acquisition et d'autre part 120% du prix d'introduction en bourse. Les SARs sont des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en trésorerie. La charge sur la période est non significative.

A la même date, la filiale Cnova a accordé 1,3 million d'actions gratuites différées, sans conditions, à certains managers. Ces derniers obtiendront leurs actions au 4^{ème} anniversaire de l'offre. La charge reconnue en 2014 en « autres charges opérationnelles » (avec les frais d'introduction en bourse de Cnova) était de 10 millions d'euros et était basée sur la valeur de l'action Cnova à la date de remise des droits.

8.4 Rémunérations brutes allouées aux membres du Comité Exécutif Groupe et du Conseil d'Administration

en millions d'euros	2015	2014
Avantages à court terme hors charges sociales (i)	27	24
Avantages à court terme : charges sociales	3	2
Indemnités de fin de contrat de travail dues aux principaux dirigeants	-	-
Paielements en actions (ii)	1	1
Total	31	27

(i) Salaires bruts, primes, intéressement, participation, avantages en nature et jetons de présence

(ii) Charge enregistrée au compte de résultat de l'exercice au titre des plans d'options sur titres et des plans d'attribution d'actions gratuites

Les membres du Comité Exécutif Groupe ne bénéficient d'aucun système spécifique de retraite complémentaire.

Note 9 Impôts

Principe comptable

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigé de la fiscalité différée.

Les sociétés françaises consolidées qui satisfont aux critères du régime de l'intégration fiscale sont généralement comprises dans différents périmètres fiscaux.

Le cumul des impôts exigibles représente l'impôt dû par les sociétés têtes de groupe d'intégration et par toutes les autres sociétés non intégrées fiscalement.

La fiscalité différée correspond à l'impôt calculé et jugé récupérable s'agissant des éléments d'actif, sur les décalages temporaires d'imposition, les reports fiscaux déficitaires et certains retraitements de consolidation.

Tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés :

- pour toute différence temporelle imposable sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la dépréciation non déductible fiscalement du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf lorsque le Groupe contrôle le renversement de la différence et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle et, conformément à IAS 12. Le montant d'impôt ainsi déterminé est, le cas échéant, influencé par la variation de la créance ou de la dette que provoque le changement du taux d'impôt sur les sociétés d'une année sur l'autre (méthode du "report variable").

Les perspectives de récupération des impôts différés actifs sont revues périodiquement par entité fiscale et peuvent, le cas échéant, conduire à ne plus reconnaître des impôts différés actifs antérieurement constatés. Ces perspectives de récupération sont analysées sur la base d'un plan fiscal indiquant le niveau de revenu imposable projeté.

Le revenu imposable pris en compte est celui obtenu sur une période généralement de 5 ans. Les hypothèses incluses dans le plan fiscal sont cohérentes avec celles incluses dans les budgets et plan à moyen terme préparés par les entités du Groupe et approuvés par la Direction Générale.

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée des comptes sociaux est présentée sur la ligne « Charge d'impôt ».

Lorsque les versements effectués aux porteurs d'instruments de capitaux propres sont fiscalement déductibles, le Groupe comptabilise l'effet d'impôt en compte de résultat.

9.1 Charge d'impôt

9.1.1 Analyse de la charge d'impôt

en millions d'euros	2015			2014		
	France	International	TOTAL	France	International	TOTAL
Impôts exigibles	(13)	(165)	(178)	(26)	(278)	(304)
Autres impôts (CVAE)	(64)	-	(64)	(66)	-	(66)
Impôts différés	180	1	181	136	(77)	59
Charge totale d'impôt au compte de résultat (i)	102	(164)	(61)	44	(355)	(310)
Impôts sur éléments comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » (note 12.7.2)	14	-	14	(6)	-	(6)
Impôts sur éléments comptabilisés en capitaux propres	2	2	4	7	(5)	2

(i) Dont -63 millions d'euros de charge d'impôt relative aux activités poursuivies et +2 millions d'euros de produit d'impôt relatif aux activités abandonnées en 2015

9.1.2 Charge d'impôt théorique et charge d'impôt comptabilisée

en millions d'euros	2015		2014	
Résultat avant impôt et mises en équivalence	150		1 059	
Charge d'impôt théorique (i)	(52)	-34,43%	(365)	-34,43%
<i>Réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle</i>				
Effet de l'imposition des filiales étrangères	80	53,5%	77	7,3%
Résultat des réévaluations des intérêts antérieurement détenus dans le cadre d'opérations de prise ou perte de contrôle et cession de titres	64	43,1%	-	-
Reconnaissance de produits d'impôts sur les déficits fiscaux et les autres différences temporelles déductibles non antérieurement reconnus	46	30,7%	43	4,1%
Non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les déficits reportables ou les autres différences temporelles déductibles (ii)	(178)	-118,8%	(32)	-3,0%
CVAE nette d'impôt	(42)	-27,9%	(39)	-3,7%
Non déductibilité des charges financières (iii)	(27)	-17,8%	(23)	-2,2%
Non-imposition du CICE (iv)	32	21,4%	32	3,0%
Contribution additionnelle 3% distribution de dividendes	(11)	-7,1%	(11)	-1,0%
Différence temporaire sur la valeur des titres Mercalys conservés	(10)	-6,7%	(18)	-1,7%
Fiscalisation du résultat neutralisé des cessions d'actifs immobiliers à Mercalys	(22)	-14,4%	(30)	-2,8%
Déductibilité des coupons TSSDI	29	19,1%	8	0,8%
Taxe sur équité Exito	(22)	-14,6%	(14)	-1,3%
Amortissement fiscal de goodwill (Exito)	18	11,9%	17	1,6%
Autres	31	20,9%	43	4,0%
Charge d'impôt réelle / Taux d'impôt effectif	(61)	-41,1%	(310)	-29,3%

- (i) Pour les exercices 2015 et 2014, la réconciliation du taux effectif d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base d'un taux d'imposition inchangé de 34,43 %. Le taux ainsi retenu par le Groupe ne tient pas compte de la contribution additionnelle transitoire de 10,7 % en 2014 et 2015 pour les redevables de l'impôt sur les sociétés françaises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros
- (ii) Dont 85 millions d'euros relatifs au secteur E-commerce et 59 millions d'euros relatifs à Segisor en lien avec la réorganisation des activités du Groupe en Amérique Latine (note 2)
- (iii) Certaines législations imposent une limitation forfaitaire des charges financières supportées par les sociétés. Pour les sociétés françaises, depuis la loi de finance rectificative de 2012 cette limitation consiste à réintégrer 25% de ces charges financières dans le résultat fiscal de l'exercice ; le montant de la charge d'impôt correspondante s'élève à 24 millions d'euros en 2015 (en 2014 : 23 millions d'euros)
- (iv) Voir note 6.3

9.2 Impôts différés

9.2.1 Variation des impôts différés actifs

en millions d'euros	2015	2014
Au 1^{er} janvier	366	392
(Charge) / produit de l'exercice	157	54
Effet des variations de périmètre	7	(3)
Effet des variations de taux de change et reclassements	(56)	(83)
Variations constatées directement en capitaux propres	16	5
Au 31 décembre	490	366

9.2.2 Variation des impôts différés passifs

en millions d'euros	2015	2014
Au 1^{er} janvier	1 423	1 402
(Produit) / charge de l'exercice	(24)	(3)
Effet des variations de périmètre	20	1
Effet des variations de taux de change et reclassements	(194)	14
Variations constatées directement en capitaux propres	-	9
Au 31 décembre	1 225	1 423

9.2.3 Origine des impôts différés actifs et passifs

en millions d'euros	Net	
	2015	2014
Immobilisations incorporelles	(970)	(1 113)
Immobilisations corporelles	(541)	(756)
<i>dont location-financement</i>	(48)	(194)
Stocks	65	46
Instruments financiers	93	75
Autres actifs	(29)	(25)
Provisions	161	291
Provisions réglementées	(182)	(184)
Autres passifs	76	121
<i>dont emprunt location-financement</i>	10	14
Reports fiscaux déficitaires	592	490
Actifs (Passifs) d'impôts différés nets	(735)	(1 057)
Impôts différés actifs au bilan	490	366
Impôts différés passifs au bilan	1 225	1 423
Solde net	(735)	(1 057)

L'intégration fiscale relative à Casino, Guichard-Perrachon a généré au titre de 2015 une économie d'impôt de 323 millions d'euros contre 287 millions d'euros au 31 décembre 2014.

Les déficits fiscaux reportables activés sont localisés principalement au niveau de GPA et dans Casino, Guichard-Perrachon ; les perspectives futures bénéficiaires de ces sociétés et les options fiscales mises en place justifient l'activation de l'impôt différé relatif à ces reports déficitaires. Au 31 décembre 2015, ces impôts différés s'élèvent respectivement pour Casino, Guichard-Perrachon et GPA à 419 et 41 millions d'euros. Les plans de recouvrement s'étalent respectivement pour Casino, Guichard-Perrachon et GPA jusqu'en 2021 et 2023.

9.2.4 Impôt différé non reconnu

Au 31 décembre 2015, le montant des déficits fiscaux reportables non comptabilisés au bilan s'élevait à 511 millions d'euros (effets d'impôts différés actifs non reconnus de 168 millions d'euros) contre 196 millions d'euros en 2014 (effets d'impôts différés actifs non reconnus de 65 millions d'euros). Ces déficits sont principalement localisés dans Ségisor, le sous-groupe Franprix – Leader Price, Cnova Brésil et Cdiscount.

Echéances des reports fiscaux déficitaires non comptabilisés

en millions d'euros	2015	2014
Inférieur à 1 an	3	-
Entre 1 et 2 ans	6	1
Entre 2 et 3 ans	14	2
Supérieur à 3 ans	146	62
Total	168	65

Note 10 Immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement

Principe comptable

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôt. S'agissant d'immobilisations corporelles, incorporelles et des immeubles de placement, ces frais viennent augmenter la valeur des actifs et suivent le même traitement.

10.1 Goodwill

Principe comptable

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué conformément au principe comptable « Regroupement d'entreprises » décrit dans la note 3. Le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie qui bénéficient des effets du regroupement et en fonction du niveau auquel la Direction suit en interne la rentabilité de l'investissement. Les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année ou plus fréquemment quand des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils peuvent s'être dépréciés. Toute dépréciation constatée est irréversible. Les modalités des tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe "Dépréciation des actifs non courants" figurant en note 10.5. Les goodwill négatifs sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

10.1.1 Répartition par activités et secteurs géographiques

en millions d'euros	Net 2015	Net 2014
Retail France	5 606	5 520
Magasins hypermarché, supermarchés et proximités	1 446	1 455
Franprix - Leader-Price	2 563	2 511
Monoprix	1 300	1 256
Océan Indien	176	176
Divers	121	122
E-commerce	368	496
France	57	79
Brésil	312	417
Latam Retail	3 206	3 695
Argentine	13	18
Brésil (GPA alimentaire)	2 333	3 123
Colombie	525	490
Uruguay	335	64
Latam Electronics (Via Varejo)	406	544
Asie	764	754
Thaïlande	764	751
Vietnam	-	3
Groupe Casino	10 351	11 009

10.1.2 Variation de la valeur nette comptable

en millions d'euros	2015	2014
Au 1^{er} janvier, valeur nette	11 009	10 728
Goodwill constaté au cours de l'exercice (i)	528	173
Pertes de valeur de l'exercice	(3)	-
Sorties de périmètre	(13)	(1)
Effet des variations de change	(1 167)	94
Reclassement et autres mouvements	(4)	15
Au 31 décembre, valeur nette	10 351	11 009

- (i) Au 31 décembre 2015, la hausse de 528 millions d'euros résulte principalement de la prise de contrôle de la société Disco à hauteur de 304 millions d'euros (note 3.1.1), de l'exercice de l'option d'achat des magasins complémentaires Super Inter à hauteur de 95 millions d'euros (note 3.1.2), des prises de contrôle des sociétés Europrice, Leader Centre Gestion et Parfidis à hauteur respectivement de 11, 18 et 26 millions d'euros (note 3.1.3) et de l'accord d'échange d'actifs entre Éxito et Cafam à hauteur de 44 millions d'euros. En 2014, la hausse de 173 millions d'euros résultait principalement des prises de contrôle de Super Inter à hauteur de 68 millions d'euros (note 3.2.4), Le Mutant à hauteur de 18 millions d'euros (note 3.2.2), de divers magasins au sein du périmètre Franprix – Leader Price (principalement expliquées en note 3.2.2) et Distribution Casino France à hauteur respectivement de 32 et 30 millions d'euros.

10.2 Autres immobilisations incorporelles

Principe comptable

Les actifs incorporels acquis séparément par le Groupe sont comptabilisés au coût, et ceux acquis par voie de regroupement d'entreprises à leur juste valeur. Ils sont principalement constitués de logiciels acquis, des coûts de développement des logiciels utilisés en interne, des marques, des brevets et des droits d'entrée acquittés lors de la signature d'un contrat de bail. Les marques créées et développées en interne ne sont pas comptabilisées au bilan. Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée d'utilité prévue pour chaque catégorie de biens. Les frais de développement sont amortis sur une durée de trois ans et les logiciels sur une durée de trois à dix ans. Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie (notamment droit au bail et marques acquises) ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation systématique annuel ou lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Une immobilisation incorporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou dès lors qu'il n'est plus attendu aucun avantage économique futur de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est enregistré en résultat (« Autres produits et charges opérationnels »), au cours de l'exercice de décomptabilisation.

Les valeurs résiduelles, durée d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus à chaque clôture annuelle, et modifiés si nécessaire sur une base prospective.

10.2.1 Composition

en millions d'euros	2015			2014		
	Brut	Amortissements et perte de valeur	Net	Brut	Amortissements et perte de valeur	Net
Cessions, marques, licences, enseignes	2 114	(31)	2 083	2 535	(35)	2 501
Droit au bail	945	(38)	907	1 104	(42)	1 061
Logiciels	1 083	(616)	466	1 105	(583)	522
Autres immobilisations	357	(191)	167	411	(206)	205
Immobilisations incorporelles	4 499	(877)	3 622	5 155	(866)	4 289

10.2.2 Variations des immobilisations incorporelles

en millions d'euros	Cessions, marques, licences, enseignes	Droits au bail	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 1^{er} janvier 2014	2 498	1 036	503	171	4 208
Variation de périmètre	-	7	-	2	8
Augmentations et autres acquisitions	2	13	130	44	190
Sorties de l'exercice	-	(4)	(2)	-	(7)
Dotations aux amortissements	(4)	(2)	(114)	(27)	(148)
Reprises / (Pertes) de valeur nettes	-	-	(23)	(2)	(25)
Effet des variations de change	4	7	1	(3)	9
Reclassements et autres mouvements	-	6	26	19	53
Au 31 décembre 2014	2 501	1 061	522	205	4 289
Variation de périmètre	59	1	-	(2)	58
Augmentations et autres acquisitions	3	21	99	80	202
Sorties de l'exercice	-	(7)	(0)	(6)	(13)
Dotations aux amortissements	(3)	(2)	(110)	(26)	(140)
Reprises / (Pertes) de valeur nettes	-	(9)	(11)	-	(21)
Effet des variations de change	(477)	(151)	(81)	(27)	(737)
Reclassements et autres mouvements	1	(8)	47	(57)	(16)
Au 31 décembre 2015	2 083	907	466	167	3 622

Les actifs générés en interne (principalement des développements informatiques) représentent 34 millions d'euros en 2015 contre 19 millions d'euros en 2014.

Au 31 décembre 2015, les immobilisations incorporelles incluent des marques et droits au bail à durée d'utilité indéfinie à hauteur respectivement de 2 075 millions et 907 millions d'euros ; elles sont allouées aux groupes d'UGT suivantes :

en millions d'euros	2015	2014
Latam Retail	1 247	1 581
<i>dont Brésil (GPA alimentaire)</i>	<i>1 045</i>	<i>1 399</i>
<i>dont Colombie</i>	<i>170</i>	<i>182</i>
<i>dont Uruguay</i>	<i>32</i>	<i>-</i>
Latam Electronics (Via Varejo)	698	936
France Retail	1 027	1 024
<i>dont Casino France</i>	<i>78</i>	<i>77</i>
<i>dont Franprix – Leader Price</i>	<i>74</i>	<i>80</i>
<i>dont Monoprix</i>	<i>875</i>	<i>867</i>
Autres	9	15

Les immobilisations incorporelles ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2015 selon la méthodologie décrite en note 10.5 "Dépréciation des actifs non courants" ; l'incidence est présentée dans cette même note.

10.3 Immobilisations corporelles

Principe comptable

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Les dépenses ultérieures sont comptabilisées à l'actif si elles satisfont aux critères de reconnaissance d'IAS 16. Ces critères sont appréciés avant l'engagement de la dépense.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains (non amortissables), font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilité attendue pour chaque catégorie de biens, avec une valeur résiduelle généralement nulle :

Nature des biens	Durée d'amortissement (en années)
Terrains	-
Construction - gros œuvre	50
Etanchéité toiture	15
Protection incendie de la coque	25
Agencements et aménagements des terrains	10 à 40
Agencements et aménagements des constructions	5 à 20
Installations techniques, matériels et outillage industriels	5 à 20
Matériels informatiques	3 à 5

Les composants « Etanchéité toiture » et « Protection incendie de la coque » ne sont identifiés en tant qu'immobilisation séparée que lors des rénovations importantes. Dans les autres cas, ils ne sont pas séparés du composant « Gros œuvre ».

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou dès lors qu'il n'est plus attendu aucun avantage économique futur de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est enregistré en résultat (« Autres produits et charges opérationnels »), au cours de l'exercice de décomptabilisation.

Les valeurs résiduelles, durée d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus à chaque clôture annuelle, et modifiés si nécessaire sur une base prospective.

10.3.1 Composition

en millions d'euros	2015			2014		
	Brut	Amortissements et pertes de valeur	Net	Brut	Amortissements et pertes de valeur	Net
Terrains et agencements	2 197	(94)	2 103	2 386	(87)	2 299
Constructions et agencements	5 652	(2 105)	3 546	6 305	(2 311)	3 993
Autres immobilisations	8 152	(5 032)	3 120	8 571	(5 220)	3 351
Immobilisations corporelles	16 001	(7 231)	8 769	17 261	(7 618)	9 643

10.3.2 Variations des immobilisations corporelles

en millions d'euros	Terrains et agencements	Constructions et agencements	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 1^{er} janvier 2014	2 189	3 826	3 280	9 295
Variation de périmètre	2	27	35	64
Augmentations et autres acquisitions	192	303	868	1 363
Sorties de l'exercice	(80)	(102)	(60)	(242)
Dotations aux amortissements	(5)	(221)	(551)	(777)
Reprise / (Pertes) de valeur nettes	3	22	(46)	(21)
Effet des variations de change	1	14	9	23
Reclassements et autres mouvements	(2)	124	(184)	(62)
Au 31 décembre 2014	2 299	3 993	3 351	9 643
Variation de périmètre	79	59	38	176
Augmentations et autres acquisitions	23	143	1 117	1 283
Sorties de l'exercice	(75)	(73)	(135)	(282)
Dotations aux amortissements	(1)	(191)	(518)	(709)
Reprise / (Pertes) de valeur nettes	(1)	(1)	(91)	(93)
Effet des variations de change	(177)	(529)	(291)	(997)
Reclassements et autres mouvements (i)	(46)	144	(351)	(252)
Au 31 décembre 2015	2 103	3 546	3 120	8 769

(i) Dont principalement -139 millions d'euros relatifs au sous-groupe du Vietnam classé en actifs détenus en vue de la vente (note 3.5) et -54 millions d'euros en lien avec l'activité de promotion immobilière

Les immobilisations corporelles ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2015 selon la méthodologie décrite en note 10.5 "Dépréciation des actifs non courants" ; l'incidence est présentée dans cette même note.

10.3.3 Capitalisation des coûts d'emprunts

Principe comptable

Les coûts d'emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif, dont la préparation préalable à l'utilisation ou la vente prévue nécessite un délai substantiel (généralement supérieur à six mois), sont incorporés au coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts d'emprunts sont les intérêts et autres coûts supportés par une entreprise dans le cadre d'un emprunt de fonds.

Les intérêts capitalisés s'élèvent à 5 millions d'euros au 31 décembre 2015 contre 5 millions d'euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 avec un taux d'intérêt moyen respectivement de 13,06% contre 11,4%.

10.4 Immeubles de placement

Principe comptable

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu par le Groupe pour en retirer des loyers, ou pour valoriser le capital, ou les deux. Dans le Groupe, les galeries marchandes sont reconnues comme des immeubles de placement.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. La juste valeur est par ailleurs donnée dans l'annexe. Les modes et durées d'amortissement sont identiques à ceux qui sont utilisés pour les immobilisations corporelles.

10.4.1 Composition

en millions d'euros	2015			2014		
	Brut	Amortissements et pertes de valeur	Net	Brut	Amortissements et pertes de valeur	Net
Immeubles de placement	1 031	(260)	771	910	(243)	667

10.4.2 Variations des immeubles de placement

en millions d'euros	2015	2014
1 ^{er} janvier	667	555
Variation de périmètre	32	(9)
Augmentations et autres acquisitions	79	34
Sorties de l'exercice	-	(1)
Dotations aux amortissements	(35)	(28)
Reprises / (Pertes) de valeur nettes	-	-
Effet des variations de change	(32)	36
Reclassements et autres mouvements	60	80
31 décembre	771	667

Les immeubles de placement s'élèvent à 771 millions d'euros au 31 décembre 2015 dont 55 % (soit 423 millions d'euros) concernent la filiale Big C Thaïlande et 24% (soit 182 millions d'euros) concernent la filiale Éxito. A la clôture de l'exercice 2014, ils s'élevaient à 667 millions d'euros (dont respectivement 63% et 24% relatifs aux filiales Big C Thaïlande et Éxito).

Les montants comptabilisés en résultat au titre des produits locatifs et des charges opérationnelles des immeubles de placement se résument ainsi :

en millions d'euros	2015	2014
Produits locatifs des immeubles de placement (*)	269	254
Charges opérationnelles directes occasionnées par les immeubles de placement :		
- qui ont généré des produits locatifs au cours de l'exercice	(25)	(26)
- qui n'ont pas généré de produits locatifs au cours de l'exercice	(14)	(12)

(*) dont 214 millions d'euros concernant Big C Thaïlande (en 2014 : 181 millions d'euros)

METHODE DE DETERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les principaux immeubles de placement se trouvent dans la filiale Big C Thaïlande.

Au 31 décembre 2015, la juste valeur des immeubles de placement s'élève à 2 006 millions d'euros (1 737 millions d'euros au 31 décembre 2014). Cette juste valeur est déterminée, pour la plupart des immeubles de placement, à partir d'évaluations réalisées par des experts externes indépendants. L'évaluation est réalisée sur la base d'une valeur de marché ouverte soutenue par des indicateurs de marché conformément aux standards internationaux d'évaluation et est considérée comme étant une juste valeur de niveau 3.

JUSTE VALEUR DES IMMEUBLES DE PLACEMENT DE LA FILIALE BIG C THAÏLANDE

La juste valeur des immeubles de placement de la filiale Big C Thaïlande acquis au cours des exercices antérieurs a été mise à jour sur la base de l'évaluation initiale faite par un expert indépendant. La juste valeur des actifs acquis au cours de l'exercice 2015 a été estimée par un expert indépendant. La méthode d'évaluation consiste à actualiser des flux de trésorerie qui seront générés par chaque immeuble de placement. Les principales hypothèses portent sur le taux de croissance des loyers (entre 0% et 3,2%) et le taux d'actualisation (entre 10% et 13,5%).

10.5 Dépréciation des actifs non courants

Principe comptable

La norme IAS 36 définit les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur nette comptable de ses actifs n'excède pas leur valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente.

En dehors du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie qui font l'objet de tests annuels systématiques de dépréciation, la valeur recouvrable d'un actif est estimée chaque fois qu'il existe un indice montrant que cet actif a pu perdre de sa valeur.

Unité Génératrice de Trésorerie (UGT)

L'Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe d'actifs qui inclut l'actif et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Le Groupe a défini ses Unités Génératrices de Trésorerie comme suit :

- pour les hypermarchés, les supermarchés et le Discount, l'UGT est le magasin ;
- pour les autres réseaux, l'UGT est le réseau.

Indices de perte de valeur

Outre les sources d'informations externes suivies par le Groupe (environnement économique, valeur de marché des actifs...), les indices de perte de valeur utilisés dans le Groupe dépendent de la nature des actifs :

- actifs immobiliers (terrains et constructions) : perte de loyer ou résiliation du bail,
- actifs d'exploitation liés au fonds de commerce (actifs de l'UGT) : ratio valeur nette comptable des immobilisations du magasin par rapport au chiffre d'affaires TTC dépassant un seuil déterminé par type d'établissement,
- actifs affectés aux activités de support (siège et entrepôts) : arrêt d'exploitation du site ou obsolescence de l'outil de production utilisé par le site.

Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Elle est estimée pour chaque actif isolé. Si cela n'est pas possible, les actifs sont regroupés en groupe d'UGT pour lequel la valeur recouvrable est alors déterminée.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. Dans l'activité de la grande distribution, cette valeur est généralement déterminée en fonction d'un multiple du chiffre d'affaires ou d'EBITDA (résultat opérationnel courant + dotations aux amortissements opérationnels courants).

La valeur d'utilité est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif à laquelle s'ajoute une valeur terminale. Elle est déterminée, en interne ou par des experts externes, à partir :

- des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant ;
- de la valeur terminale calculée à partir de la capitalisation à l'infini d'un flux annuel normatif basé sur le flux de trésorerie issu de la dernière année des prévisions.

L'ensemble de ces éléments étant ensuite actualisé en retenant des taux du marché à long terme après impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

S'agissant du test de la valeur des goodwill, l'exercice de détermination des valeurs recouvrables des UGT ou groupes d'UGT associés est effectué en fin d'année.

Perte de valeur

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans les "Autres produits et charges opérationnels".

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes. Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill n'est jamais reprise.

10.5.1 Variations

Les pertes de valeur constatées en 2015 sur immobilisations incorporelles et corporelles s'élèvent à 122 millions d'euros (dont 46 millions d'euros dans le cadre d'opérations de périmètre Franprix – Leader Price décrite dans la note 3.1.3 ; 42 millions d'euros dans le cadre de fermetures ou transformations de magasins en France et 10 millions d'euros sur des développements informatiques en France).

Pour rappel, les tests de perte de valeur pratiqués en 2014 avaient conduit le Groupe à enregistrer une perte de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles de 46 millions d'euros (dont 27 millions d'euros sur des développements informatiques en France et 5 millions d'euros de dépréciations de magasins Via Varejo dans le cadre de l'obligation de cession liée à l'autorisation de prise de contrôle par l'autorité de concurrence locale, la CADE).

10.5.2 Pertes de valeur sur les goodwill

Le test annuel a consisté à déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou des groupes d'UGT auxquels sont rattachés les goodwill et à la comparer à la valeur nette comptable des actifs concernés. Il est précisé que les goodwill dégagés lors des acquisitions initiales de réseaux sont rattachés à des groupes d'UGT selon les classifications présentées dans la note 10.1.1. De manière ponctuelle, quelques goodwill sont également attachés directement à des UGT.

Concernant les évaluations réalisées en interne, le test annuel consiste à déterminer la valeur recouvrable des UGT sur la base de la valeur d'utilité selon le principe indiqué dans la note 10.1. Cette valeur est calculée à partir de l'actualisation, aux taux mentionnés ci-dessous, des flux de trésorerie prévisionnels après impôt.

Paramètres utilisés pour le calcul des valeurs d'utilité réalisées en interne en 2015

Zone géographique	Taux de croissance à l'infini 2015 (i)	Taux d'actualisation après impôt 2015 (ii)	Taux de croissance à l'infini 2014 (i)	Taux d'actualisation après impôt 2014 (ii)
France (grande distribution) (iii)	1,5%	5,5%	1,4%	5,5% (iv)
France (autres activités) (iii)	1,5% à 2%	5,5% à 7,3%	1,4% et 1,9%	5,5% à 7,3%
Argentine	10,2%	17,7%	10,2%	17,1%
Brésil (iv)	5,5%	11,3% à 13,6%	6,5%	12,0% et 14,9%
Colombie (iv)	3,5%	8,5%	4,1%	9,4%
Uruguay	8,5%	15,8%	9,5%	16,2%
Thaïlande (iv)	1,2%	6,3%	1,4%	7,5%
Vietnam	4,1%	12,0%	7,0%	14,0%
Océan Indien (v)	1,5% à 5,2%	5,5% à 13,0%	1,4% à 8%	5,5% à 15,0%

(i) Le taux de croissance à l'infini net d'inflation est compris entre 0% et +0,5% selon la nature d'activité/enseigne de l'UGT

(ii) Le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital pour chacun des pays. Celui-ci est calculé au minimum une fois par an lors du test annuel en tenant compte du bêta endetté du secteur, d'une prime de risque marché et du coût de l'endettement du Groupe

(iii) Concernant les activités France, le taux d'actualisation tient compte également de la nature d'activité/enseigne de l'UGT et des risques opérationnels attachés

(iv) La capitalisation boursière des filiales cotées GPA, BIG C, Éxito et Cnova s'élève respectivement à 2 580, 4 246, 1 748 et 977 millions d'euros au 31 décembre 2015. Hormis Cnova, elles sont inférieures à leur valeur d'actif net comptable

(v) La zone Océan Indien comprend La Réunion, Mayotte, Madagascar et Maurice. Les taux d'actualisation retenus reflètent les risques propres à chacune de ces zones géographiques

Le test annuel de dépréciation des goodwill, réalisé en fin d'exercice, n'a pas conduit à comptabiliser de perte de valeur au 31 décembre 2015. Une évaluation externe a confirmé l'absence de perte de valeur sur l'UGT Franprix – Leader Price issue du test réalisé par le Groupe.

A l'exception de Franprix – Leader Price, au regard de l'excédent existant entre la valeur d'utilité et la valeur comptable, le Groupe estime sur la base des événements raisonnablement prévisibles à ce jour, que d'éventuels changements affectant les hypothèses clés mentionnées ci-dessus n'entraîneraient pas la comptabilisation d'une perte de valeur. La variation raisonnable des hypothèses clés correspond, pour le Groupe, à une hausse de 100 points des taux d'actualisation ou une baisse de 25 points du taux de croissance à l'infini servant au calcul de la valeur terminale ou encore une baisse de 50 points du taux de marge d'EBITDA du flux annuel normatif servant au calcul de la valeur terminale. Ces tests de sensibilité relatifs aux UGT Disco/Devoto, Vindemia et Codim ramènent leur valeur recouvrable proche à leur valeur comptable.

S'agissant de Franprix Leader Price, la valeur recouvrable de cette unité génératrice de trésorerie est établie selon le calcul de la valeur d'utilité, lequel est effectué à partir des projections de flux de trésorerie fondées sur les budgets financiers approuvés par la Direction générale sur une période de trois ans et selon un taux d'actualisation de 5,5 % (idem en 2014).

Les projections de flux de trésorerie de la période budgétaire reposent sur hypothèses suivantes :

- La poursuite de la progression du trafic clients initiée depuis le deuxième trimestre 2015 grâce notamment au succès commercial du concept Mandarine chez Franprix et l'adaptation de la stratégie prix chez Leader Price qui a permis une augmentation du trafic et des volumes.
- Le redéploiement d'une stratégie d'enseigne basée sur un équilibre intégrés/franchisés.
- La rentabilité des deux enseignes progressera notamment par la poursuite de la massification des produits et par une optimisation des coûts des magasins et des fonctions amont. Ainsi, la filiale estime que son taux de marge d'EBITDA retrouvera fin 2018 son niveau de rentabilité historique constatée.

La Direction estime qu'une modification d'une hypothèse clé pourrait conduire à une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable. Aussi, le tableau ci-dessous présente le montant de la variation individuelle des hypothèses clés qui serait nécessaire pour que la valeur recouvrable estimée de l'unité génératrice de trésorerie Franprix – Leader Price soit égale à sa valeur comptable (dont 2 563 millions d'euros de goodwill).

Variation requise pour que la valeur comptable de Franprix – Leader Price soit égale à sa valeur recouvrable	31 Décembre 2015 (1)	31 Décembre 2014
Taux d'actualisation après impôt (5,5%)	+100 pb	+90 pb
Taux de croissance à l'infini (0,0%)	- 110 pb	-90 pb
Taux de marge d'EBITDA du flux annuel normatif	- 130 pb	- 90 pb

(1) Avec une variation raisonnable d'une augmentation de 100 points du taux d'actualisation ou/et d'une baisse de 50 points du taux de marge d'EBITDA du flux annuel normatif, la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie FPLP excéderait sa valeur recouvrable entre 0 et 300 millions d'euros

10.5.3 Pertes de valeur sur les marques

S'agissant des marques, un test consistant à examiner leur valeur recouvrable selon la méthode des redevances a été réalisé à la clôture. Les principales marques concernent les filiales GPA et Via Varejo. Compte tenu du contexte économique brésilien moins favorable, les marques liées aux enseignes Extra, Casas Bahia et Ponto Frio représentant une valeur comptable totale de 927 millions d'euros apparaissent plus sensibles au risque de perte de valeur. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée aux termes de ces tests.

Les principales hypothèses et sources de sensibilité des valeurs recouvrables de ces marques retenues lors des tests portent sur le taux de croissance du chiffre d'affaires, le taux de d'actualisation (12,5%) et le taux des redevances (entre 0,6% et 0,9%). Le tableau ci-dessous présente les tests de sensibilité :

Perte de valeur au 31 décembre 2015 (en millions d'euros)	Extra	Casas Bahia	Ponto Frio
Diminution du taux de croissance du chiffre d'affaires de 25 pb sur les projections	(15)	-	-
Augmentation de 100 pb du taux d'actualisation après impôt	(57)	(29)	(5)
Baisse de 10 pb du taux de redevance	(67)	(15)	(3)

Note 11 Structure financière et coûts financiers

Principe comptable

Actifs financiers

A l'exception des actifs évalués à la juste valeur par résultat, tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur.

La ventilation des actifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date de clôture : inférieure ou supérieure à un an.

Le Groupe ne détient pas d'actifs financiers qualifiés d'actifs détenus jusqu'à leur échéance.

ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RESULTAT

Un actif financier est classé en tant qu'actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est classé comme détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Ils sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant, qui prend en compte les produits des intérêts et des dividendes, est comptabilisée en résultat net.

Le Groupe peut ainsi désigner à la juste valeur dès l'origine des placements de trésorerie.

PRETS ET CREANCES

Ils représentent les actifs financiers, émis ou acquis par le Groupe qui sont la contrepartie d'une remise directe d'argent, de biens ou de services à un débiteur. Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les prêts et créances à long terme non rémunérés ou rémunérés à un taux inférieur à celui du marché sont, lorsque les sommes sont significatives, actualisés. Les dépréciations éventuelles sont enregistrées en résultat.

Cette catégorie inclut principalement les créances commerciales, les disponibilités ainsi que d'autres prêts et créances.

ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE

Ils représentent tous les autres actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'actif a perdu de la valeur de façon prolongée ou significative. Dans ces cas, le profit ou la perte, enregistré jusqu'alors en autres éléments du résultat global est transféré en résultat.

Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de capitaux propres, la dépréciation est définitive. Les variations ultérieures positives de juste valeur sont comptabilisées directement en autres éléments du résultat global.

Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de dette, toute appréciation ultérieure est comptabilisée en résultat à hauteur de la dépréciation antérieurement constatée en résultat.

Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés.

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme.

Pour être éligible au classement d'équivalent de trésorerie, conformément à la norme IAS 7, les placements doivent remplir quatre conditions :

- placement à court terme ;
- placement très liquide ;
- placement facilement convertible en un montant connu de trésorerie ;
- risque négligeable de changement de valeur.

Généralement, le Groupe utilise des dépôts à terme de moins de 3 mois.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé dans les deux cas suivants :

- les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif ont expiré, ou,
- ces droits contractuels ont été transférés à un tiers et ce transfert répond à certaines conditions :
 - si le cédant a transféré la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif est décomptabilisé pour sa totalité ;
 - si le cédant a conservé la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif reste comptabilisé au bilan pour sa totalité.

Le Groupe procède à des mobilisations de créances auprès d'institutions financières. Généralement, ces cessions satisfont aux critères de décomptabilisation d'actifs financiers d'IAS 39 décrits ci-dessous. Le risque de dilution attaché aux créances mobilisées initialement enregistrées au bilan (risque d'annulation de la créance pour cause d'avoirs émis ou de paiements par compensation) est considéré comme non significatif. Il s'agit en pratique principalement de créances relatives à des factures émises au titre de prestations rendues en application du contrat liant le Groupe aux fournisseurs concernés et tenant compte du niveau d'activité réalisé avec ces derniers. Les autres risques et avantages attachés à ces créances ont été transférés au cessionnaire. En conséquence, la quasi-totalité des risques et avantages existants à la date de clôture ayant été transférée au cessionnaire, ces créances sont décomptabilisées du bilan. Certaines filiales restent en charge du recouvrement des créances cédées.

Passifs financiers

La ventilation des passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date de clôture : inférieure ou supérieure à un an.

PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISES AU COUT AMORTI

Les emprunts et autres passifs financiers au coût amorti sont évalués à l'émission à la juste valeur de la contrepartie reçue, puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Les frais de transaction, primes d'émission et primes de remboursement directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de la valeur de ce passif financier. Les frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif, selon la méthode du TIE.

Au sein du Groupe, certains passifs financiers au coût amorti et notamment les emprunts font l'objet d'une comptabilité de couverture.

Plusieurs filiales ont des accords d'affacturage inversé (« reverse factoring ») avec des institutions financières afin de permettre à leurs fournisseurs d'anticiper le paiement de leurs créances dans le cours normal des achats effectués.

La politique comptable relative à ces opérations est fonction de la modification ou non des caractéristiques des dettes concernées. Ainsi, lorsque les dettes fournisseurs ne sont pas substantiellement modifiées (durée et échéance, contrepartie, valeur faciale) elles sont maintenues en dettes fournisseurs. Dans le cas contraire, elles s'apparentent à une opération de financement et sont présentées dans la composante « Dettes fournisseurs conventionnés » des dettes financières.

PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAS DU COMPTE DE RESULTAT

Ils représentent les passifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les passifs qui répondent à une intention de réalisation à court terme. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le compte de résultat. Le Groupe ne comptabilise pas de passifs financiers à la juste valeur par résultat.

La comptabilisation des « PUTs minoritaires » est présentée en note 3.4.1.

Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur.

DERIVES QUALIFIES DE COUVERTURE : COMPTABILISATION ET PRESENTATION

Le Groupe utilise la possibilité offerte par la norme IAS 39 d'appliquer la comptabilité de couverture :

- en cas de couverture de juste valeur (emprunt à taux fixe swappé à taux variable par exemple), la dette est comptabilisée pour sa juste valeur à hauteur du risque couvert et toute variation de juste valeur est inscrite en résultat. La variation de la juste valeur du dérivé est également inscrite en résultat. Si la couverture est totalement efficace, les deux effets se neutralisent parfaitement ;
- en cas de couverture de flux de trésorerie (par exemple emprunt à taux variable swappé à taux fixe, couverture d'un budget d'achat en devise), la variation de la juste valeur du dérivé est inscrite en résultat pour la part inefficace et en autres éléments du résultat global pour la part efficace avec reprise en résultat symétriquement à la comptabilisation des flux couverts et dans la même rubrique que l'élément couvert (résultat opérationnel courant pour les couvertures de flux d'exploitation et résultat financier pour les autres couvertures) ;
- en cas de couverture d'un investissement net réalisé dans une entité étrangère, la variation de juste valeur est comptabilisée nette d'impôt en autres éléments du résultat global pour la part efficace attribuable au risque de change couvert et en résultat financier pour la part inefficace. Les gains ou pertes accumulés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat à la date de liquidation ou de cession de l'investissement net.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place, et ;
- l'efficacité de la couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

DERIVES NON QUALIFIES DE COUVERTURE : COMPTABILISATION ET PRESENTATION

Lorsqu'un instrument financier dérivé n'a pas été (ou n'est plus) qualifié de couverture, ses variations de juste valeur successives sont comptabilisées directement en résultat de la période, au sein de la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

Définition de la dette financière nette

La dette financière nette comprend les emprunts et dettes financières incluant les dérivés passifs de couverture et les dettes fournisseurs conventionnés, diminués (i) de la trésorerie et équivalents de trésorerie, (ii) des actifs financiers de gestion de trésorerie et placements financiers, (iii) des dérivés actifs de couverture, (iv) des actifs financiers consécutifs à une cession significative d'actifs non courants et (v) de la part Groupe des actifs nets détenus en vue de la vente.

Le Groupe a revu en 2015 la définition de la dette financière nette au regard principalement des actifs nets destinés à être vendus en relation avec son plan de désendettement et des dettes de « Puts minoritaires ».

11.1 Trésorerie nette

11.1.1 Composition

en millions d'euros	2015	2014
Equivalents de trésorerie	2 951	4 225
Trésorerie	1 637	3 134
Trésorerie brute	4 588	7 359
Concours bancaires courants (note 11.2.3)	(183)	(162)
Trésorerie nette	4 405	7 197

Au 31 décembre 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ne sont soumis à aucune restriction significative. Les cautions et garanties bancaires sont mentionnées en note 6.10.1.

11.1.2 Analyse de la trésorerie brute par devises

en millions d'euros	2015	%	2014	%
Euro	1 134	25%	2 160	29%
Dollar américain	94	2%	120	2%
Real brésilien	2 893	63%	3 721	51%
Baht thaïlandais	122	3%	299	4%
Peso colombien	252	5%	866	12%
Dong vietnamien	-	0%	114	2%
Autres devises	93	2%	79	1%
Trésorerie brute	4 588	100%	7 359	100%

11.2 Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières s'élèvent à 11 735 millions d'euros au 31 décembre 2015 (13 686 millions d'euros au 31 décembre 2014) et comprennent les éléments suivants :

en millions d'euros	Note	2015			2014		
		Part non courante	Part courante	Total	Part non courante	Part courante	Total
Emprunts obligataires	11.2.2	7 458	370	7 828	7 962	1 595	9 557
Autres emprunts et dettes financières	11.2.3	2 064	1 506	3 570	1 135	2 875	4 010
Dettes fournisseurs conventionnés (i)		-	245	245	-	-	-
Locations-financements	7.6	65	15	81	87	18	105
Dérivés passifs de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie	11.6.1	7	4	11	2	12	14
Emprunts et dettes financières		9 594	2 140	11 735	9 186	4 501	13 686
Dérivés actifs de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie (note 11.6.1)		(418)	(258)	(675)	(430)	(136)	(567)
Autres actifs financiers (note 6.8.1)		-	(83)	(83)	-	-	-
Part Groupe des actifs détenus en vue de la vente nets des passifs associés (note 3.5)		-	(315)	(315)	-	(28)	(28)
Trésorerie et équivalents de trésorerie		-	(4 588)	(4 588)	-	(7 359)	(7 359)
Trésorerie active, autres actifs financiers et actifs nets détenus en vue de la vente		(418)	(5 244)	(5 662)	(430)	(7 523)	(7 954)
DETTE FINANCIERE NETTE (ii)		9 177	(3 104)	6 073	8 755	(3 022)	5 733

(i) Correspond aux dettes fournisseurs conventionnés définies dans le principe comptable de la note 11 et portent sur l'entité Via Varejo

(ii) Telle que définie par le Groupe en note 11. La dette financière nette de 2014 a été retraitée en conséquence à hauteur de 62 et 28 millions d'euros respectivement au titre des « Puts minoritaires » et de la part Groupe des actifs détenus en vue de la vente nets des passifs associés

DECOMPOSITION DE LA DETTE FINANCIERE NETTE

en millions d'euros	2015				2014			
	Dettes financières (iv)	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Part du Groupe des actifs nets classés selon IFRS 5	Dettes financières nettes	Dettes financières (iv)	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Part du Groupe des actifs nets classés selon IFRS 5	Dettes financières nettes
France Retail	7 787	(1 681)	(24)	6 081	10 099	(2 474)	(26)	7 598
Latam Retail	2 231	(1 236)	(2)	993	1 881	(2 530)	(1)	(650)
dont GPA alimentaire	1 091	(864)	-	227	1 908	(1 562)	(1)	345
dont Exito (i)	1 140	(372)	(2)	766	(27)	(968)	-	(995)
Latam Electronics	427	(1 294)	-	(867)	258	(1 381)	-	(1 124)
Asie	559	(188)	(225)	146	856	(404)	-	452
dont Thaïlande	306	(60)	-	246	623	(286)	-	337
dont Vietnam (ii) (iii)	253	(128)	(225)	(100)	233	(118)	-	115
E-commerce (ii)	39	(318)	(1)	(280)	26	(570)	-	(544)
Total	11 042	(4 718)	(252)	6 073	13 119	(7 359)	(28)	5 733
Trésorerie nette après élimination intragroupe des activités Retail et E-commerce du Vietnam classées selon IFRS 5 (ii)	(66)	129	(63)	-	-	-	-	-
Dettes financières nettes	10 976	(4 588)	(315)	6 073	13 119	(7 359)	(28)	5 733

(i) Exito hors GPA, incluant l'Argentine et l'Uruguay

(ii) Compte tenu du processus de vente de Big C Vietnam (annoncé au marché le 15 décembre 2015 – note 2), le Groupe a appliqué IFRS 5 sur les activités vietnamiennes (y compris Cdiscount Vietnam). La position de trésorerie nette des deux activités (63 millions d'euros au 31 décembre 2015) est reclassée en « actifs détenus en vue de la vente » selon IFRS 5

(iii) Conformément à la définition de « dette financière nette » décrite dans les principes comptables de la note 11, la dette financière nette inclut la part du Groupe des actifs nets détenus en vue de la vente (287 millions d'euros après élimination intragroupe soit, en tenant compte du reclassement de la trésorerie nette expliquée en (ii) ci-dessus, un impact total de 225 millions d'euros). En conséquence, l'activité Retail du Vietnam contribue positivement à hauteur de 100 millions d'euros à la dette financière consolidée, ce montant correspondant à la valeur de l'actif net avant élimination d'une dette intragroupe de 186 millions d'euros de Big C Vietnam envers Casino (note 3.5)

(iv) Correspond aux emprunts et dettes financières nets des dérivés actifs de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie et des autres actifs financiers

11.2.1 Variation des dettes financières

en millions d'euros	2015	2014
<i>Emprunts et dettes financières à l'ouverture</i>	13 686	11 018
<i>Dérivés actifs de couverture de juste valeur</i>	(567)	(291)
Dettes financières à l'ouverture (y compris instruments de couverture)	13 119	10 727
Nouveaux emprunts (i)	3 201	3 622
Remboursements d'emprunts (ii)	(4 911)	(1 348)
Variation juste valeur des emprunts couverts	(45)	11
Ecarts de conversion	(500)	101
Variation de périmètre	26	16
Passifs financiers associés à des actifs détenus en vue de la vente	(66)	-
Autres et reclassements (iii)	236	(10)
Dettes financières à la clôture (y compris instruments de couverture)	11 059	13 119
<i>Emprunts et dettes financières à la clôture</i>	11 735	13 686
<i>Dérivés actifs de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie</i>	(675)	(567)

- (i) En 2015, les nouveaux emprunts comprennent principalement les opérations décrites ci-après : (a) l'utilisation des lignes de crédit par Casino, Guichard-Perrachon pour 625 millions d'euros, (b) la souscription de nouveaux emprunts sur les filiales brésiliennes pour un montant de 743 millions d'euros, et (c) la souscription de nouveaux emprunts par Exito dans le cadre de la réorganisation des activités en Amérique Latine pour un montant de 1 785 millions d'euros. En 2014, les nouveaux emprunts comprenaient principalement les opérations décrites ci-après (a) l'émission par Casino, Guichard-Perrachon de nouveaux emprunts obligataires pour un montant global de 1 550 millions d'euros, (b) la variation nette de billets de trésorerie court terme pour 891 millions d'euros, (c) la souscription de nouveaux emprunts sur les filiales brésiliennes pour un montant de 610 millions d'euros et (d) un échange obligataire conduisant à une augmentation nette de 299 millions d'euros
- (ii) En 2015, les remboursements d'emprunts sont liés principalement à Casino, Guichard-Perrachon, GPA, Big C Thaïlande et Exito pour respectivement 2 327 millions d'euros (dont respectivement 750, 869 et 707 millions d'euros de remboursement d'un emprunt obligataire, de variation nette de billets de trésorerie court terme et de remboursements d'emprunts et lignes de crédit), 1 144, 333 et 633 millions d'euros. En 2014, les remboursements d'emprunts étaient liés principalement à Casino, Guichard-Perrachon, GPA, Franprix – Leader Price et Big C Thaïlande pour respectivement 551, 552, 102 et 108 millions d'euros
- (iii) Dont 285 millions d'euros de dettes fournisseurs conventionnés en 2015

11.2.2 Détail des emprunts obligataires

en millions d'euros	Montant nominal	Taux d'intérêt d'émission (ii)	Taux d'intérêt effectif	Date émission	Date échéance	2015 (iii)	2014 (iii)
Emprunts en EURO (i)	7 346					7 620	8 422
Emprunt obligataire 2015	750	F : 5,50	5,60%	juil-09	janv-15	-	752
Emprunt obligataire 2016	386	F : 4,47	4,58%	oct-11	avr-16	387	388
Emprunt obligataire 2017	552	F : 4,38	5,85%	févr-10	févr-17	552	551
Emprunt obligataire 2018	508	F : 4,48	5,25%	mai-10	nov-18	538	543
Emprunt obligataire 2019	1 000	F : 3,16	2,83%	août-12 avr-13	août-19	1 050	1 054
Emprunt obligataire 2020	600	F : 3,99	4,05%	mars-12	mars-20	638	642
Emprunt obligataire 2021	850	F : 4,73	5,13%	mai-11	mai-21	906	912
Emprunt obligataire 2023	1000	F : 3,31	3,23%	janv-13 avr-13	janv-23	1 084	1 097
Emprunt obligataire 2024	900	F : 3,25	4,16%	mars-14	mars-24	903	908
Emprunt obligataire 2025	650	F : 2,33	2,37%	déc-14	févr-25	649	647
Emprunt obligataire 2026	900	F : 2,80	2,84%	août-14	août-26	914	928
Emprunts en COP (i)	-					-	52
Emprunt obligataire Carulla	52	V : IPC+7,50	IPC+7,50	mai-05	mai-15	-	52
Emprunts en BRL (i)	209					208	1 084
Emprunt obligataire GPA	248	V : 108,5% CDI	108,5% CDI	déc-11	juin-15	-	248
Emprunt obligataire GPA	124	V : 100% CDI + 1%	100% CDI + 1%	janv-12	juil-15	-	124
Emprunt obligataire GPA	372	V : CDI + 1%	CDI + 1%	mai-12	nov-15	-	372
Emprunt obligataire GPA	62	V : CDI + 0,72%	V : CDI + 0,72%	juin-12	janv-15	-	62
Emprunt obligataire GPA	209	V : 107,0% CDI	107,0% CDI	sept-14	sept-19	208	278
Total emprunts obligataires						7 828	9 557

(i) Correspond au montant nominal des emprunts obligataires en cours au 31 décembre 2015

(ii) F (taux fixe) – V (taux variable) – IPC (Index Price Consumer) – CDI (Certificado de depósito interbancário)

(iii) Les montants ci-dessus incluent le cas échéant l'incidence des couvertures de juste valeur qui font l'objet de swaps de variabilisation ; les montants sont présentés hors intérêts courus

11.2.3 Détail des autres emprunts et dettes financières

En millions d'euros	Montant nominal	Nature du taux	Date émission	Date échéance	2015	2014
France						
Alaméa	300	Variable	avr-10	avr-15	-	300
Billets de trésorerie (Casino Guichard-Perrachon)	424	Fixe	(iii)	(iii)	424	1 294
Autres emprunts Casino Finance	100	Variable	Mai-14 à oct-14	déc-15	-	100
Autres emprunts Franprix-Leader Price	139	Variable / Fixe (iv)	2009 à 2015	2017 à 2021	74	164
Monoprix (i)	21	Variable	Déc-13	Déc-16	21	53
Autres					26	25
International						
GPA	848	Variable (vi) / Fixe (v)	fév-08 à déc-14	janv-15 à nov-26	902	860
Via Varejo	154				182	29
BIG C Thaïlande	866	Variable	juil-15 à déc-15	déc-16 à juil-19	305	618
Exito	1 188	Variable (vi)	juil-15 à déc-15	déc-15 à déc-25	1 182	-
Autres					2	75
Concours bancaires courants (vii)					183	162
Intérêts courus (ii)					269	330
Total autres emprunts					3 570	4 010

(i) Correspond à la composante dette de l'ORA Monoprix

(ii) Les intérêts courus portent sur la totalité des dettes financières y compris les emprunts obligataires. Ces intérêts courus concernant principalement Casino, Guichard-Perrachon et GPA pour respectivement 174 et 88 millions d'euros au 31 décembre 2015

(iii) Ces billets de trésorerie sont des financements à court terme qui ont une durée généralement inférieure à 3 mois

(iv) Dont emprunts à taux fixe pour un montant au 31 décembre 2015 de 10 millions d'euros (au 31 décembre 2014 : 11 millions d'euros)

(v) Dont emprunts à taux fixe pour un montant de 4 millions d'euros au 31 décembre 2015 (au 31 décembre 2014 : 28 millions d'euros)

(vi) Les emprunts à taux variable de GPA et Exito sont majoritairement rémunérés sur la base du CDI et IBR respectivement

(vii) Les concours bancaires courants sont essentiellement localisés en France

DETAIL DES LIGNES BANCAIRES CONFIRMÉES 2015

En millions d'euros	Taux	Echéance		Autorisées	Utilisées
		< à 1 an	> à 1 an		
Lignes syndiquées – Casino, Guichard-Perrachon (i)	Variable (i)	-	2 119	2 119	-
Lignes bilatérales – Casino, Guichard-Perrachon	Variable (ii)	225	900	1 125	-
Autres lignes bancaires confirmées (iv)	Variable (iii)	604	668	1 271	-

(i) Les lignes syndiquées comprennent la ligne de 1 200 millions d'euros dont l'échéance a été étendue en 2015 à février 2020 et la ligne de 1 milliard de dollars US à échéance juillet 2018 qui sont rémunérées sur la base de l'Euribor + une marge variant selon le montant du tirage et selon le niveau du ratio DFN/EBITDA du Groupe

(ii) Les lignes bilatérales sont rémunérées sur la base de l'Euribor + une marge. Pour certaines lignes, la marge varie selon le montant du tirage (pour 300M€ de lignes) et / ou le niveau du ratio DFN/EBITDA (pour 250M€ de lignes). Le coût d'utilisation de 500 millions d'euros de lignes dépend du rating du Groupe et du montant du tirage

(iii) Les autres lignes sont rémunérées selon le taux de référence (dépendant de la devise de la ligne) + une marge. Pour certaines lignes, la marge varie selon le niveau du ratio DFN/EBITDA de la filiale (pour 370M€ de lignes) et / ou le montant du tirage (pour 450M€ de lignes)

(iv) Les autres lignes bancaires confirmées concernent Monoprix, GPA, Exito et Big C à hauteur respectivement de 610, 313, 145 et 204 millions d'euros

11.3 Autres dettes

	2015			2014		
	Part non courante	Part courante	Total	Part non courante	Part courante	Total
Dérivés passifs (note 11.6.1) (i)	251	268	519	193	5	198
Dettes fiscales et sociales	142	1 586	1 728	205	1 718	1 923
Dettes diverses	40	1 169	1 208	19	1 126	1 145
Dettes sur immobilisations	20	299	319	22	256	277
Comptes courants	-	4	4	-	13	13
Financement de l'activité de crédit (Via Varejo)	39	535	574	42	851	893
Produits constatés d'avance (ii)	295	265	560	265	178	443
TOTAL	786	4 126	4 911	745	4 147	4 892

(i) Comprend essentiellement la juste valeur des instruments de TRS et de forward (note 11.4.2)

(ii) Comprend un produit constaté d'avance reconnu dans la filiale Via Varejo suite à la perception en 2014 d'un paiement d'avance de 850 millions de réais (264 millions d'euros) relatif à un contrat d'exclusivité de ventes d'extension de garantie auprès de Zurich Minas Brasil Seguros S.A. Au 31 décembre 2015, le montant du produit constaté d'avance s'élève à 777 millions de réais (180 millions d'euros). Préalablement, Via Varejo avait mis fin par anticipation au contrat le liant au précédent fournisseur d'extension de garantie en (a) lui versant une indemnité de 186 millions de réais (57 millions d'euros) reconnue en immobilisations incorporelles et (b) en lui remboursant un paiement perçu en avance de 398 millions de réais (123 millions d'euros)

Par ailleurs, dans le cadre de la renégociation avec Bradesco du contrat d'émission des cartes de crédit dans les magasins Casas Bahia, Via Varejo a perçu un paiement d'avance de 704 millions de réais (163 millions d'euros) enregistré en produit constaté d'avance (au 31 décembre 2015 : 699 millions de réais soit 162 millions d'euros)

11.4 Résultat financier

Principe comptable

Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net est constitué de l'ensemble des résultats produits par les éléments constitutifs de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des financements pendant la période, notamment les produits et résultats de cession des équivalents de trésorerie, les résultats de couverture de taux et de change y afférents ainsi que la charge d'intérêts attachée aux contrats de location-financement.

Autres produits et charges financiers

Il s'agit des produits et charges de nature financière qui ne font pas partie du coût de l'endettement financier net.

Sont compris notamment dans cette rubrique : les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les variations de juste valeur des actifs financiers hors trésorerie et des dérivés actions, les résultats d'actualisation (y compris l'actualisation des provisions de retraite) et les résultats de change et résultats de cession des actifs financiers portant sur des éléments non intégrés dans le coût de l'endettement financier net.

Les escomptes financiers obtenus pour paiement rapide sont portés en produits financiers pour la part correspondant au taux normal d'intérêt du marché et en réduction du prix d'achat pour le supplément.

11.4.1 Coût de l'endettement financier net

en millions d'euros	2015	2014
Résultat de cession des équivalents de trésorerie	-	-
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	166	204
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	166	204
Charges d'intérêts sur opérations de financement après couverture (i)	(726)	(832)
Charges financières de location-financement	(8)	(12)
Coût de l'endettement financier brut	(735)	(844)
Total du coût de l'endettement financier net	(569)	(640)

(i) Au cours de l'exercice 2015, un avenant portant sur les obligations remboursables en actions de préférence Monoprix a révisé à la baisse le taux d'intérêt (Euribor 6 mois + 4,1%) ; un produit de 11 millions d'euros a été enregistré

11.4.2 Autres produits et charges financiers

en millions d'euros	2015	2014
Produits financiers de participation	-	1
Gains de change (hors opérations de financement)	98	17
Produits d'actualisation et de désactualisation	2	3
Variation positive de juste valeur des dérivés hors couverture (i)	8	44
Autres produits financiers	130	88
Produits financiers	238	152
Pertes de change (hors opérations de financement)	(37)	(15)
Charges d'actualisation et de désactualisation	(15)	(17)
Variation négative de juste valeur des dérivés hors couverture (i)	(335)	(74)
Variation négative de juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur	-	-
Autres charges financières	(99)	(84)
Charges financières	(487)	(190)
Total autres produits et charges financiers	(249)	(38)

(i) En 2015, le charge nette de 327 millions d'euros reflète principalement la variation de valeur des TRS Big C Thaïlande (-17 millions d'euros) et GPA (-162 millions d'euros) ainsi que du forward GPA (-154 millions d'euros). En 2014, la charge nette de 30 millions d'euros reflétait principalement la variation de valeur des TRS Big C Thaïlande (+37 millions d'euros) et GPA (-23 millions d'euros) ainsi que du forward GPA (-47 millions d'euros)

En décembre 2011, le Groupe a contracté avec un établissement financier un TRS d'une maturité de 2,5 ans portant sur 7,9 millions d'ADR GPA (actions de préférence cotées aux États-Unis). Le contrat est sans livraison physique de titres. Suite à une modification sur l'exercice 2014, cet instrument porte un intérêt d'Euribor 3 mois +2,61% et est à échéance juillet 2017. Ce TRS est un dérivé évalué à la juste valeur dont les variations sont constatées en résultat. Au 31 décembre 2015, l'instrument porte sur 7,8 millions de titres (soit 2,9% du capital de GPA) et un notionnel de 332 millions d'euros et présente une juste valeur de -247 millions d'euros (contre 7,8 millions de titres, 332 millions d'euros de notionnel et -96 millions d'euros de juste valeur au 31 décembre 2014).

Le Groupe a contracté fin décembre 2012 avec un établissement financier un forward portant sur 5,8 millions d'actions GPA ayant une maturité de 2 ans. Le contrat est sans livraison physique de titres. Suite à la modification du prix d'entrée du forward en 2014, Casino a encaissé un produit de 7 millions d'euros. Par ailleurs, l'instrument porte désormais un intérêt de Libor 3 mois + 2,50% et est à échéance décembre 2016. Ce forward est un dérivé évalué à la juste valeur dont les variations sont constatées en résultat. Au 31 décembre 2015, l'instrument porte sur 5,8 millions de titres (soit 2,2% du capital de GPA) et un notionnel de 338 millions de dollars US (310 millions d'euros) et présente une juste valeur de -248 millions d'euros (contre 5,8 millions de titres, 333 millions d'euros de notionnel et -97 millions d'euros de juste valeur au 31 décembre 2014).

Le Groupe a contracté en 2012 avec un établissement financier un TRS portant sur 20,6 millions d'actions de Big C Thaïlande. Le contrat est sans livraison physique de titres. Suite à la modification du prix d'entrée du TRS en 2014, Casino a encaissé un produit de 17 millions d'euros. Par ailleurs, l'instrument porte désormais un intérêt d'Euribor 3 mois + 2,23% et est à échéance juillet 2016. Ce TRS est un dérivé évalué à la juste valeur dont les variations sont constatées en résultat. Au 31 décembre 2015, l'instrument présente un notionnel de 127 millions d'euros et une juste valeur de -21 millions d'euros (contre 127 millions d'euros de notionnel et -5 millions d'euros de juste valeur au 31 décembre 2014).

La juste valeur de ces instruments s'élève à -516 millions d'euros au 31 décembre 2015 (2014 : -198 millions d'euros) (note 11.6.1).

11.5 Juste valeur des instruments financiers

Principe comptable

Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1) ;
- l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2) ;
- au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3).

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles d'une bourse, de négociants, de courtiers, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions régulières. Ces instruments sont classés en niveau 1.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent peu sur les estimations propres du Groupe. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3.

11.5.1 Ventilation des actifs et passifs financiers par catégorie d'instrument

ACTIFS FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente les actifs financiers par catégorie.

Le Groupe ne détient pas d'actifs qui seraient à classer dans les catégories « actifs désignés comme étant à la juste valeur par le résultat » et « actifs détenus jusqu'à l'échéance ».

en millions d'euros	Valeur des actifs financiers	Ventilation par catégorie d'instruments				
		Actifs détenus à des fins de transactions	Instruments de couverture comptable	Prêts et créances	AFS - Evalués à la juste valeur	AFS - Evalués au coût
Au 31 décembre 2015						
Autres actifs non courants (i)	1 081	-	418	623	36	4
Créances clients	1 287	-	-	1 287	-	-
Autres actifs courants (i)	1 218	-	258	961	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 588	181	-	4 407	-	-
Au 31 décembre 2014						
Autres actifs non courants (i)	1 288	-	430	770	37	51
Créances clients	1 513	-	-	1 513	-	-
Autres actifs courants (i)	1 151	-	161	990	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 359	422	-	6 937	-	-

(i) Actifs non financiers exclus

PASSIFS FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente les passifs financiers par catégorie.

en millions d'euros	Valeur des passifs financiers	Ventilation par catégorie d'instruments		
		Passifs comptabilisés au coût amorti	Passifs liés aux « PUTs minoritaires »	Instruments dérivés
Au 31 décembre 2015				
Emprunts obligataires	7 828	7 828	-	-
Autres emprunts et dettes financières	3 826	3 815	-	11
Dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle	151	-	151	-
Location-financement	81	81	-	-
Dettes fournisseurs	8 073	8 073	-	-
Autres dettes (i)	3 290	2 771	-	519
Au 31 décembre 2014				
Emprunts obligataires	9 557	9 557	-	-
Autres emprunts et dettes financières	4 024	4 010	-	14
Dettes liées aux engagements de rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle	62	-	62	-
Location-financement	105	105	-	-
Dettes fournisseurs	8 323	8 323	-	-
Autres dettes (i)	3 016	2 818	-	198

(i) Passifs non financiers exclus

11.5.2 Hiérarchie de la juste valeur des actifs et des passifs

Ci-dessous, les tableaux présentent une comparaison de la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs consolidés, autres que ceux dont les valeurs comptables correspondent à des approximations raisonnables des justes valeurs tels que les créances clients, les dettes fournisseurs et la trésorerie et équivalents de trésorerie. La juste valeur des immeubles de placement est présentée à la note 10.4.

Hiérarchie des justes valeurs					
31 décembre 2015 en millions d'euros	Valeur comptable	Juste valeur	Prix du marché = niveau 1	Modèles avec paramètres observables = niveau 2	Modèles avec paramètres non observables = niveau 3
Actifs	712	712	-	675	36
Actifs financiers disponibles à la vente (i)	36	36	-	-	36
Dérivés actifs de couverture de juste valeur (ii)	648	648	-	648	-
Autres dérivés actifs	27	27	-	27	-
Passifs	12 405	12 375	7 817	4 407	151
Emprunts obligataires (iii)	7 828	7 817	7 817	-	-
Autres emprunts et locations financement (iv)	3 896	3 877	-	3 877	-
Dérivés passifs de couverture de juste valeur (ii)	11	11	-	11	-
Autres dérivés passifs (ii)	519	519	-	519	-
Dettes liées aux engagements de rachat sur intérêts ne donnant pas le contrôle (v)	151	151	-	-	151

31 décembre 2014 en millions d'euros	Hiérarchie des justes valeurs				
	Valeur comptable	Juste Valeur	Prix du marché = niveau 1	Modèles avec paramètres observables = niveau 2	Modèles avec paramètres non observables = niveau 3
Actifs	628	628	-	591	37
Actifs financiers disponibles à la vente (i)	37	37	-	-	37
Dérivés actifs de couverture de juste valeur (ii)	567	567	-	567	-
Autres dérivés actifs	25	25	-	25	-
Passifs	13 946	14 738	10 343	4 332	62
Emprunts obligataires (iii)	9 557	10 343	10 343	-	-
Autres emprunts (iv)	4 115	4 120	-	4 120	-
Dérivés passifs de couverture de juste valeur (ii)	14	14	-	14	-
Autres dérivés passifs (ii)	198	198	-	198	-
Dettes liées aux engagements de rachat sur intérêts ne donnant pas le contrôle (v)	62	62	-	-	62
(i)	La juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est généralement déterminée en utilisant les techniques d'évaluation usuelles. Les actifs financiers disponibles à la vente, pour lesquels une juste valeur n'a pu être déterminée de manière fiable, ne sont pas présentés dans cette note				
(ii)	Les instruments dérivés font l'objet d'une évaluation (interne ou externe) sur la base des techniques d'évaluations usuelles de ce type d'instruments. Les modèles d'évaluation intègrent les paramètres observables de marché (notamment la courbe des taux) et la qualité de contrepartie				
(iii)	La valeur de marché a été déterminée pour les emprunts obligataires cotés sur la base du dernier prix de marché à la date de clôture				
(iv)	La juste valeur des autres emprunts a été déterminée sur la base d'autres méthodes de valorisation telles que la valeur actualisée des flux de trésorerie en tenant compte du risque de crédit du Groupe et des conditions de taux d'intérêt à la date de clôture				
(v)	La juste valeur relative aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle est déterminée en appliquant les formules de calcul du contrat et est, le cas échéant, actualisée ; ces formules sont considérées comme représentatives de la juste valeur et qui utilisent notamment des multiples d'EBITDA				

11.6 Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les principaux risques attachés aux instruments financiers du Groupe sont les risques de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et risque sur action), de contrepartie et de liquidité.

Le suivi et la gestion des risques financiers sont assurés par la Direction du Corporate Finance, rattachée à la Direction Financière Groupe. Cette équipe gère l'ensemble des expositions financières, en coordination avec les directions financières des principales filiales du Groupe. Elle est responsable du reporting à l'attention de la Direction Générale. Elle publie un Guide des Bonnes Pratiques Financières qui encadre les opérations de financement, placement et couverture effectuées par les entités du Groupe.

Pour gérer son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt et des cours de change, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des swaps de taux et des opérations de change à terme. Il s'agit principalement d'instruments de gré à gré négociés avec des contreparties bancaires de premier rang. La majorité de ces opérations ou instruments dérivés est éligible à la comptabilité de couverture.

Cependant, afin de mettre en œuvre une gestion plus dynamique et plus flexible de sa position de taux, le Groupe a la possibilité d'avoir une part, minoritaire et strictement encadrée, de spéculatif dans la gestion de ses couvertures, en ligne avec la politique en la matière d'un grand nombre de corporates.

11.6.1 Synthèse des instruments dérivés

Le tableau ci-dessous récapitule les instruments dérivés par nature du risque couvert et classification comptable :

en millions d'euros	Note	2015	Risque de taux d'intérêt	Risque de change	Autres risques de marché	2014
Dérivés actif						
Dérivés actif - à la juste valeur par le résultat		-	-	-	-	-
Dérivés actif - couverture de flux de trésorerie	6.8.1 – 11.2	27	-	27	-	25
Dérivés actif - couverture de juste valeur	11.2	648	457	192	-	567
Total dérivés actif		675	457	218	-	591
<i>dont non courant</i>		<i>418</i>	<i>355</i>	<i>62</i>	<i>-</i>	<i>430</i>
<i>dont courant</i>		<i>258</i>	<i>101</i>	<i>156</i>	<i>-</i>	<i>161</i>
Dérivés passif						
Dérivés passif - à la juste valeur par le résultat	11.3	519	-	-	519	198
Dérivés passif - couverture de flux de trésorerie		-	-	-	-	-
Dérivés passif - couverture de juste valeur	11.2	11	5	6	-	14
Total dérivés passif		530	6	6	519	212
<i>dont non courant</i>		<i>257</i>	<i>2</i>	<i>5</i>	<i>251</i>	<i>195</i>
<i>dont courant</i>		<i>273</i>	<i>4</i>	<i>1</i>	<i>268</i>	<i>17</i>

Au 31 décembre 2015, les dérivés de couverture de juste valeur présentent un solde net de 637 millions d'euros (dont 457 millions d'euros en France et 168 millions d'euros au Brésil). L'inefficacité mesurée sur les couvertures de juste valeur n'est pas significative.

Au 31 décembre 2015, la réserve IFRS de couverture de flux de trésorerie futurs représente un solde créditeur de 27 millions d'euros (créancier de 25 millions d'euros au 31 décembre 2014). Ces dérivés sont liés au périmètre France. L'inefficacité mesurée sur les couvertures de flux futurs n'est pas significative.

La juste valeur des instruments dérivés non qualifiés de couverture comptable au sens IAS 39 s'élève à -519 millions d'euros au 31 décembre 2015 (-198 millions d'euros au 31 décembre 2014) ; ils portent sur les instruments de TRS et forward à hauteur de -516 millions d'euros au titre de 2015 (2014 : -198 millions d'euros) (note 11.4.2).

L'évaluation des dérivés au 31 décembre 2015 a été effectuée en prenant en compte l'ajustement de crédit de valeur (CVA) et l'ajustement de débit de valeur (DVA) conformément à IFRS 13. L'incidence de ces ajustements est non significative.

11.6.2 Gestion du risque de marché

EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX D'INTERET

L'objectif du Groupe est de gérer son exposition au risque de variation de taux d'intérêt et d'optimiser son coût de financement. La stratégie du Groupe repose donc sur une gestion dynamique de la dette qui consiste à surveiller et à ajuster si nécessaire son ratio de couverture en fonction des prévisions d'évolution de taux.

Dans le cadre de sa gestion de taux, le Groupe utilise différents instruments dérivés. Les principaux instruments dérivés sont des swaps de taux. La politique financière du Groupe consiste à gérer la charge financière en combinant ces instruments dérivés à taux variable et à taux fixe. Bien qu'ils puissent ne pas être systématiquement comptabilisés en couverture, tous les instruments de taux d'intérêt sont souscrits dans le cadre de la politique de gestion du risque de taux décrite ci-dessus.

Notamment, la dette brute de Casino, Guichard-Perrachon est principalement composée d'émissions obligataires émises à taux fixe (7 346 millions d'euros de montant nominal à fin décembre 2015). Cette dette obligataire fait majoritairement l'objet d'une couverture à travers de swaps de taux qui la variabilise, mis en place le plus souvent à la date d'émission ; ces couvertures sont toutes qualifiées de couverture comptable.

Au 31 décembre 2015, Casino, Guichard-Perrachon dispose d'un portefeuille de 94 swaps de taux contractés avec une quinzaine de contreparties bancaires qui représente une valeur globale de 6 896 millions d'euros donnant une exposition au taux variable et 500 millions d'euros de swaps donnant une exposition au taux fixe. La maturité de ces instruments s'échelonne entre 2016 et 2026.

ANALYSE DE SENSIBILITE AU RISQUE DE TAUX D'INTERET

Le calcul de sensibilité à l'évolution des taux est présenté dans le tableau ci-dessous :

en millions d'euros	2015	2014
Emprunts obligataires		
Dettes obligataires à taux variable Casino Guichard Perrachon ⁽¹⁾	6 396	7 146
Dettes obligataires à taux variable du Brésil (note 11.2.2) ⁽²⁾	209	1 084
Dettes obligataires à taux variable de la Colombie (note 11.2.2) ⁽²⁾	-	52
Total emprunts obligataires à taux variable	6 605	8 282
Autres emprunts et dettes financières		
Autres emprunts et dettes financières à taux variable (note 11.2.3) ^{(3) (4)}	2 864	2 275
Locations-financements (note 7.6)	81	105
Total autres emprunts et dettes financières	2 944	2 380
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 11.1.1)	(4 588)	(7 359)
Position nette à taux variable	4 961	3 303
Variation de 1%	50	33
Coût de l'endettement financier net	569	640
Impact variation coût de l'endettement net	8,7%	5,2%

(1) Correspond aux dettes obligataires à taux fixe pour un montant nominal de 7 346 millions d'euros (note 11.2.2) faisant l'objet d'une couverture de taux pour un montant nominal net de 6 396 millions d'euros au 31 décembre 2015

(2) Montant nominal

(3) Hors intérêts courus

(4) Concernant le Brésil, comprend des dettes financières à taux fixe émises en dollars ou en euros pour un montant de 3 171 millions de réais (735 millions d'euros) qui ont été variabilisées à l'aide de swaps de devises pour ce même montant (en 2014 : 897 millions de réais soit 278 millions d'euros)

A structure d'endettement financier net et politique de gestion constantes, une hausse annuelle uniforme des taux de 100 points de base aurait conduit à une augmentation de 8,7% du coût de l'endettement (soit une hausse de 50 millions d'euros). Une baisse des taux de 100 points de base aurait conduit au même impact mais de sens contraire. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les cours de change, sont supposées rester constantes.

EXPOSITION AUX RISQUES DE CHANGE

Par la diversification géographique de ses activités, le Groupe est exposé au risque de conversion, c'est-à-dire que son bilan et son compte de résultat, et par conséquent ses ratios de structure financière, sont sensibles aux variations des parités de change lors de la consolidation des comptes de ses filiales étrangères hors zone Euro, ainsi qu'au risque de transaction pour les opérations qui ne sont pas réalisées en euros.

En matière de risque de change opérationnel, la politique du Groupe vise à couvrir les expositions budgétaires hautement probables, liées principalement aux flux monétaires résultant d'achats effectués dans une devise différente de sa monnaie fonctionnelle, notamment pour les achats de marchandises effectués en dollars US couverts par des achats à terme de devises. La politique du Groupe consiste à couvrir généralement les budgets d'achats par des instruments ayant les mêmes échéances que les approvisionnements budgétés.

L'exposition nette du Groupe, basée sur les montants notionnels après prise en compte des couvertures, se concentre sur les principales devises suivantes (hors devises fonctionnelles des entités) :

en millions d'euros	Total exposé 2015	dont USD	Total exposé 2014
Créances commerciales exposées	(20)	(19)	(9)
Autres actifs financiers exposés	(118)	(91)	(125)
Dettes fournisseurs exposées	158	140	170
Dettes financières exposées	1 202	1 152	245
Exposition brute : dette / (créance)	1 221	1 183	280
Créances commerciales couvertes	-	-	-
Autres actifs financiers couverts	(33)	(33)	(7)
Dettes fournisseurs couvertes	25	25	90
Dettes financières couvertes	787	737	232
Exposition nette : dette / (créance)	442	454	(35)
Couverture d'achats futurs	275		225

Au 31 décembre 2015, l'exposition bilantielle nette d'un montant de 442 millions d'euros portait principalement sur le dollar US.

ANALYSE DE SENSIBILITE DE L'EXPOSITION NETTE APRES COUVERTURE AU RISQUE DE CHANGE

Une appréciation de 10% de l'euro au 31 décembre 2015 par rapport à ces devises, aurait pour conséquence une hausse du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous (une baisse de résultat au titre de l'exercice 2014). Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêts, sont supposées rester constantes.

Une dépréciation de 10% de l'euro au 31 décembre 2015 et 2014 par rapport à ces devises, conduirait à des incidences de sens contraire.

en millions d'euros	2015	2014
Dollar américain	45	(2)
Autres devises	(1)	(1)
Total	44	(4)

COURS DE CONVERSION POUR UN EURO

Cours en devises pour un euro	2015		2014	
	clôture	moyen	clôture	moyen
Real brésilien (BRL)	4,3117	3,7004	3,2207	3,1211
Peso colombien (COP)	3 456,08	3 048,25	2 884,28	2 652,56
Baht thaïlandais (THB)	39,2480	38,0278	39,9100	43,1469
Peso argentin (ARS)	14,0841	10,2584	10,2716	10,7685
Peso uruguayen (UYU)	32,5958	30,2896	29,5402	30,8353
Dollar américain (USD)	1,0887	1,1095	1,2141	1,3285
Dong vietnamien (VND)	24 479,42	24 056,41	25 794,77	28 093,23
Zloty polonais (PLN)	4,2639	4,1841	4,2732	4,1843

GESTION DU RISQUE ACTION

Au 31 décembre 2015, le Groupe ne détient pas d'investissements financiers significatifs dans des sociétés cotées autres que ses filiales ou de titres auto-détenus.

Le Groupe peut utiliser des instruments dérivés (total return swaps sans option d'achat, forward, call) sur actions ayant pour objet de construire synthétiquement une exposition économique à des actions cotées de ses filiales (note 11.4.2). La valeur comptable retenue pour ces instruments correspond à l'estimation de la valorisation à la date de clôture fournie par un établissement financier. La valorisation de ces instruments tient compte de paramètres de marché tels les taux de change, le cours de bourse et les taux d'intérêt.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas d'exposition au titre de ses options d'achat d'actions ordinaires. Enfin, il ne souscrit, dans le cadre de sa gestion courante de sa trésorerie, que des instruments monétaires qui ne sont pas soumis au risque action.

11.6.3 Risque de contrepartie

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie sur différents aspects : par ses activités opérationnelles, ses activités de placement de trésorerie et ses produits dérivés de couverture de taux et de change. Le Groupe surveille de façon régulière le risque de ses contreparties à l'aide de plusieurs indicateurs objectifs et assure une diversification de son exposition en privilégiant les contreparties les moins risquées (en se fondant notamment sur la notation des établissements et les engagements réciproques des contreparties avec le Groupe).

LIE AUX CREANCES CLIENTS

Risque de crédit commercial :

La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. Les soldes clients font l'objet d'un suivi régulier et, par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

L'encours des créances clients « commercial » est analysé ci-après :

en millions d'euros	Actifs non échus non dépréciés	Actifs échus non dépréciés à la date de clôture				Actifs dépréciés	TOTAL
		Retard n'excédant pas 1 mois	Retard compris entre 1 et 6 mois	Retard supérieur à 6 mois	Total		
2015	698	93	50	24	167	140	1 006
2014	696	61	50	27	139	142	976

L'antériorité des créances échues non dépréciées peut varier significativement en fonction des catégories de clients auprès desquels les sociétés du Groupe exercent leur activité, selon qu'il s'agisse d'entreprises privées, de particuliers ou de collectivités publiques. Les politiques de dépréciation retenues sont déterminées entité par entité, selon les particularités de ces différentes catégories de clients. Le Groupe estime, comme indiqué précédemment, n'être exposé à aucun risque significatif en termes de concentration de crédit.

LIE AUX AUTRES ACTIFS

Les autres actifs, comprenant notamment des créances fiscales, et des droits à remboursement ne sont ni échus ni dépréciés.

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les actifs financiers disponibles à la vente et certains instruments financiers dérivés, l'exposition du Groupe liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, est limitée, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments. Le Groupe a une politique de gestion de la trésorerie qui encadre les placements de trésorerie et d'équivalents de trésorerie auprès de différentes contreparties disposant d'une notation de premier rang et dans des instruments disposant également d'une notation de premier rang.

11.6.4 Risque de liquidité

L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer dans la mesure du possible qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions de marché normales ou dans un environnement dégradé.

Les principales actions entreprises sont :

- diversification des sources de financement : marchés de capitaux publics et privés, banques (ressources confirmées et non confirmées), billets de trésorerie, escompte ;
- diversification des devises de financement : euro, devises fonctionnelles du Groupe, dollar US ;
- maintien d'un montant de ressources confirmées excédant significativement les engagements du Groupe à tout moment ;
- limitation des échéances de remboursement annuelles et gestion proactive de l'échéancier de remboursement ;
- gestion de la maturité moyenne des financements, avec, si pertinent, un refinancement anticipé de certaines ressources.

Cette analyse de liquidité est réalisée à la fois au périmètre de la holding Casino, Guichard-Perrachon (en prenant en compte la mutualisation de la trésorerie, via des accords de cash pooling, de toutes les entités françaises détenues à 100%) et pour chacune des filiales internationales du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe effectue des cessions de créances sans recours et sans implication continue au sens IFRS 7 et effectue également des opérations de financement des fournisseurs (« reverse factoring »).

La majeure partie de la dette du Groupe se situe au niveau de Casino, Guichard-Perrachon ; cette dette ne fait l'objet d'aucun collatéral ni d'actifs garantis. Les ressources sont gérées par la Direction du Corporate Finance. Les principales filiales du Groupe (GPA, Big C Thaïlande, Monoprix, Éxito) disposent également de leurs propres ressources financières. Ces ressources financières ne font pas l'objet de collatéral ou d'actifs garantis et ne sont pas garanties par Casino (à l'exception des prêts de GPA auprès de la BNDES, qui représentent un montant de 35 millions d'euros à fin 2015 et qui bénéficient de sûretés sur les actifs financés et d'une garantie de Wilkes, détenue indirectement à 50% par Casino et à 50% par Exito).

Toutes les filiales font parvenir au Groupe un reporting hebdomadaire de trésorerie et la mise en place de nouvelles sources de financement fait l'objet d'une validation de la Direction Corporate Finance.

Au 31 décembre 2015, la situation de liquidité du Groupe s'appuie sur :

- des lignes de crédit confirmées non-tirées pour un montant total de 4 515 millions d'euros (dont 3 854 millions d'euros au niveau du périmètre France) ;
- une trésorerie disponible de 4 588 millions d'euros.

Casino, Guichard-Perrachon dispose d'un programme EMTN (Euro Medium Term Notes) dont le plafond s'élève à 9 000 millions d'euros. Au 31 décembre 2015, l'encours des emprunts obligataires émis dans le cadre de ce programme s'élève à 7 346 millions d'euros.

Casino, Guichard-Perrachon dispose par ailleurs d'un programme de billets de trésorerie dont le plafond s'élève à 2 000 millions d'euros ; l'encours au 31 décembre 2015 s'élève à 424 millions d'euros.

Les financements bancaires et obligataires du Groupe contiennent habituellement des clauses d'engagements et de défaut usuelles de ce type de contrat : maintien de l'emprunt à son rang ("pari passu"), limitation des sûretés attribuées aux autres prêteurs ("negative pledge") et défaut croisé ("cross default").

En cas de changement d'actionnaire majoritaire de la Société, les contrats des lignes bancaires de Casino Guichard-Perrachon intègrent généralement une clause de remboursement anticipé obligatoire.

Par ailleurs, les emprunts obligataires émis par Casino, Guichard-Perrachon (à l'exception des deux émissions de TSSDI) prévoient une option de remboursement anticipé au gré des investisseurs en cas de dégradation en « non investment grade » de la notation de la dette senior long terme de Casino, Guichard-Perrachon (ou, si la notation est déjà « non investment grade », en cas de dégradation supplémentaire de la notation), uniquement si cette dégradation est due à un changement d'actionnaire majoritaire de la Société (si un tiers autre que Rallye ou une entité liée à Rallye détient plus de 50% des droits de vote de Casino). De plus, les emprunts obligataires émis par Casino contiennent une clause de « coupon step-up » qui augmente le taux d'intérêt de 1.25% par an en cas de dégradation en « non investment grade » de la notation de la dette senior long terme de Casino, Guichard-Perrachon. Si elle est activée, cette clause s'appliquerait progressivement, à partir de la date de paiement du coupon annuel suivant l'annonce de la dégradation de la notation de Casino.

Ces emprunts obligataires (hors TSSDI) sont actuellement notés "BBB-" par les agences de rating Standard & Poor's et Fitch Ratings. Le 15 janvier 2016, Standard & Poors a mis la notation BBB- du Groupe en CreditWatch (« mise sous revue ») négatif (note 15).

FINANCEMENTS CORPORATE SOUMIS A COVENANTS

A la date de clôture, les covenants auxquels est soumis Casino, Guichard-Perrachon sur une fréquence annuelle se résument ainsi :

Nature du covenant à respecter	Nature des financements soumis à covenants	Fréquence des tests	Résultat du covenant au 31 décembre 2015
Dette Financière Nette consolidée (i) / EBITDA (ii) consolidé < 3,5	▪ Ligne de crédit syndiquée de 1,2 milliard d'euros ▪ Ligne de crédit syndiquée de 1 milliard de dollars US ▪ Lignes bilatérales pour un montant cumulé de 525 millions d'euros	Annuelle	2,7
Dette Financière Nette consolidée (i) / EBITDA (ii) consolidé < 3,7	▪ Lignes bilatérales pour un montant cumulé de 50 millions d'euros	Annuelle	

(i) La dette financière nette telle que définie dans les contrats bancaires peut être différente de celle présentée dans les états financiers consolidés (note 11.2) ; elle est composée des emprunts et dettes financières incluant les dérivés passifs de couverture, diminués (i) de la trésorerie et équivalents de trésorerie, (ii) des actifs financiers de gestion de trésorerie et placements financiers, (iii) des dérivés actifs placés en comptabilité de couverture sur des emprunts et dettes financières et (iv) des actifs financiers consécutifs à une cession significative d'actifs non courants

(ii) L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant augmenté de la dotation aux amortissements opérationnels courants

La marge de manœuvre pour les 12 prochains mois est jugée très confortable quant au respect par le Groupe des covenants financiers.

A noter que, les obligations et billets de trésorerie de Casino, Guichard-Perrachon ne sont soumis à aucun covenant financier.

FINANCEMENTS DES FILIALES SOUMIS A COVENANTS

La majorité des autres contrats de financement du Groupe contient des clauses imposant le respect de ratios financiers et sont principalement localisés dans les filiales GPA, Big C Thaïlande, Exito et Monoprix (voir tableau ci-dessous).

Filiale	Nature du covenant à respecter	Fréquence des tests	Nature des financements soumis à covenants
Monoprix	Dette financière nette / EBITDA < 2,5	Annuelle	▪ Ligne de crédit syndiquée de 370 millions d'euros ▪ Autres lignes de crédit confirmées pour un montant cumulé de 240 millions d'euros
GPA (i)	Dette nette (ii) ne doit pas être supérieure aux capitaux propres (iii)	Trimestrielle / semestrielle / annuelle	▪ Tous les financements obligataires et une partie des financements bancaires
	Dette nette consolidée / EBITDA < 3,25		
	Capitaux propres / total des actifs > = 0,3	Semestrielle	▪ Financement BNDES pour un montant de 35 millions d'euros
	EBITDA / dette financière nette > = 0,35		
Exito	Dette financière nette consolidée / EBITDA consolidé < 3,5	Annuelle	▪ Emprunts bancaires (note11.2.3)
Big C Thaïlande	Dette financière nette / EBITDA < 3,5	Semestrielle	▪ Emprunts bancaires (note11.2.3)
	Dette financière nette / capitaux propres < 2,5		

(i) L'ensemble des covenants de GPA s'entend sur les données consolidées de GPA

(ii) Dette minorée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des clients

(iii) Capitaux propres consolidés (part du Groupe et intérêts ne donnant pas le contrôle)

Au 31 décembre 2015, ces ratios sont respectés.

EXPOSITION AU RISQUE DE LIQUIDITE

Ce tableau représente l'échéancier de remboursement des passifs financiers constatés au 31 décembre 2015, pour leur montant nominal y compris les intérêts et sans tenir compte de l'actualisation. Pour la partie des instruments financiers dérivés, le tableau a été élaboré sur la base des flux contractuels à payer ou à recevoir nets ou bruts selon la modalité de règlement des instruments. Lorsque le montant à payer ou à recevoir n'est pas fixe pour les instruments de taux, le montant présenté a été déterminé par référence à la courbe de taux d'intérêt prévalant à la date de clôture.

Concernant les instruments de TRS et de Forward décrits en note 11.4.2, les flux présentés dans le tableau ci-dessous reflètent d'une part les intérêts à payer, et d'autre part les montants de juste valeur des instruments tels que déterminés à la date de clôture.

31 décembre 2015	Échéance des contrats					Total des flux de trésorerie contractuels	Montant comptabilisé au bilan
En millions d'euros	Montant dû à moins d'un an	Montant dû entre 1 et 2 ans	Montant dû entre 2 et 3 ans	Montant dû entre 3 et 5 ans	Montant dû dans 5 ans et plus		
Instruments financiers passifs non dérivés :							
Emprunts obligataires et autres emprunts	2 264	1 601	1 660	2 499	5 435	13 460	11 643
Dettes liées aux engagements de rachat minoritaires	113	1	15	24	10	162	151
Contrats de location-financement	24	21	15	26	50	136	81
Dettes fournisseurs et autres passifs financiers	10 718	79	5	10	32	10 844	10 844
Total	13 119	1 702	1 695	2 559	5 527	24 603	22 720
Instruments financiers dérivés actifs / (passifs):							
Dérivés de taux							
Contrats dérivés – reçus	172	154	123	193	172	814	
Contrats dérivés – payés	(53)	(37)	(37)	(87)	(144)	(357)	
Contrats dérivés - réglés en net	-	-	-	-	-	-	
Dérivés sur devise							
Contrats dérivés – reçus	240	85	-	-	-	325	
Contrats dérivés – payés	(196)	(82)	-	-	-	(277)	
Contrats dérivés - réglés en net	111	64	(2)	-	-	173	
Autres instruments dérivés							
Contrats dérivés – reçus	1	1	1	1	3	7	
Contrats dérivés – payés	(282)	(259)	(1)	(1)	(3)	(546)	
Contrats dérivés - réglés en net	-	-	-	-	-	-	
Total	(6)	(73)	84	106	28	139	145

31 décembre 2014	Échéance des contrats					Total des flux de trésorerie contractuels	Montant comptabilisé au bilan
En millions d'euros	Montant dû à moins d'un an	Montant dû entre 1 et 2 ans	Montant dû entre 2 et 3 ans	Montant dû entre 3 et 5 ans	Montant dû dans 5 ans et plus		
Instruments financiers passifs non dérivés :							
Emprunts obligataires et autres emprunts	4 757	1 160	1 481	2 484	5 947	15 830	13 567
Dettes liées aux engagements de rachat minoritaires	24	3	1	-	40	69	62
Contrats de location-financement	28	27	24	37	76	193	105
Dettes fournisseurs et autres passifs financiers	11 045	55	5	9	28	11 141	11 141
Total	15 855	1 244	1 512	2 531	6 092	27 233	24 875
Instruments financiers dérivés actifs / (passifs):							
Dérivés de taux							
Contrats dérivés – reçus	172	155	139	223	251	939	
Contrats dérivés – payés	(62)	(52)	(40)	(92)	(147)	(393)	
Contrats dérivés - réglés en net	4	-	-	-	-	3	
Dérivés sur devise							
Contrats dérivés – reçus	265	112	-	-	-	377	
Contrats dérivés – payés	(236)	(102)	-	-	-	(338)	
Contrats dérivés - réglés en net	(19)	(3)	14	-	-	(8)	
Autres instruments dérivés							
Contrats dérivés – reçus	-	-	-	-	-	-	
Contrats dérivés – payés	(9)	(111)	(101)	-	-	(221)	
Contrats dérivés - réglés en net	-	-	-	-	-	-	
Total	114	(1)	13	130	103	359	379

Note 12 Capitaux propres et résultat par action

Principe comptable

Les capitaux propres regroupent deux catégories de propriétaires : les propriétaires de la société mère d'une part (actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon), et les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle d'autre part (intérêts ne donnant pas le contrôle des filiales). Une participation ne donnant pas le contrôle est définie comme la part d'intérêt dans une filiale qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à une société mère (ci-après « intérêts ne donnant pas le contrôle »).

Les transactions réalisées avec les intérêts ne donnant pas le contrôle induisant une variation de parts d'intérêt de la société mère sans perte de contrôle affectent uniquement les capitaux propres car le contrôle ne change pas au sein de l'entité économique. Les flux de trésorerie provenant de variations de parts d'intérêts dans une filiale intégrée globalement, qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle (cette notion englobant les augmentations de parts d'intérêts), sont intégrés dans les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement.

Dans le cas d'une acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée par intégration globale, le Groupe comptabilise la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts ne donnant pas le contrôle en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon. Les frais attachés à ces opérations sont également enregistrés au sein des capitaux propres. Il en est de même pour les frais attachés aux cessions sans perte de contrôle. Concernant la cession d'intérêts majoritaires induisant une perte de contrôle, le Groupe constate une cession à 100% des titres détenus suivie, le cas échéant, d'une acquisition à la juste-valeur de la part conservée. Ainsi, le Groupe constate un résultat de cession, présenté en « Autres produits opérationnels » ou en « Autres charges opérationnelles », sur la totalité de sa participation (part cédée et part conservée), revenant à réévaluer la partie conservée par le résultat. Les flux de trésorerie provenant de l'obtention ou de la perte de contrôle dans une filiale sont affectés aux flux nets de trésorerie des activités d'investissement.

Instruments de capitaux propres et instruments composés

Le classement en capitaux propres dépend de l'analyse spécifique des caractéristiques de chaque instrument émis par le Groupe. Un instrument est considéré comme un instrument de capitaux propres si les deux conditions suivantes sont réunies : (i) l'instrument n'inclut aucune obligation contractuelle de remettre à une autre entité de la trésorerie ou un autre actif financier, ou d'échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables à l'entité et (ii) dans le cas d'un instrument qui sera ou pourra être réglé en instruments de capitaux propres, il s'agit d'un instrument non dérivé qui n'inclut aucune obligation contractuelle de livrer un nombre variable d'instruments représentatifs de nos capitaux propres, ou d'un dérivé qui ne sera réglé qu'au moyen d'un échange d'un montant fixé de trésorerie ou d'un autre actif financier contre un nombre fixé de nos instruments de capitaux propres.

Le Groupe examine également les modalités particulières des contrats afin de s'assurer de l'absence d'obligation indirecte de rachat des instruments de capitaux propres en trésorerie, par la remise d'un autre actif financier ou encore par la remise d'actions d'une valeur sensiblement supérieure au montant de trésorerie ou de l'autre actif financier à remettre.

En particulier, un instrument dont le remboursement est à l'initiative du Groupe et dont la rémunération est subordonnée au versement d'un dividende est classé en capitaux propres.

Dès lors qu'il existe une composante « dette », cette dernière est évaluée de manière séparée et classée en « dette financière ».

Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes et internes (lorsque éligibles) directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôts, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

Actions auto-détenues

Les actions auto-détenues sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle de ces actions est inscrit directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession, nettes de l'effet d'impôt attaché, n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

Options sur actions propres

Les options sur actions propres sont traitées selon leurs caractéristiques comme des instruments dérivés, des instruments de capitaux propres ou des passifs financiers.

Les options qualifiées de dérivés sont enregistrées à la juste valeur par le compte de résultat. Les options qualifiées d'instruments de capitaux propres sont enregistrées en capitaux propres pour leur montant initial ; les variations de valeur ne sont pas comptabilisées. Le traitement comptable des passifs financiers est décrit dans la note 11.

12.1 Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché tout en assurant la flexibilité financière nécessaire à la poursuite du développement futur de l'activité. Le Groupe cherche à optimiser de manière continue sa structure financière par un équilibre optimal entre son endettement financier net, son EBITDA et ses capitaux propres. Ainsi, il peut adapter le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser une partie du capital, procéder au rachat d'actions propres ou émettre de nouvelles actions. En ce qui concerne le rachat de ses propres actions, le Groupe procède à des achats occasionnels sur le marché. Ces actions sont acquises essentiellement en vue d'assurer le contrat de liquidité et d'animer le marché des titres, de les conserver, de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions, tout plan d'épargne ou toute attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires sociaux du Groupe.

Les objectifs politiques et procédures de gestion sont demeurés identiques depuis plusieurs exercices.

En dehors des exigences légales, le Groupe n'est sujet à aucune exigence externe en termes de capitaux propres minimum.

12.2 Éléments sur capital social

Au 31 décembre 2015, le capital social s'élève à 173 192 460 euros contre 173 157 998 euros au 31 décembre 2014. Le capital social est composé de 113 197 686 actions ordinaires émises et entièrement libérées au 31 décembre 2015. La variation de l'exercice s'explique essentiellement par l'émission de 22 485 actions suite à des levées d'options (en 2014 : émission de 69 232 actions suite à des levées d'options). Les actions ordinaires ont une valeur nominale de 1,53 euros.

En vertu des autorisations données au Conseil d'administration, le montant global des augmentations de capital pouvant être réalisées, immédiatement et/ou à terme, ne doit pas excéder une valeur nominale de 60 millions d'euros.

12.3 Titres donnant accès à des nouvelles actions

Le Groupe est engagé dans des plans d'attribution d'actions (note 8.3). Le Groupe a l'intention de satisfaire ces plans sur la base d'actions existantes.

12.4 Actions propres et d'autocontrôle

Dans le cadre des autorisations données par les assemblées générales, des actions de la société Casino, Guichard-Perrachon S.A. ont été rachetées par le Groupe. Au 31 décembre 2015, le nombre d'actions auto-détenues s'élève à 386 755, représentant 17 millions d'euros. Elles ont été acquises dans le cadre de la dilution associée aux plans d'attribution d'actions gratuites.

En janvier 2005, le Groupe a signé un contrat de liquidité avec la banque d'affaires Rothschild portant sur 700 000 titres Casino et un apport de 40 millions d'euros, en application du règlement européen n° 2273/2003. Le Groupe a procédé à des apports complémentaires de moyens affectés au contrat de liquidité de (i) 30 millions d'euros le 25 septembre 2015 et (ii) 50 millions d'euros le 28 décembre 2015.

Au 31 décembre 2015, 1 445 000 actions propres sont détenues dans le cadre de ce contrat représentant un montant de 63 millions d'euros.

Les fonds gérés n'ayant pas servi à l'acquisition de titres auto-détenus, ont été investis dans des parts de FCP monétaire. Ces fonds, respectant les critères définis de classement en équivalents de trésorerie, font partie de la trésorerie nette.

Ainsi, le nombre total d'actions propres détenues par le Groupe s'élève au 31 décembre 2015 à 1 831 755 actions représentant 80 millions d'euros.

12.5 TSSDI

En début d'année 2005, le Groupe a émis 600 000 titres "super subordonnés" à durée indéterminée (TSSDI) représentant une valeur de 600 millions d'euros. Le remboursement éventuel de cet instrument est à l'initiative du Groupe et sa rémunération est subordonnée au versement d'un dividende au titre des actions ordinaires au cours des 12 derniers mois. Ces titres portent intérêt au taux de Constant Maturity Swap à 10 ans + 100 bp (le taux ne peut pas excéder 9%). En 2015, le coupon moyen s'est établi à 1,88%.

Le Groupe a procédé le 18 octobre 2013 à la mise sur le marché d'une émission obligataire hybride perpétuelle de 750 millions d'euros portant sur 7 500 titres. Le remboursement éventuel de cet instrument est à l'initiative du Groupe avec une première possibilité le 31 janvier 2019. Ces titres portent intérêt avec un coupon à 4,87% jusqu'à cette date. Ce taux sera ensuite revu tous les cinq ans.

En raison de ses caractéristiques particulières, de durée et de rémunération, ces instruments sont classés en capitaux propres, soit pour un montant de 1 350 millions d'euros. Les frais d'émission nets de l'effet d'impôt ont été imputés sur les capitaux propres.

12.6 Autres instruments de capitaux propres

En date du 27 décembre 2013, Monoprix a procédé à l'émission d'obligations remboursables en actions de préférence Monoprix (ORA) en 3 tranches pour un montant total de 500 millions d'euros en faveur de CACIB. La maturité de ces ORA est de 3 ans ; elles portent intérêt à Euribor 6 mois + 4,1% (note 11.4.1). La parité de remboursement est fixe. Monoprix a la faculté discrétionnaire de différer les paiements de coupon en actions de préférence à la date de remboursement des ORA.

Le Groupe dispose en outre d'une option d'achat sur ces ORA qui peut être exercée au pair plus les intérêts courus, en partie ou en totalité, jusqu'en octobre 2016.

Les porteurs d'ORA disposent de certains droits protecteurs portant notamment sur le niveau d'endettement externe de Monoprix, les investissements et opérations de croissance externe, ainsi que les cessions de magasins, au-delà d'un certain seuil.

A maturité, les porteurs d'ORA recevront des actions de préférence Monoprix représentant 21,2% du capital et donnant droit à un dividende double sur la quote-part de distribution correspondant aux résultats postérieurs à la date de conversion des ORA. Les actions de préférence bénéficieront d'un droit de vote et des mêmes droits protecteurs complémentaires des ORA.

Le Groupe a analysé l'opération de la manière suivante :

- L'ORA à parité fixe est un instrument de capitaux propres sauf pour la part des intérêts. L'option d'achat des ORA est à la main de Casino et n'entraîne pas la reclassification en dette financière des ORA ;
- Le Groupe a estimé que la valorisation des ORA à la date de leur émission était bien représentative d'une valeur de marché et que les caractéristiques des actions de préférence remises et leur valeur ne l'amènent pas à une obligation implicite d'exercer son option d'achat sur les ORA, de même que la politique de distribution qui reste à la main de l'Assemblée Générale (celle-ci étant prévue, après maturité des ORA, à hauteur de 80% du bénéfice distribuable).

Les ORA sont des instruments composés qui présentent une composante dette présentée en « dettes financières » correspondant à la valeur actualisée des coupons d'intérêt jusqu'à échéance et une composante capitaux propres pour le solde net de frais et d'impôt présentée en « intérêts ne donnant pas le contrôle ». Au 31 décembre 2015, la composante capitaux propres et la composante dette s'élèvent respectivement à 420 et 21 millions d'euros (note 11.2.3). L'option de promesse de vente a été comptabilisée en réduction des capitaux propres part du Groupe pour 4 millions d'euros nets d'impôt. L'actualisation/désactualisation annuelle de la composante dette est enregistrée en coût de l'endettement. La baisse du coupon à partir du 1^{er} janvier 2015 (de Euribor 6 mois +5,1% à Euribor 6 mois + 4,1%) a généré un produit financier de 11 millions d'euros en 2015 (note 11.4.1).

Le Groupe a accordé une garantie de situation nette consolidée au 31 décembre 2013 de Monoprix à CACIB dans le cadre de l'émission des ORA. Le plafond de cette garantie s'élève à 200 millions d'euros à laquelle est adossée une franchise de 20 millions d'euros (note 6.10.1). Cette garantie court jusqu'au 26 juin 2017.

12.7 Autres informations sur les primes et les réserves consolidées

12.7.1 Ecarts de conversion

Les écarts de conversion, positifs ou négatifs, sont liés à l'évaluation au taux de clôture des capitaux propres des filiales étrangères et de la fraction des créances et des dettes faisant partie de l'investissement net dans les filiales étrangères.

VENTILATION DES ECARTS DE CONVERSION PAR PAYS AU 31 DECEMBRE 2015

en millions d'euros	Part du Groupe			Intérêts ne donnant pas le contrôle			Total
	Ouverture 2015	Variation 2015	Clôture 2015	Ouverture 2015	Variation 2015	Clôture 2015	Clôture 2015
Brésil	(827)	(967)	(1 795)	(1 436)	(1 444)	(2 879)	(4 674)
Argentine	(117)	(22)	(139)	-	(2)	(2)	(141)
Colombie	(67)	(206)	(272)	(83)	(208)	(291)	(563)
Uruguay	37	(42)	(4)	(2)	(23)	(26)	(30)
Etats-Unis	12	7	19	-	1	1	20
Thaïlande	86	11	97	49	6	56	153
Pologne	15	-	15	-	-	-	15
Océan Indien	(6)	(1)	(8)	(3)	-	(3)	(10)
Vietnam	9	15	24	-	1	1	25
Hong Kong	1	1	1	-	-	-	1
Total écarts de conversion	(858)	(1 204)	(2 061)	(1 474)	(1 668)	(3 143)	(5 204)

VENTILATION DES ECARTS DE CONVERSION PAR PAYS AU 31 DECEMBRE 2014

en millions d'euros	Part du Groupe			Intérêts ne donnant pas le contrôle			Total
	Ouverture 2014	Variation 2014	Clôture 2014	Ouverture 2014	Variation 2014	Clôture 2014	Clôture 2014
Brésil	(749)	(78)	(827)	(1 583)	147	(1 436)	(2 263)
Argentine	(108)	(10)	(117)	-	-	-	(117)
Colombie	58	(125)	(67)	29	(112)	(83)	(149)
Uruguay	30	8	37	(9)	6	(2)	35
Etats-Unis	-	12	12	-	-	-	12
Thaïlande	-	86	86	(9)	58	49	135
Pologne	19	(4)	15	-	-	-	15
Océan Indien	(6)	-	(6)	(3)	-	(3)	(9)
Vietnam	(18)	26	9	(4)	3	-	9
Hong Kong	-	-	1	-	-	-	1
Total écarts de conversion	(773)	(84)	(858)	(1 578)	104	(1 474)	(2 332)

12.7.2 Annexe à l'état du résultat global consolidé

en millions d'euros	2015	2014
Actifs financiers disponibles à la vente	-	(8)
Variation de juste valeur	-	(12)
Recyclage en résultat	-	-
(Charge) ou produit d'impôt	-	4
Couverture de flux de trésorerie	-	21
Variation de juste valeur	(1)	32
Recyclage en résultat	1	-
(Charge) ou produit d'impôt	-	(11)
Couverture d'investissement net	(2)	-
Variation de juste valeur	(2)	-
Recyclage en résultat	-	-
(Charge) ou produit d'impôt	-	-
Ecarts de conversion (note 12.7.1)	(2 872)	19
Variation des écarts de conversion	(2 898)	19
Recyclage en résultat	23	-
(Charge) ou produit d'impôt	2	-
Ecarts actuariels	(23)	(1)
Variation des écarts actuariels	(34)	(2)
(Charge) ou produit d'impôt	12	1
Total	(2 897)	31

12.8 Intérêts ne donnant pas le contrôle significatifs

Le tableau suivant présente le détail des intérêts ne donnant pas le contrôle significatifs :

en millions d'euros	GPA			Exito (iv)	Big C Thaïlande	Autres (ii)	Total
	GPA Total (iii)	dont Via Varejo	dont Cnova				
1^{er} janvier 2014	5 590	1 682	-	1 347	352	461	7 750
<i>Pays</i>	<i>Brésil</i>	<i>Brésil</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>Colombie</i>	<i>Thaïlande</i>		
% de détention des intérêts ne donnant pas le contrôle (i)	61,9%	83,5%	-	45,2%	41,4%		
% des droits de votes des intérêts ne donnant pas le contrôle (i)	0,06%	37,8%	-	45,2%	41,4%		
Résultat net	408	264	(12)	91	71	2	573
Autres éléments du résultat global	66	11	-	(105)	58	3	22
Dividendes versés / à verser (v)	(94)	(39)	-	(41)	(22)	(7)	(164)
Autres mouvements	(292)	(29)	270	16	(1)	(3)	(280)
31 décembre 2014	5 679	1 889	258	1 307	457	457	7 901
% de détention des intérêts ne donnant pas le contrôle (i)	58,7%	82,1%	41,9%	45,2%	41,4%		
% des droits de votes des intérêts ne donnant pas le contrôle (i)	0,06%	37,8%	6,6%	45,2%	41,4%		
Résultat net	(15)	52	(121)	133	76	7	201
Autres éléments du résultat global (vi)	(1 445)	(485)	(75)	(233)	6	1	(1 671)
Dividendes versés / à verser (v)	(20)	-	-	(44)	(23)	(7)	(94)
Autres mouvements	4	1	26	74	(2)	121	200
31 décembre 2015	4 204	1 457	89	1 237	514	579	6 536
% de détention des intérêts ne donnant pas le contrôle (i)	67,2%	85,8%	44,8%	45,2%	41,4%		
% des droits de votes des intérêts ne donnant pas le contrôle (i)	0,06%	37,8%	6,6%	45,2%	41,4%		
% de détention moyen 2015 du Groupe	38,4%	16,7%	57,1%	54,8%	58,6%		
% de détention du Groupe au 31 décembre 2015	32,8%	14,2%	55,2%	54,8%	58,6%		

- (i) Les pourcentages des intérêts ne donnant pas le contrôle mentionnés dans ce tableau ne comprennent pas les propres intérêts ne donnant pas le contrôle des sous-groupes
- (ii) Dont Monoprix pour 488 millions d'euros au 31 décembre 2015 : 420 millions d'euros correspondant au montant net de frais et d'impôt de l'émission d'obligations remboursables en actions de préférence Monoprix du 27 décembre 2013 au profit de CACIB (note 12.6) et 68 millions d'euros liés à l'opération SCI Simonop'1 sur l'exercice (note 3.1.6)
- (iii) Y compris Cnova et Via Varejo
- (iv) Y compris l'Uruguay et l'Argentine (uniquement l'Uruguay en 2014)
- (v) Dont dividendes versés pour 170 millions d'euros en 2015 et 122 millions d'euros en 2014 (voir état des flux de trésorerie consolidés)
- (vi) Les autres éléments du résultat global résultent essentiellement des écarts de conversion liés à la conversion des comptes des filiales étrangères

Le capital de GPA est constitué de :

- 99 680 milliers actions ordinaires assorties de droit de vote
- 166 022 milliers actions de préférence sans droit de vote et ouvrant droit à un dividende prioritaire

Les actions de préférence n'ont pas le droit de vote, assurant à ses propriétaires, les droits et les avantages suivants: (i) la priorité dans le remboursement de capital en cas de liquidation de la société, (ii) la priorité dans le versement de dividende minimum annuel d'un montant de 0,08 reals par action, dividende non cumulatif ; (iii) la priorité dans le versement des dividendes 10 % plus élevé que le dividende attribué aux actions ordinaires, y compris aux fins du calcul du montant payé au point (ii) ci-dessus.

Les minoritaires de GPA ne disposent pas d'une option de vente vis-à-vis de Casino. En application du droit boursier brésilien, les porteurs d'actions de préférence se voient attribuer un « droit de retrait (« withdrawal rights ») qui correspond à la possibilité pour les porteurs de demander, en cas de survenue de certains événements spécifiques, le rachat de leurs titres par GPA pour une valeur correspondante à la valeur comptable des titres (quote-part d'actif net). Ces droits sont détaillés en pages 90 et suivantes du 20-F 2014 de GPA.

INFORMATIONS FINANCIERES RESUMEES DES PRINCIPALES FILIALES PRESENTANT DES PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE SIGNIFICATIVES

Les informations présentées dans le tableau ci-dessous sont en conformité avec les normes IFRS, ajustées le cas échéant des réévaluations de juste valeur à la date de prise de contrôle ou perte de contrôle et des retraitements d'homogénéisation de principes comptables avec ceux du Groupe. Les montants sont présentés avant éliminations des comptes et opérations réciproques.

En million d'euros	GPA						Exito ⁽ⁱⁱ⁾		BIG C Thaïlande	
	GPA ⁽ⁱ⁾		dont Via Varejo		dont Cnova		2015	2014	2015	2014
	2015	2014	2015	2014	2015	2014 ⁽ⁱⁱⁱ⁾				
Chiffre d'affaires	18 676	21 024	5 187	7 245	3 437	1 657	4 673	3 934	3 390	3 025
Résultat net des activités poursuivies	(122)	559	63	321	-276	(32)	482	195	182	171
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	(15)	408	52	264	-121	(12)	133	91	76	71
Autres éléments du résultat global	(2 022)	61	(591)	13	-159	(12)	(555)	(220)	13	133
Résultat global de l'exercice	(2 143)	619	(528)	333	-435	(44)	(75)	(25)	196	304
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	(1 460)	474	(433)	275	-196	(12)	(100)	(15)	82	129
Actifs courants	5 930	7 636	2 538	3 357	1 114	1 352	1 175	1 592	461	694
Actifs non courants	8 999	11 770	2 269	2 800	612	940	4 220	2 286	2 086	2 016
Passifs courants	(5 948)	(7 645)	(2 232)	(3 018)	(1 538)	(1 691)	(1 345)	(1 129)	(995)	(1 114)
Passifs non courants	(2 526)	(2 844)	(801)	(838)	(36)	(13)	(1 264)	(122)	(238)	(417)
Actifs net	6 455	8 917	1 774	2 301	152	587	2 786	2 627	1 314	1 180
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	4 204	5 679	1 457	1 889	89	258	1 237	1 307	514	457
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	1 393	1 679	912	722	75	436	321	380	324	288
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	(503)	(446)	(89)	(115)	(61)	37	(1 864)	(259)	(144)	(84)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financements	(949)	(359)	(517)	(314)	(61)	112	987	(118)	(418)	(106)
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie	(859)	11	(393)	3	(134)	(12)	(93)	(83)	13	28
Variation de trésorerie	(918)	885	(87)	297	(181)	573	(649)	(80)	(225)	127
<i>Dividendes versés aux Groupe (iv)</i>	33	30	-	-	-	-	47	49	33	29
<i>Dividendes versés aux intérêts ne donnant pas le contrôle sur l'exercice (iv)</i>	88	51	36	-	-	-	50	44	23	21

(i) Y compris Cnova et Via Varejo

(ii) Y compris l'Uruguay et l'Argentine (uniquement l'Uruguay en 2014)

(iii) Les montants présentés correspondent au groupe Cnova depuis sa création le 24 juillet 2014

(iv) GPA, Exito et BiG C Thaïlande ont une obligation de distribuer des dividendes à hauteur respectivement de 25%, 50% et 30% du bénéfice net de l'exercice

12.9 Dividendes

L'Assemblée générale des actionnaires du 12 mai 2015, a décidé la mise en distribution, au titre de l'exercice 2014, d'un dividende d'un montant de 3,12 euros par action ordinaire payé en numéraire. Le montant comptabilisé en moins des capitaux propres s'élève à 352 millions d'euros pour 112 800 806 actions (353 millions d'euros versés en 2014 au titre de l'exercice 2013).

Le Conseil d'administration proposera la distribution d'un dividende brut de 3,12 euros pour les actions ordinaires au titre de l'exercice 2015. Sur la base de 113 197 686 actions au 31 décembre 2015, le dividende proposé représente un montant provisoire de 353 millions d'euros ; il sera modifié en 2016 pour tenir compte des actions auto-détenues à la date de distribution effective. Les états financiers présentés avant répartition ne reflètent pas ce dividende qui est sujet à l'approbation des actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Les coupons attribuables aux porteurs de TSSDI se présentent comme suit :

en millions d'euros	2015	2014
Coupons attribuables aux porteurs de TSSDI (Impact capitaux propres)	47	24
Dont montant versé au cours de l'exercice	42	18
Dont montant à verser sur l'exercice suivant	5	6
Impact tableau de flux de trésorerie de l'exercice	48	27
Dont coupons attribués et payés sur l'exercice	42	18
Dont coupons attribués sur l'exercice précédent et payés sur l'exercice	6	10

12.10 Résultat net par action

Principe comptable

Le résultat par action de base est calculé sur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, à l'exception des actions émises en paiement du dividende et déduction faite des actions auto-détenues. Le résultat par action dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions ("Treasury stock method"), qui :

- au numérateur, corrige le résultat des intérêts financiers sur les obligations remboursables en actions et du dividende des TSSDI ;
- au dénominateur, rajoute au nombre basique d'actions, le nombre d'actions potentielles qui résulteront des instruments dilutifs (bons de souscription, options, actions gratuites), déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix du marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés. Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.

Les instruments de capitaux propres donnant accès au capital ne sont retenus dans le calcul indiqué ci-dessus que pour autant qu'ils aient un effet dilutif sur le résultat par action.

12.10.1 Nombre d'actions

Nombre dilué d'actions entrant dans le calcul	2015	2014
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période		
Actions ordinaires totales	113 187 606	113 143 859
Actions ordinaires auto-détenues	(360 821)	(137 275)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires avant dilution (1)	112 826 784	113 006 584
Equivalents actions provenant des :		
Plan d'option de souscription	24 531	94 359
Instruments non dilutifs (hors marché ou couverts par des calls)	-	-
Nombre moyen pondéré d'instruments dilutifs	24 531	94 359
Nombre théorique d'actions rachetées au prix du marché (*)	(21 985)	(62 822)
Effet de dilution des plans d'options de souscription	2 547	31 538
Plans d'attribution d'actions gratuites	-	-
Effet de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives	2 547	31 538
Total des actions après dilution (2)	112 829 331	113 038 122

(*) En application de la méthode du rachat d'actions, les fonds recueillis à l'exercice des bons et options sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix de marché. Le nombre théorique d'actions qui seraient ainsi rachetées vient en diminution du nombre total des actions qui résulteraient de l'exercice des droits. Le nombre théorique est plafonné au nombre d'actions qui résulteraient de l'exercice des droits

12.10.2 Résultats attribuables aux actions ordinaires

en millions d'euros	2015	2014
Résultat net part du Groupe	(43)	251
Dividendes attribuables aux porteurs de TSSDI	(48)	(21)
Résultat net, part du Groupe, attribuables aux actions ordinaires (3)	(91)	231
- Dont résultat net des activités poursuivies, part du Groupe (4)	(95)	232
- Dont résultat net des activités abandonnées, part du Groupe	4	(2)
Résultat net, part du Groupe, attribuable aux ORA Monoprix	(43)	(42)
Résultat net dilué, part du Groupe, attribuables aux actions ordinaires (5)	(134)	189
- Dont résultat net des activités poursuivies, part du Groupe (6)	(138)	190
- Dont résultat net des activités abandonnées, part du Groupe	4	(2)

12.10.3 Résultat par action

en euros		2015	2014
Résultat de base par action, part du Groupe:			
- de l'ensemble consolidé	(3) / (1)	(0,81)	2,04
- des activités poursuivies	(4) / (1)	(0,84)	2,06
Résultat dilué par action, part du Groupe:			
- de l'ensemble consolidé	(5) / (1)*	(1,19)	1,67
- des activités poursuivies	(6) / (1)*	(1,22)	1,68

(*) En 2015 le résultat global étant négatif le calcul du résultat dilué ne prend pas en compte au dénominateur les actions ordinaires potentielles dilutives

Note 13 Provisions

Principe comptable

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe. Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque l'impact de l'actualisation est significatif.

Afin de couvrir les coûts inhérents aux services après-vente sur les matériels vendus avec garantie, le Groupe enregistre dans ses comptes une provision. Cette provision représente le montant estimé, en fonction des statistiques des charges constatées par le passé, des réparations pendant la durée de la garantie. Cette provision est reprise chaque année pour le montant réel du coût du service rendu enregistré en charges.

Une provision pour restructuration est comptabilisée dès lors qu'il y a une obligation implicite vis-à-vis de tiers, ayant pour origine une décision de la Direction matérialisée avant la date de clôture par l'existence d'un plan détaillé et formalisé et l'annonce de ce plan aux personnes concernées.

Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. Ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe

13.1 Décomposition et variations

en millions d'euros	1 ^{er} janvier 2015	Dotations 2015	Reprises utilisées 2015	Reprises non utilisées 2015	Variation de périmètre	Variation de change	Autres	31 décembre 2015
Litiges	48	30	(17)	(12)	(2)	(1)	8	53
Divers risques et charges	817	258	(85)	(167)	(11)	(175)	4	640
Restructurations	23	31	(6)	(12)	(6)	-	-	31
Total provisions	887	320	(108)	(190)	(19)	(176)	12	725
dont non courant	719	8	(3)	(8)	-	(173)	(3)	538
dont courant	169	312	(105)	(182)	(19)	(3)	16	187

Les provisions pour litiges, risques et charges divers sont composées d'une multitude de sommes liées à des procédures contentieuses en matière sociale (prud'hommes), immobilière (litiges sur travaux, loyers contestés, éviction de locataires...), fiscale ou économique (contrefaçons...).

De manière plus spécifique, les divers risques et charges s'élèvent à 640 millions d'euros et comprennent principalement les provisions relatives à GPA (note 13.2).

13.2 Détail des provisions pour risques et charges de GPA

en millions d'euros	Litiges PIS / Cofins / CPMF (*)	Autres litiges fiscaux	Litiges salariaux	Litiges civils	Total
31 décembre 2015	24	294	136	57	511
31 décembre 2014	59	389	162	72	682

(*) TVA et taxes assimilées

Dans le cadre de ces litiges, GPA conteste le paiement de certains impôts, cotisations et obligations salariales. Dans l'attente des décisions définitives des tribunaux administratifs, ces diverses contestations ont donné lieu à des versements au titre de dépôts judiciaires présentés en « autres actifs non courants » (note 6.9). A ces versements, s'ajoutent les garanties données par GPA (note 6.10).

en millions d'euros	2015			2014		
	Dépôts judiciaires versés (i)	Actifs immobilisés donnés en garantie (ii)	Garanties bancaires (ii)	Dépôts judiciaires versés (i)	Actifs immobilisés donnés en garantie (ii)	Garanties bancaires (ii)
Litiges fiscaux	49	198	1 745	48	262	2 048
Litiges salariaux	165	1	9	192	3	18
Litiges civils et autres	16	2	72	22	3	370
Total	229	202	1 826	262	268	2 437

(i) Voir note 6.9

(ii) Voir note 6.10.1

13.3 Passifs et actifs éventuels

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de litiges et arbitrages avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays.

Comme indiqué en note 3.3.6, il n'existe pas de passifs éventuels dans les entreprises associées et les coentreprises.

▪ Litige avec la famille Baud

Des litiges divers faisant suite à des demandes de la famille Baud jugées infondées par le Groupe restent en cours au 31 décembre 2015.

▪ Procédure en défense à l'initiative des cédants du bloc de contrôle dans Globex Utilidades SA

En juin 2009, GPA, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, avait fait l'acquisition du bloc de contrôle de Globex Utilidades SA, une société leader sur le marché de la distribution des produits électroniques et électro-ménagers sous l'enseigne « Ponto Frio » (Globex est devenu Via Varejo suite à la fusion en 2011 avec Casas Bahia).

L'ancien actionnaire majoritaire (Morzan Empreendimentos), considérait que GPA et solidairement ses actionnaires de contrôle, dont Wilkes, la holding de contrôle de GPA, mais également Casino, Guichard-Perrachon et trois autres de ses sous-holdings, n'avaient pas respecté les stipulations du contrat relatives aux modalités du paiement du prix pour la portion payable en titres GPA et avait initié une procédure arbitrale devant la Chambre de Commerce Internationale par une requête datée du 30 mai 2012.

Le 14 août 2015, le tribunal arbitral a notifié sa décision auprès de GPA et Wilkes consistant en une indemnisation conjointe par ces dernières de Morzan Empreendimentos. L'incidence s'est élevée à 113 millions d'euros comprenant l'indemnité, les intérêts et les frais d'avocats, présentée en « autres charges opérationnelles » (note 6.5).

▪ Passifs éventuels GPA

en millions d'euros	31 décembre 2015	31 décembre 2014
INSS (cotisations sociales patronales liées au régime de protection sociale)	95	99
IRPJ - IRRF et CSLL (impôts sur les bénéfices)	477	425
PIS, COFINS et CPMF (TVA et taxes assimilées)	526	286
ISS, IPTU et ITBI (impôt sur les services, impôt sur la propriété immobilière urbaine et impôt sur les opérations immobilières)	84	102
ICMS (TVA)	1 386	1 334
Litiges civils	192	157
Total	2 760	2 402

GPA a recours à des sociétés de conseils dans le cadre de litiges fiscaux, dont les honoraires dépendent de la résolution des litiges en faveur de GPA. Au 31 décembre 2015, le montant estimé s'élève à 10 millions d'euros (20 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Note 14 Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont :

- les sociétés mères (principalement Rallye, Foncière Euris, Finatis et Euris)
- les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sur l'entité
- les filiales (note 16)
- les entreprises associées (principalement Mercialys) (note 3.3.7)
- les coentreprises (note 3.3.7)
- les membres du Conseil d'administration et membres du Comité de direction (note 8.4)

La société entretient des relations habituelles, dans le cadre de la gestion courante du Groupe, avec l'ensemble de ses filiales. La Société et ses filiales, bénéficient de l'assistance en matière stratégique de la société Euris, société de contrôle ultime, avec laquelle des conventions de conseil et d'assistance en matière stratégique ont été conclues. Elles bénéficient également d'autres prestations courantes de la part d'Euris et de Foncière Euris (mise à disposition de personnel et de locaux). Le montant enregistré en charge sur l'exercice relatif à ces conventions envers Casino et ses filiales s'élève à 3,4 millions d'euros dont 2,6 millions d'euros au titre de l'assistance en matière stratégique et 0,8 million d'euros au titre de mise à disposition de personnel et de locaux.

Par ailleurs, le groupe Casino a (i) réalisé des opérations de promotion immobilière avec le groupe Foncière Euris générant un produit de 13 millions d'euros sur l'exercice 2015 et (ii) acquis auprès de Finatis ses participations minoritaires détenues dans les OPCI Viveris et SPF1, propriétaires de murs de magasins Casino, pour un montant global de 32 millions d'euros.

Dans le cadre du déploiement de son modèle dual associant activités de distribution et immobilier commercial, Casino et ses filiales réalisent avec Mercialys des opérations de développement d'actifs immobiliers dans le cadre de la convention de partenariat conclue en 2012 et amendée en 2014 (note 3.3.7).

Les transactions avec les parties liées personnes physiques (administrateurs, mandataires sociaux et les membres de leur famille) n'ont pas de caractère significatif.

Note 15 Événements postérieurs à la clôture

▪ Action de groupe contre Cnova

En janvier 2016, certains actionnaires ont entamé trois recours présumés dit « class action » contre Cnova, certains de ses dirigeants et directeurs ainsi que les garants de son introduction en bourse, en reprochant une violation au droit boursier américain. Pour deux des cas, les procédures ont été entamées devant le tribunal de District des Etats-Unis (District sud de New York) et un autre cas devant la Cour Suprême de l'Etat de New York. Cette dernière a été renvoyée devant le tribunal de District des Etats-Unis. Cnova a fait savoir que ces plaintes sont sans fondement et entend se défendre vigoureusement.

▪ **Appréciation du risque de crédit par l'agence notation Standard & Poor's**

Dans le contexte des difficultés rencontrées par les pays émergents et la récession que connaît le Brésil, Standard & Poor's souhaite mettre à jour son appréciation du crédit Casino. L'agence a ainsi mis la notation BBB- du Groupe en CreditWatch (« mise sous revue ») négatif le 15 janvier 2016. Standard & Poor's conduit en liaison avec le management de Casino, une revue de la notation financière du Groupe.

Si Standard & Poor's devait dégrader la notation de Casino, cela aurait pour conséquence d'augmenter de 1.25% le coupon annuel payé sur les emprunts obligataires de Casino, Guichard-Perrachon (note 11.6.4). L'augmentation du coupon serait effective à la prochaine date de paiement du coupon annuel de chacune des émissions obligataires. En supposant une dégradation de la notation au début du deuxième trimestre 2016, l'impact sur la charge d'intérêt serait de moins de 20 millions d'euros en 2016 et de 92 millions d'euros en année pleine (sur la base du montant d'obligations au 31 décembre 2015). Une dégradation de la notation de Casino n'aurait pas de conséquence sur l'exigibilité des dettes de Casino.

Les agences Standard & Poor's et Fitch Ratings avaient précédemment confirmé mi-décembre 2015 le rating BBB-/Perspective Stable de Casino.

Par ailleurs, Casino a engagé fin 2015, un plan de cessions, initialement de 2 milliards d'euros, porté à environ 4 milliards d'euros avec le projet de cession de sa filiale Big C cotée en Thaïlande, suite à des expressions d'intérêt de la part d'acheteurs potentiels.

Le Groupe est attaché à son statut d'émetteur « Investment Grade ». L'amélioration de ses performances opérationnelles attendue en France en 2016 et l'ampleur du programme de cessions engagé sont des éléments importants qui renforceront sa structure financière.

Indépendamment de ce plan de cessions, Casino dispose d'une très bonne liquidité qui lui permet de faire face à tous ses remboursements de dette dans les années à venir.

▪ **Projet de cession de la filiale Big C Thaïlande**

Le 7 février 2016, Casino a annoncé la signature d'un contrat de cession de sa participation dans Big C Supercenter PCL, coté en Thaïlande (« Big C »), pour 3,1 milliards d'euros (hors dette), au groupe TCC, l'un des principaux conglomérats Thaïlandais, actif dans la distribution, le commerce et l'industrie, l'alimentaire, la finance et les assurances, l'immobilier et l'agro-alimentaire. Sur la base d'une valeur de 3,1 milliards d'euros et la valeur comptable de l'actif cédé au 31 décembre 2015, le Groupe estime enregistrer une plus-value de cession de 2,4 milliards d'euros. Big C est un leader de la distribution alimentaire et des centres commerciaux en Thaïlande qui opère un large réseau de plus de 700 magasins dont 125 hypermarchés et qui a réalisé un chiffre d'affaires de 3,4 milliards d'euros et un résultat opérationnel courant de 246 millions d'euros en 2015. La Dette financière nette de Big C Thaïlande est de 246 millions d'euros au 31 décembre 2015.

La transaction valorise Big C à 252,88 Baht par action, soit une prime de 28% par rapport au cours du 14 janvier 2016, date précédent l'annonce par Casino de démarches engagées en vue de la cession de Big C. Elle induit un multiple de chiffre d'affaires 2015 d'environ 1,7x et un multiple d'EBITDA sur 12 mois à fin septembre 2015 d'environ 16x. Cette cession permettra de réduire l'endettement du Groupe Casino de 3,3 milliards d'euros (incluant la dette financière nette de Big C). La transaction n'est soumise à aucune condition suspensive et devrait être réalisée d'ici le 31 mars 2016.

Les termes principaux de l'accord définitif annoncé le 7 février 2016 sont les suivants :

- Le prix d'acquisition sera payé par le groupe TCC en euros au taux de change de 39,77 Baht pour un euro.
- Le prix par action Big C est coupon attaché et sera réduit du montant de tout dividende reçu ou à recevoir par le Groupe Casino avant réalisation de la transaction.
- Si le prix de l'offre obligatoire que le groupe TCC doit lancer suite à cette transaction était plus élevé, un complément de prix correspondant serait versé au Groupe Casino.

Sans préjudice de son obligation d'acheter, le groupe TCC s'est engagé à payer une somme de 600 millions USD si l'opération n'est pas réalisée au 31 mars 2016.

Au 31 décembre 2015, seule la filiale Big C Vietnam est classée en « actifs détenus en vue de la vente » conformément à IFRS 5. Dans les prochains comptes 2016, les sous-groupes Big C Thaïlande et BIG C Vietnam composant le secteur opérationnel « Asie » seront présentés en « actifs détenus en vue de la vente » jusqu'à leur date de cession effective et en activités abandonnées.

▪ **Avis du régulateur brésilien CVM à Via Varejo et GPA**

Le 18 février 2016, la filiale Via Varejo a reçu un avis du régulateur brésilien CVM précisant sa différence de vue portant sur le traitement comptable de deux opérations réalisées en 2013. La première concerne l'acquisition par GPA auprès de Via Varejo de 6,2% des actions de Nova Pontocom (cette opération n'a pas eu d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe) et la deuxième le traitement comptable de la prise de contrôle de Bartira consécutive à l'acquisition de 75% des actions de Bartira. GPA et Via Varejo ont engagé une action en appel devant la CVM avec une demande d'effet suspensif.

Note 16 Principales sociétés consolidées

Au 31 décembre 2015, le groupe Casino comprend 1 789 sociétés consolidées. Les principales sont les suivantes :

Sociétés	2015			2014		
	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
Casino, Guichard-Perrachon SA	Société mère			Société mère		
France – Distribution						
Casino Carburants	100	100	IG	100	100	IG
Casino Information Technology	100	100	IG	100	100	IG
Casino Services	100	100	IG	100	100	IG
Distribution Casino France (« DCF »)	100	100	IG	100	100	IG
Distridyn	49,99	49,99	MEE	49,99	49,99	MEE
Easydis	100	100	IG	100	100	IG
EMC Distribution	100	100	IG	100	100	IG
Floréal	100	100	IG	100	100	IG
Geimex	49,99	49,99	MEE	49,99	49,99	MEE
Groupe Monoprix						
Les galeries de la croisette (i)	100	100	IG	100	100	IG
Monoprix	100	100	IG	100	100	IG
Monoprix Exploitation (i)	100	100	IG	100	100	IG
Monop' (i)	100	100	IG	100	100	IG
Naturalia France (i)	100	100	IG	100	100	IG
Société Auxiliaire de Manutention Accélérée de Denrées Alimentaires "S.A.M.A.D.A." (i)	100	100	IG	100	100	IG
Simonop'1 (i)	100	51	IG	-	-	-
Societe L.R.M.D. (i)	100	100	IG	100	100	IG
Groupe Franprix – Leader Price						
Cafige	100	100	IG	100	100	IG
Cofilead	100	100	IG	100	100	IG
DBMH	100	100	IG	100	100	IG
Distribution Franprix	100	100	IG	100	100	IG
Distribution Leader – Price	100	100	IG	100	100	IG
Distri Sud-Ouest (DSO)	100	100	IG	100	100	IG
Franprix Holding	100	100	IG	100	100	IG
Franprix – Leader Price	100	100	IG	100	100	IG
Franprix- Leader price Finance	100	100	IG	100	100	IG
HLP Ouest	60	60	IG	60	60	IG
Leader Price Exploitation	100	100	IG	100	100	IG

Sociétés	2015			2014		
	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
<u>Groupe Franprix – Leader Price (suite)</u>						
Norma	100	100	IG	100	100	IG
Parfidis	100	100	IG	36	36	MEE
Pro Distribution	60	60	IG	60	60	IG
R.L.P.I	100	100	IG	100	100	IG
Sarjel	60	60	IG	60	60	IG
Sédifrais	100	100	IG	100	100	IG
Sofigep	100	100	IG	100	100	IG
<u>Groupe Codim</u>						
Codim 2	100	100	IG	100	100	IG
Hyper Rocade 2	100	100	IG	100	100	IG
Pacam 2	100	100	IG	100	100	IG
<u>Groupe Immobilier</u>						
Green Yellow	97,50	97,50	IG	97,50	97,50	IG
L'Immobilière Groupe Casino	100	100	IG	100	100	IG
Sudéco	100	100	IG	100	100	IG
<u>Groupe Mercialys</u>						
Mercialys (société cotée)	40,25	40,25	MEE	40,25	40,25	MEE
<u>Promotion immobilière</u>						
Plouescadis	100	100	IG	100	100	IG
<u>Autres activités</u>						
Banque du Groupe Casino	50	50	MEE	50	50	MEE
Casino Finance	100	100	IG	100	100	IG
Casino Restauration	100	100	IG	100	100	IG
Restauration collective Casino	100	100	IG	100	100	IG
<u>E-commerce</u>						
<u>Groupe Cnova NV (société cotée)</u>	93,39	55,19	IG	93,39	58,12	IG
Cdiscount Group	99,81	55,08	IG	99,81	58,01	IG
Cdiscount	100	55,25	IG	100	58,19	IG
C'nova Comercio Electronico	100	55,19	IG	100	58,12	IG
Cnova Finança	100	55,19	IG	100	58,12	IG

	2015			2014			
Sociétés	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation	
International – Pologne							
Mayland	100	100	IG	100	100	IG	
International – Thaïlande							
Groupe Big C (société cotée)	58,55	58,55	IG	58,55	58,55	IG	
International – Brésil							
Wilkes	100	77,39	IG	100	100	IG	
Groupe GPA (société cotée)	99,94	32,76	IG	99,94	41,32	IG	
Banco Investcred Unibanco S.A. (“BINV”)	(ii) (iv)	50	21,67	MEE	50	21,67	MEE
Financiera Itaú CBD S.A. – Crédito, Financiamento e Investimento (“FIC”)	(ii) (iv)	50	41,93	MEE	50	41,93	MEE
GPA Malls & Properties Gestão de Ativos e Serviços. Imobiliários Ltda. (“GPA M&P”)	(ii)	100	100	IG	100	100	IG
Indústria de Móveis Bartira Ltda. (“Bartira”)	(v)	100	100	IG	100	100	IG
Novasoc Comercial Ltda. (“Novasoc”)	(ii) (iii)	99,98	10	IG	99,98	10	IG
Sé Supermercado Ltda. (“Sé”)	(ii)	-	-	-	100	100	IG
Sendas Distribuidora S.A. (“Sendas”)	(ii)	100	100	IG	100	100	IG
Via Varejo (société cotée)	(ii)	62,57	43,35	IG	62,25	43,35	IG
International – Colombie, Uruguay et Argentine							
Groupe Exito (société cotée)	54,77	54,77	IG	54,77	54,77	IG	
Distribuidora de Textiles y Confecciones SA DIDETEXCO	(vi)	97,75	97,75	IG	97,75	97,75	IG
Trust Viva Villavincencio		51	51	IG	51	51	IG
Grupo Disco (Uruguay)	(vi)	100	62,49	IG	62,49	62,49	MEE
Devoto (Uruguay)	(vi)	100	100	IG	96,8	96,8	IG
Libertad (Argentine)	(vi)	100	100	IG	100	100	IG
International – Océan Indien							
Vindémia Distribution	100	99,98	IG	100	99,98	IG	
Vindémia Logistique	100	100	IG	100	100	IG	
International – Vietnam							
Cavi Ltd	100	100	IG	100	100	IG	
Cavi Real Estate Ltd	100	100	IG	100	100	IG	
Cavi Retail Ltd	100	100	IG	100	100	IG	
Espace BigC An Lac	100	80	IG	100	80	IG	
Espace BigC Hai Phong	100	100	IG	100	100	IG	
Espace Bourbon Than Long	100	65	IG	100	65	IG	
Espace Business Hue	100	100	IG	100	100	IG	
Viet Nhat Real Estate	100	100	IG	100	100	IG	

Sociétés	2015			2014		
	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
Holdings – France et International						
Bergsaar BV	100	100	IG	100	100	IG
Casino Finance International	100	100	IG	100	100	IG
Casino International	100	100	IG	100	100	IG
Forézienne de participations	100	100	IG	100	100	IG
Géant Foncière BV	100	100	IG	100	100	IG
Géant Holding BV	100	100	IG	100	100	IG
Géant International BV	100	100	IG	100	100	IG
Gelase	100	54,77	IG	100	100	IG
Helicco	100	100	IG	-	-	-
Intexa (société cotée)	98,91	97,91	IG	98,91	97,91	IG
Marushka Holding BV	100	100	IG	100	100	IG
Saowanee	100	48,99	IG	100	48,99	IG
Ségisor SA	100	77,39	IG	100	100	IG
Sonnat	100	100	IG	-	-	-
Tevir SA	100	100	IG	100	100	IG
Tonquin BV	100	100	IG	100	100	IG

- (i) Les pourcentages d'intérêts correspondent aux pourcentages détenus par le sous-groupe Monoprix
- (ii) Les pourcentages d'intérêts correspondent aux pourcentages détenus par le sous-groupe GPA
- (iii) Bien que GPA ne possède que 10% de la société Novasoc, cette société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale car GPA détient 99,98% des droits de vote de cette dernière conformément au pacte d'actionnaire
- (iv) Les sociétés FIC et BINV financent les achats des clients de GPA. Ces entités résultent d'un partenariat entre Banco Itaú Unibanco S.A ("Itaú Unibanco"), GPA, et Via Varejo et sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, GPA n'exerçant qu'une influence notable sur l'orientation des politiques opérationnelles et financières
- (v) Les pourcentages d'intérêts correspondent aux pourcentages détenus par le sous-groupe Via Varejo
- (vi) Les pourcentages d'intérêts correspondent aux pourcentages détenus par le sous-groupe Éxito

Note 17 Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

Textes non adoptés par l'Union européenne à la date de clôture

L'IASB a publié les normes, amendements de normes et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union européenne et qui sont applicables au Groupe :

Norme (date d'application pour le Groupe sous réserve l'adoption par l'UE)	Description de la norme
IFRS 16 <i>Contrats de location</i> (1 ^{er} janvier 2019)	Cette norme est d'application rétrospective. Elle pose les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir relatifs aux contrats de location pour les bailleurs et les preneurs. Elle remplace la norme actuelle IAS 17 ainsi que les interprétations de cette norme.
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> (1 ^{er} janvier 2018)	Cette norme est d'application rétrospective. Elle propose une approche logique et unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels ; un modèle unique de dépréciation, prospectif et fondé sur les « pertes attendues » ; et une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture. De plus, les informations en annexe sont renforcées.
IFRS 15 y compris amendement <i>Produits provenant des contrats avec les clients</i> (1 ^{er} janvier 2018)	Cette norme est d'application rétrospective. Elle pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats conclus avec des clients (sont exclus les contrats qui relèvent de normes spécifiques : les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers). Le principe de base est de comptabiliser le produit pour décrire le transfert de contrôle de biens ou de services à un client, et ce pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services.
Amendements à IFRS 10 et IAS 28 <i>Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise</i> (1 ^{er} janvier 2016)	Ces amendements des normes sont d'application prospective. L'objectif des amendements est de réduire les discordances entre les dispositions d'IFRS 10 et d'IAS 28 relatives à la vente ou l'apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise. La principale conséquence de ces amendements est qu'un résultat de cession (profit ou perte) soit reconnu intégralement, lorsque la transaction concerne une entreprise au sens d'IFRS 3 (qu'il s'agisse d'une filiale ou non).

Une première analyse des principales incidences de l'application des normes IFRS 15, IFRS 9 et IFRS 16 dans les comptes consolidés du Groupe va être lancée en 2016.

Les amendements à IFRS 10 et à IAS 28 ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

Textes adoptés par l'Union européenne à la date de clôture mais non entrés en vigueur

L'IASB a publié les normes, amendements de normes et interprétations suivants, adoptés par l'Union européenne mais non entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2015 et qui sont applicables au Groupe :

Norme (date d'application pour le Groupe)	Description de la norme
Amendements IAS 19 <i>Contribution des membres du personnel</i> (1 ^{er} janvier 2016)	Ces amendements de la norme sont d'application prospective. Ils s'appliquent aux contributions des membres du personnel ou des tiers à des régimes à prestations définies. L'objectif est de simplifier la comptabilisation des contributions qui sont indépendantes du nombre d'années de service du membre du personnel.
Améliorations annuelles des normes IFRS <i>Cycle 2010-2012</i> (1 ^{er} janvier 2016)	Ces amendements des normes sont d'application prospective. Les normes concernées sont : - IFRS 2 - Paiement fondé sur des actions ; - IFRS 3 - Regroupements d'entreprises ; - IFRS 8 - Secteurs opérationnels ; - IFRS 13 - Evaluation de la juste valeur ; - IAS 16 - Immobilisations corporelles et IAS 38 - Immobilisations incorporelles ; - IAS 24 - Informations relatives aux parties liées.
Amendements à IAS 16 et IAS 38 <i>Clarification sur les modes d'amortissements acceptables</i> (1 ^{er} janvier 2016)	Ces amendements de la norme sont d'application prospective. L'IASB a précisé que l'utilisation d'une méthode d'amortissement fondée sur les revenus n'est pas appropriée, car les revenus générés par une activité qui inclut l'utilisation d'un actif reflètent des facteurs autres que la consommation des avantages économiques liés à cet actif.
Amendements à IFRS 11 <i>Acquisition d'une participation dans une entreprise commune</i> (1 ^{er} janvier 2016)	Ces amendements de la norme sont d'application prospective. L'amendement publié vient préciser la manière de comptabiliser les acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise ("business") au sens d'IFRS 3 - Regroupements d'entreprises. Pour ces acquisitions, une entité doit appliquer les principes comptables relatifs aux regroupements d'entreprises d'IFRS 3 ainsi que les autres IFRS qui ne sont pas en contradiction avec les dispositions d'IFRS 11.
Améliorations annuelles des normes IFRS <i>Cycle 2012 – 2014</i> (1 ^{er} janvier 2016)	Ces amendements des normes sont d'application prospective. Les normes concernées sont : - IFRS 5 - Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ; - IFRS 7 - Instruments financiers : Informations à fournir ; - IAS 19 - Avantages du personnel ; - IAS 34 - Information financière intermédiaire.
Amendements à IAS 1 <i>Initiative Informations à fournir</i> (1 ^{er} janvier 2016)	Ces amendements de la norme sont d'application prospective. L'amendement publié vient préciser les dispositions sur deux points : - l'application de la notion de matérialité, en précisant qu'elle s'applique aux états financiers y compris les notes annexes et que l'inclusion d'informations non significatives peut être nuisible à leur compréhension, - l'application du jugement professionnel, en modifiant à la marge certaines formulations considérées comme prescriptives et ne laissant de ce fait pas de place au jugement.

Ces amendements ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Casino, Guichard-Perrachon

Exercice clos le 31 décembre 2015

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

SA au capital de € 1.723.040 €

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG ET AUTRES
TourOxygène
10-12 Boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon Cedex 03

S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Casino, Guichard-Perrachon

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Casino, Guichard-Perrachon, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Actifs non courants

Votre Groupe effectue des estimations sur la base d'hypothèses dans le cadre de la réalisation des tests de dépréciation des goodwill et des autres actifs non courants selon les modalités décrites dans la note 10.5 de l'annexe aux comptes consolidés. La valeur recouvrable des actifs non courants est déterminée, notamment, sur la base des prévisions de résultat et des flux de trésorerie issues des plans financiers pluriannuels approuvés par la direction. Nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci, ainsi que la documentation disponible et procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées. Nous avons également vérifié que la note 10.5 de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Provisions

Votre Groupe constitue des provisions sur la base d'estimations pour couvrir les divers risques et charges, tels que décrits dans la note 13 de l'annexe des comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués. Nous avons également vérifié que la note 13 de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Lyon, le 10 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Antoine de Riedmatten

Gérard Badin

Sylvain Lauria

Yvon Salaün